

VIRE NORMANDIE, le 28 mars 2017

Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie,

Cher(e) Collègue,

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu dans l'amphithéâtre du lycée Marie Curie,

➤ le lundi 3 Avril 2017 à 20 heures

Ordre du Jour :

<u>N° du point</u>	<u>Titre du point</u>	<u>Elu référent</u>
<u>COMMUNE DE VIRE NORMANDIE</u>		
<u>ENVIRONNEMENT</u>		
1.	Réalisation de travaux en faveur des continuités écologiques sur le cours d'eau de la vire au droit de l'ancienne usine SGE Labinal	Fernand CHENEL
2.	FREDON – Lutte collective contre les nuisibles aquatiques – Signature de la convention 2017	
<u>FINANCES, MARCHES PUBLICS</u>		
<u>Thématique « Finances »</u>		
3.	Fiscalité locale – vote des taux	Annie BIHEL
4.	Budget Primitif 2017	
5.	Demandes de subvention au titre de la DSIL	Marc ANDREU SABATER
6.	Adhésion annuelle au CAUE	Serge COUASNON
<u>Thématique « Marchés publics »</u>		
7.	Construction d'un pôle de santé ambulatoire à Vire Normandie - Autorisation du Maître d'ouvrage délégué à préparer, passer et signer les marchés de travaux	Pierre-Henri GALLIER

8.	Décision du Conseil Municipal sur la résiliation du marché public de conception-réalisation, études et travaux pour l'implantation d'un service unique d'urgences pour la Clinique Notre Dame et le Centre Hospitalier de Vire Normandie sur le site de la clinique (marché n° 16031)	Marc ANDREU SABATER
<u>URBANISME/HABITAT</u>		
9.	Programme Local de l'Habitat (PLH) – Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) – Subventions aux particuliers	Nicole DESMOTTES
<u>PERSONNEL</u>		
10.	Création d'un besoin pour accroissement temporaire d'activité durant 3 mois pour le magasin	Raymond GABILLARD
11.	Modification de la délibération du CM de septembre 2016 quant à la création d'un emploi d'ingénieur à temps complet	
<u>VIE ASSOCIATIVE</u>		
12.	Subventions versées aux associations	Marie-Noëlle BALLE et Maires Délégués concernés

<u>COMMUNES DELÉGUÉES</u>		
<u>COMMUNE DELEGUÉE DE VIRE</u>		
<u>CULTURE</u>		
13.	Musée : a) Subventions FRAM/FRAR b) Acquisitions/achats divers c) Vente de produits d) Saison 2017 – ouverture et gratuités e) Pass accueil Normandie	Pascal BINET
14.	Conservatoire de Musique et Danse : a) Demande de subvention b) Convention Orchestre à l'école 2017 – 2018	
<u>EDUCATION, JEUNESSE</u>		
15.	Fusions administratives de groupes scolaires virois pour la rentrée 2017	Christophe PASSAYS
16.	Tarifs du service Enseignement à compter du 1 ^{er} septembre 2017	
17.	Subventions pour les sorties pédagogiques et les classes de découvertes ou de neige	
<u>TRAVAUX</u>		
18.	Projet d'aménagement de la Route d'Aunay – Signature d'une convention avec le Département	Gaëtan PREVERT
<u>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</u>		
19.	Programme d'habitat de la Mercerie – vente de 3 lots à bâtir	Serge COUASNON
<u>COMMUNE DELEGUEE de COULONCES</u>		
20.	Projet d'effacement des réseaux	Gilles MALOISEL
21.	Vente des terrains dans le lotissement « Résidence du Pont de la Londe »	
22.	SDEC – Extension du réseau d'éclairage public, chemin Les Travers	
<u>COMMUNE DELEGUEE de ROULLOURS</u>		
23.	Eclairage public – travaux d'économie d'énergie	Nicole DESMOTTES

<u>COMMUNE DELEGUEE de SAINT GERMAIN DE TALLEVENDE</u>		
24.	Eclairage public	Gérard MARY
<u>COMMUNE DELEGUEE de TRUTTEMER LE GRAND</u>		
25.	Etat d'abandon manifeste d'un bien	Pierre-Henri GALLIER

Veuillez agréer, Cher(e) Collègue, l'assurance de ma considération distinguée.



Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet :
Environnement

Séance du lundi 3 Avril 2017 à 20 heures

**Réalisation de travaux en faveur des
continuités écologiques sur le cours
d'eau de la vire au droit de
l'ancienne usine SGE Labinal**

Monsieur Fernand CHENEL donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La directive cadre sur l'eau (DCE), la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) de 2006, le plan national de gestion pour l'anguille et les lois Grenelle I et II avec leur objectif de mise en place d'une « trame verte et bleue », convergent vers la nécessité d'assurer les continuités écologiques sur les principaux cours d'eau, participant ainsi à l'atteinte d'un bon état écologique.

En Basse-Normandie, la Vire est un axe de migration privilégié pour plusieurs espèces piscicoles migratrices (Saumon ; Truite de mer ; Alose ; Lamproie marine ; Anguille) et fait l'objet d'une attention particulière en ce qui concerne le rétablissement des continuités écologiques.

La Commune de Vire Normandie est propriétaire de plusieurs ouvrages hydrauliques et est tenue de respecter les obligations réglementaires qui lui incombent.

C'est le cas pour un ancien ouvrage localisé sur l'aval des vaux de Vire sur le terrain de l'ancienne usine SGE Labinal (parcelles cadastrales AK 266 / 061 / 066 – Vire). Ce seuil en pierres de taille est identifié dans le référentiel national des obstacles à l'écoulement (n°8284). Deux diagnostics ont déjà été réalisés par le passé : en 2011 par l'ONEMA et en 2012 par le cabinet CE3E. Ces études ont permis d'établir les constats suivants :

- une hauteur de chute de 1,45 m ;
- le caractère infranchissable de l'ouvrage pour les espèces piscicoles ;
- l'absence d'usage ;
- l'état délabré.

Afin de répondre aux exigences réglementaires et de conforter l'engagement de la collectivité sur les questions environnementales, il est envisagé l'arasement de l'ouvrage.

Le projet consisterait en la suppression du seuil, avec une maîtrise d'ouvrage déléguée à la Fédération du Calvados pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FCPPMA). En qualité de maître d'ouvrage délégué, la FCPPMA procéderait au règlement des travaux avec le concours financier de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie à hauteur de 100%. Aucune participation financière ne serait demandée à la Commune de Vire Normandie.

Toute intervention sera précédée de la réalisation d'un dossier technique validé par Vire Normandie et par le service police de l'eau de la DDTM du Calvados.

Suivant l'avis favorable du Bureau Municipal, et après en avoir délibéré, il est demandé au conseil municipal :

- 1) d'accepter le principe de l'opération et d'en déléguer la maîtrise d'ouvrage à la Fédération du Calvados pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique ;
- 2) d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la Convention de travaux et toutes les pièces relatives à la réalisation de l'opération (annexe 1).

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire soussigné ATTESTE que
Le présent acte
a été reçu en sous préfecture le : 10 AVR. 2017
publié-notifié le : 10 AVR. 2017
A VIRE le : 10 AVR. 2017
Le Maire



Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,



Le Maire informe que le présent acte
peut être l'objet d'un recours pour
excès de pouvoir devant le tribunal
Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication

REALISATION DE TRAVAUX EN FAVEUR DES CONTINUITES ECOLOGIQUES SUR LE COURS D'EAU DE LA VIRE

Entre :

La Fédération du Calvados Pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FCPPMA), représentée par Monsieur Gérard PAUL, son Président, 3, rue de Bruxelles - 14120 MONDEVILLE

D'une part,

Et :

La Commune de Vire Normandie, représentée par Monsieur Marc ANDREU-SABATER en qualité de Maire, dûment habilité par délibération de son Conseil Communal en date du, et propriétaire de la parcelle mentionnée ci-dessous :

Sections et numéros des parcelles	Commune	Cours d'eau
AK 266	Vire Vire Normandie	La Vire
AK 066		
AK 061		

D'autre part

Il est convenu entre les différentes parties ce qui suit :

Article 1: Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les engagements de chacune des parties co-signataires dans le cadre de l'opération prévue en faveur du rétablissement de la continuité écologique sur la commune de Vire Normandie au droit de l'ancienne usine SGE Labinal.

La présente convention a pour but d'autoriser la FCPPMA à entreprendre des travaux d'effacement d'un seuil sur la parcelle référencée ci-dessus.

Article 2: Nature des travaux

Les travaux à réaliser sont les suivants :

- Démolition du seuil ;
- Retalutage des berges au droit de l'ouvrage.

Ces travaux feront l'objet d'une note technique dont un exemplaire sera remis à Monsieur le Maire.

Article 3: Délégation de maîtrise d'ouvrage et financement

La Commune de Vire Normandie délègue à la FCPPMA la maîtrise d'ouvrage pour la suppression du seuil.

En qualité de maître d'ouvrage délégué, la FCPPMA procédera au règlement des travaux avec le concours financier de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie à hauteur de 100%. Aucune participation financière ne sera demandée à la Commune.

Article 4: Réalisation des travaux

- Les travaux seront réalisés en totalité par une entreprise compétente dans ce domaine ;
- La Commune sera avertie en temps opportun du début et de la durée des travaux ;

Article 5: Obligations réciproques

Article 4.1 - Le propriétaire riverain

La Commune de Vire Normandie :

- Autorise le libre passage sur la parcelle concernée, de l'entreprise chargée de réaliser les travaux ;
- Autorise le libre passage sur la parcelle concernée, du chargé de mission de la FCPPMA pour coordonner et vérifier la bonne exécution des travaux sur le terrain ainsi que pour suivre l'évolution du milieu après travaux ;
- S'engage à respecter un principe de non détérioration des aménagements effectués par la FCPPMA ;
- Conserve l'entière propriété de son bien ;
- Informe la FCPPMA de tout évènement susceptible de nuire à la présente convention.

Article 4.2 - Le maître d'ouvrage délégué

La Fédération du Calvados pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FCPPMA) :

- S'engage à obtenir au préalable une autorisation de travaux auprès des services compétents de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) du Calvados ;
- S'engage à réaliser les travaux conformément aux prescriptions techniques définies sous réserve de la faisabilité technique des travaux ;
- S'engage à remettre le site dans un état propre après travaux ;
- Prend à sa charge les travaux à mener en cas d'atteinte de l'intégrité du lit, des berges ou de la ripisylve du cours d'eau suite à l'opération d'effacement de l'ouvrage, après constat et avis des services administratifs et techniques compétents ;
- Informe le propriétaire de tout évènement susceptible de nuire à la présente convention.

Article 6: Durée de la convention

- Cette convention est valable, depuis sa signature, et ce pendant un an à compter de la date de fin des travaux ;
- En cas de changement de propriétaire les modalités préexistantes devront être reconduites et respectées, jusqu'à la fin de validité de la présente convention, lors de la signature du bail par les nouveaux protagonistes.

Fait en deux exemplaires à le

Le Maire de Vire Normandie

Marc ANDREU SABATER (1)

Le Président de la FCPPMA

Gérard PAUL (1)

(1) Chaque signataire fera précéder sa signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé »



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 136

Nombre de membres présents : 87

Quorum (89) : Atteint

Nombre de membres excusés : 16

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 10

Nombre de membres absents : 33

Séance du Lundi 8 Avril 2017 à 20 h 00

L'an deux mille dix-sept, le trois du mois d'Avril à vingt heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit mars deux mille dix-sept par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de VIRE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Mme DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT	☒			
Monsieur Christian BELLARD	☒			
Monsieur Romain COMPERE			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX	☒			
Monsieur Pierre GALLET	☒			
Madame Céline HERVE			☒	
Madame Isabelle HUET	☒			
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Madame Nathalie LENOIR			☒	
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER	☒			
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE		☒		

Commune déléguée de Maisonnelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON	☒			
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ		☒		
Madame Aurélie MANSON		☒		
Monsieur Alain REVET			☒	Guy VELANY Dimitri RENAULT
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT	☒			
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY	☒			

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD	☒			
Monsieur Daniel LECLERCQ	☒			
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE	☒			
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL	☒			
Monsieur Jérémie MARIE	☒			
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN		☒		Isabelle LEVIEL
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET	☒			
Madame Veronique BRIENS	☒			
Monsieur Philippe DESMORTREUX	☒			
Madame Chrystel ESNAULT	☒			
Monsieur Patrick GCSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT	☒			
Monsieur Florian HALOTEL			☒	
Monsieur Serge HAMIEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE	☒			
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT	☒			
Madame Valérie OLLIVIER	☒			
Madame Chantal PLANQUETTE	☒			
Madame Martine ROBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET	☒			
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD	☒			
Madame Chantal HOUSTIN		☒		
Monsieur Jean-Claude LAVOLE	☒			

Madame Hélène LEPRINCE	☒			
Madame Nadine LETELLIER	☒			
Monsieur Franck LOHAT	☒			
Madame Christelle MARIE		☒		
Madame Sylvia MOREL-PINSARD		☒		
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT	☒			

Commune déléguée de Trottemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE	☒			
Monsieur David CAILLY	☒			
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒		☒	
Madame Bernadette HARDY			☒	
Monsieur Marcel LEGRAND			☒	
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒		☒	
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL			☒	

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM	☒			
Monsieur Jean-Claude BIDEL	☒			
Madame Annie BIHEL	☒			
Madame Françoise DERRIEN	☒			
Monsieur Eric du ROSEL	☒			
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-Ange HENNEQUART		☒		Céline ADAM
Madame Jacqueline HUET	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE	☒		☒	
Monsieur Wilfrid LAURENT				
Monsieur Alain LE GRAËT	☒			
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD	☒			
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Monsieur Robert PORQUIER			☒	
Madame Nadine POTHIER		☒		Marie-José LARIVIERE
Monsieur Dimitri RENAULT	☒			
Monsieur Jacques VOQUER	☒			

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noëlle BALLE	☒			
Monsieur Guy BARBIER		☒		Raymond GABILLARD
Madame Chidy BAUDRON	☒			
Monsieur Roland BERAS	☒			
Monsieur Pascal BINET	☒			
Madame Francine BOUVET		☒		Catherine SEGRETIN
Monsieur Cédric CAER		☒		
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN	☒			
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER		☒		Serge COUASNON
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT	☒			
Monsieur Jérémie FOLLY	☒			
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE	☒			
Madame Noria KEBLI	☒			
Monsieur Yoann LEFEBVRE	☒			
Madame Marie-Claire LEMARCHAND	☒			
Madame Catherine MADELAINE		☒		Marie-Odile MOREL
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON	☒		☒	
Monsieur Rémy MAUBANT				
Madame Marie-Odile MOREL	☒			
Madame Olivia NEEL		☒		
Monsieur Christophe PASSAYS		☒		
Monsieur Régis PICOT		☒		Eric DUMONT
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN	☒			
Madame Isabelle SEGUIN			☒	
Madame Catherine TAHAN	☒			



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet :
Environnement

Séance du lundi 3 Avril 2017 à 20 heures

FREDON – Lutte collective contre les nuisibles aquatiques – Signature de la convention 2017

Monsieur Fernand CHENEL donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Les rongeurs aquatiques (ragondins et rats musqués) sont responsables de fortes nuisances sur les milieux aquatiques ainsi que pour les activités agricoles de polyculture élevage. Ces nuisances se traduisent par l'érosion/effondrement des berges, la fragilisation des ouvrages hydrauliques, la destruction des zones de frayère, un impact sur la biodiversité, des dégâts aux cultures, la transmission de zoonoses... De plus, leur présence constitue un risque sanitaire en terme de santé publique puisqu'ils sont vecteurs/porteurs de la leptospirose, maladie pouvant être mortelle pour l'Homme.

Aussi, dans le but de limiter ces nuisances et dégâts occasionnés sur le bassin versant de la Vire, il est proposé la mise en place d'opérations de régulation par piégeage des populations présentes. Conformément à l'arrêté préfectoral du 25 mai 2010 précisant les modalités de lutte collective contre les rongeurs aquatiques sur le département du Calvados, la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) de Basse-Normandie est chargée d'animer et de coordonner ce dispositif sur l'ensemble du bassin versant de la Vire et d'en assurer le suivi.

En 2013, 2014, 2015 et 2016, le Conseil Communautaire puis le Conseil Communal ont autorisé la signature avec la FREDON Basse-Normandie d'une convention annuelle définissant les modalités de mise en place des opérations de régulation des populations de rongeurs aquatiques. Cette convention comportait 4 volets (*animation-coordination, suivi des actions, investissements, indemnisation des piégeurs*).

Le montant de la participation de la collectivité est calculé au prorata du nombre d'habitants et de la surface communale sur la base des communes engagées dans le programme de lutte collective sur ce bassin (*volets animation-coordination, suivi des actions, investissements*).

Pour mémoire :

- la participation de la Communauté de Communes s'est élevée à 8 122 € pour l'année 2013, 8 513 € pour l'année 2014, 4 509 € pour 2015 et 4 041 € en 2016.
- le montant de la participation au volet indemnisation des piégeurs, fixé en fin d'année, une fois les collectes des témoins de capture réalisées s'est élevé à 932 € en 2013, 1 823,80 € en 2014, 1 714,80 € en 2015 et 1 562,2 € en 2016.

A noter que l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) et le Conseil Départemental du Calvados financent une partie du programme de lutte collective.

Depuis le 31 mars 2016, l'indemnisation aux piégeurs est fixée à 3,50 € pour les animaux rapportés au point de collecte pour équarrissage. A la demande de l'AESN, les animaux non rapportés au point de collecte ne sont plus indemnisés depuis le 1^{er} avril 2016.

Après avis du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à :

- signer la convention à intervenir pour l'exercice 2017 (annexe 2)

à verser le montant de la participation liée à ce programme s'élevant pour 2017 à 4 416,51 € (crédit inscrit à l'article 833/6188 du Budget Principal 2017), et étant précisé que le montant de la participation au volet indemnisation des piégeurs, sera fixé en fin d'année 2017, une fois les collectes des témoins de capture réalisées.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire soussigné ATTESTE que
Le présent acte
a été reçu en sous préfecture le : 10 AVR. 2017
publié-notifié le : 10 AVR. 2017
A VIRE le : 10 AVR. 2017
Le Maire



Le Maire informe que le présent acte
peut faire l'objet d'un recours pour
excès de pouvoir devant le tribunal
Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 136

Nombre de membres présents : 87

Quorum (69) : Atteint

Nombre de membres excusés : 16

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 10

Nombre de membres absents : 33

Séance du Lundi 8 Avril 2017 à 20 h 00

L'an deux mille dix-sept, le trois du mois d'Avril vingt heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit mars deux mille dix-sept par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de VIRE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Mme DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT	☒			
Monsieur Christian BELLARD	☒			
Monsieur Romain COMPERE			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX	☒			
Monsieur Pierre GALLET	☒			
Madame Céline HERVE			☒	
Madame Isabelle HUET	☒			
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Madame Nathalie LENOIR			☒	
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER	☒			
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE		☒		

Commune déléguée de Maisonscelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON	☒			
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON		☒		Guy VELANY
Monsieur Alain REVET		☒		Dimitri RENAULT
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT	☒			
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY	☒			

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD	☒			
Monsieur Daniel LECLERCQ	☒			
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE	☒			
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEL	☒			
Monsieur Jérémie MARIE	☒			
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN		☒		Isabelle LEVIEL
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET	☒			
Madame Véronique BRIENS	☒			
Monsieur Philippe DESMORTREUX	☒			
Madame Chrystal ESNAULT	☒			
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT	☒			
Monsieur Florian HALOTEL			☒	
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE	☒			
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT	☒			
Madame Valérie OLLIVIER	☒			
Madame Chantal PLANQUETTE	☒			
Madame Martine ROBBS	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET	☒			
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD	☒			
Madame Chantal HOUSTIN		☒		
Monsieur Jean-Claude LAVOLE	☒			

Madame Hélène LEPRINCE	☒			
Madame Nadine LETELLIER	☒			
Monsieur Franck LOHAT	☒			
Madame Christelle MARIE		☒		
Madame Sylvia MOREL-PINSARD		☒		
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Amaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE	☒			
Monsieur David CAILLY	☒			
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY			☒	
Monsieur Marcel LEGRAND			☒	
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoît LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL			☒	

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM	☒			
Monsieur Jean-Claude BIDEL	☒			
Madame Annie BIHEL	☒			
Madame Françoise DERRIEN	☒			
Monsieur Eric du ROSEL	☒			
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-Ange HENNEQUART	☒	☒		Céline ADAM
Madame Jacqueline HUET	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT	☒			
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD	☒			
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Monsieur Robert PORQUIER			☒	
Madame Nadine POTHIER		☒		Marie-José LARIVIERE
Monsieur Dimitri RENAULT	☒			
Monsieur Jacques VOQUER	☒			

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noëlle BALLE	☒			
Monsieur Guy BARBIER		☒		Raymond GABILLARD
Madame Cindy BAUDRON	☒			
Monsieur Roland BERAS	☒			
Monsieur Pascal BINET	☒			
Madame Francine BOUVET		☒		Catherine SEGRETIN
Monsieur Cédric CAER		☒		
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN	☒			
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER		☒		Serge COUASNON
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT	☒			
Monsieur JérémY FOLLY	☒			
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE	☒			
Madame Noria KEBLI	☒			
Monsieur Yoann LEFEBVRE	☒			
Madame Marie-Claire LEMARCHAND	☒			
Madame Catherine MADELAINÉ		☒		Marie-Odile MOREL
Madame Lylane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON	☒			
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL	☒			
Madame Olivia NEEL		☒		
Monsieur Christophe PASSAYS		☒		
Monsieur Régis PICOT		☒		Eric DUMONT
Monsieur Gaëlan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN	☒			
Madame Isabelle SEGUIN			☒	
Madame Catherine TAHAN	☒			

LUTTE COLLECTIVE CONTRE LES RONGEURS AQUATIQUES SUR LE BASSIN VERSANT de la VIRE

CONVENTION 2017

Entre

La commune de VIRE-NORMANDIE représentée par Monsieur ANDREU SABATER Marc

D'une part,

et

La Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Basse Normandie (FREDON BN), située à 4 Place de Boston- Bâtiment A- 14200 Hérouville Saint Clair et représentée par son Président, Monsieur Denis ONFROY,

D'autre part.

IL EST CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

Les rongeurs aquatiques (ragondins et rats musqués) sont responsables de fortes nuisances pour les milieux aquatiques ainsi que pour les activités agricoles de polyculture élevage. Ces nuisances se traduisent par l'érosion/effondrement des berges, la fragilisation des ouvrages hydrauliques, la destruction des zones de frayère, un impact sur la biodiversité, des dégâts aux cultures, la transmission de zoonoses.... De plus, leur présence constitue un risque sanitaire en terme de santé publique puisqu'ils sont vecteurs/porteurs de la leptospirose, maladie pouvant être mortelle pour l'Homme.

Aussi, dans le but de limiter ces nuisances et dégâts occasionnés sur le bassin versant de la Vire, il est proposé la mise en place d'opérations de régulation par piégeage des populations présentes. Conformément à l'arrêté préfectoral du 25 mai 2010 précisant les modalités de lutte collective contre les rongeurs aquatiques sur le département du Calvados, la FREDON de Basse Normandie est chargée d'animer et de coordonner cette mise en place sur l'ensemble du bassin versant de la Vire et d'en assurer le suivi.

ARTICLE 1 - OBJET DE LA PRESENTE CONVENTION.

Il porte sur la définition des modalités de mise en place des opérations de régulation des populations de rongeurs aquatiques menées par la FREDON BN et de leur conduite collective à l'échelle du bassin versant de la Vire :

➤ **VOLET ANIMATION / COORDINATION :**

- Poursuite de la constitution du réseau de piégeurs sur les communes du bassin versant pour en assurer une couverture optimale
- Mise à disposition des piégeurs de matériel de piégeage (pièges de cat. 1) et de protection individuelle
- Réalisation de journées de démonstration des techniques de piégeage

- Distribution de plaquettes destinées aux nouveaux piégeurs et comprenant :
 - ✓ une fiche descriptive des espèces cibles
 - ✓ une note sur le fonctionnement des pièges
 - ✓ une charte de piégeage et un carnet de piégeage
 - ✓ un exemplaire de la déclaration de piégeage et de la demande de cession des droits de destruction d'animaux nuisibles
 - ✓ la liste des animaux non nuisibles – protégés et/ou à préserver.
- Diffusion des résultats par voie de presse, mise en ligne ou toute autre forme de communication adaptée

➤ **VOLET SUIVI DES ACTIONS :**

- Evaluation biannuelle de l'efficacité des opérations de régulation à l'aide d'un dispositif de suivi des populations (selon le protocole de Chizé)
- Organisation de journées de collecte des témoins de capture et d'échanges avec les piégeurs
- Gestion et élimination des cadavres par équarrissage

➤ **VOLET INVESTISSEMENT :**

- Renouvellement des équipements de protection individuelle
- Acquisition d'un stock complémentaire de cages-pièges

➤ **VOLET INDEMNISATION DES PIEGEURS :**

- Octroi d'une indemnisation aux piégeurs à hauteur de 3,5 € pour les animaux rapportés au point de collecte et justifiés avoir été capturés sur présentation du témoin de capture.

Les opérations de régulation des populations de rongeurs aquatiques, réalisées selon les modalités ci-dessus, seront menées uniquement sur les collectivités qui se sont engagées favorablement sur le bassin versant de la Vire.

ARTICLE 2 - MONTANT.

Le montant de la participation de la commune de VIRE-NORMANDIE pour le volet animation / coordination, suivi des actions, investissements, s'élève à un montant total de **4416,51 €**. Ce montant a été calculé, en fonction du nombre d'habitants et de la surface communale sur la base des communes engagées dans le programme de lutte collective sur ce bassin.

Il fera l'objet d'un premier avis de paiement.

Le montant de la participation au volet indemnisation, sera précisé en fin d'année 2017, une fois les collectes des témoins de capture réalisées.

Il fera l'objet d'un second avis de paiement.

ARTICLE 3 - DUREE.

La durée de la présente convention court sur toute l'année 2017.

Fait à Hérouville, le 27/02/2017

Le Président de la FREDON BN



le Maire de VIRE-NORMANDIE
Marc ANDREU SABATER



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet :
Finances

Séance du lundi 3 Avril 2017 à 20 heures

Fiscalité locale – vote des taux

Ce point a été étudié après le point n° 6.

Madame BIHEL donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Conformément au III de l'article 1638 du Code Général des Impôts, les conséquences fiscales de création d'une commune nouvelle diffèrent selon la date à laquelle l'arrêté de création a été pris.

Lorsque l'arrêté de création est pris à compter du 1^{er} octobre, il ne produit aucun effet au plan fiscal l'année suivante. Dans ce cas, ce n'est qu'à compter de la deuxième année, soit à compter de l'année 2017, que les conséquences fiscales sont effectives.

Par délibération du 28 Novembre 2016, le Conseil Municipal a décidé :

- D'appliquer l'intégration fiscale progressive du taux de la taxe d'habitation, du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties, du taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties sur une période de 12 ans.
- D'homogénéiser les abattements de la taxe d'habitation, soit un abattement général à la base de 10%, un abattement de 10% pour charge de famille de rang 1/2 et un abattement de 20% pour charge de famille de rang 3 et plus.

En application du Code Général des Impôts, le Conseil Municipal est invité à déterminer le taux de la taxe d'habitation, le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties et le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, dans les limites et selon les modalités fixées par la Loi.

Les taux appliqués sur chaque commune historique seront calculés par la Direction Départementale des Finances Publiques en tenant compte de l'évolution des taux votés par le conseil municipal depuis le début de l'intégration. L'année 2029 où l'intégration fiscale progressive sera terminée, les taux votés s'appliqueront uniformément sur tout le territoire de la commune de Vire Normandie.

La fiscalité directe représente près 35,36 % des recettes réelles de fonctionnement au Budget Primitif 2017.

Il convient de rappeler que le montant des impositions perçues par la commune de Vire Normandie est égal au produit des bases imposables par les taux communaux d'imposition votés par le conseil municipal.

Ces bases font l'objet d'une revalorisation décidée en Loi de Finances. En 2017, le taux de revalorisation forfaitaire des valeurs locatives est fixé à 0,4% contre 1% en 2016 et 0,9% en 2015.

Au vu des montants arrêtés dans le cadre du BP 2017, le produit fiscal attendu, nécessaire à son équilibre, s'établit à 8 943 000€.

Les bases imposables pour 2017 sont les suivantes :

Taxe d'Habitation	Taxe foncière sur les Propriétés Bâties	Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties
16 163 000	20 663 000	1 147 000

Il est proposé d'appliquer les taux d'imposition suivants :

Taxe d'Habitation	TFPB	TFPNB
21,58%	24,51%	34,09%

Vu la Loi 80-10 du 10 Janvier 1980 portant sur l'aménagement de la fiscalité directe locale,
Vu le Code Général des Impôts et notamment les articles 1636 B sexies, 1636 B septies et 1639 A,
Considérant la nécessité de se prononcer sur les taux d'imposition des taxes locales pour l'année 2017,

Après avis de la Commission des Finances et du Bureau Municipal, le Conseil Municipal, décide d'appliquer, pour l'année 2017, les taux suivants :

- **21,58% pour la Taxe d'Habitation,**
- **24,51% pour la Taxe sur le Foncier des Propriétés Bâties,**
- **34,09% pour la Taxe sur le Foncier des Propriétés Non Bâties.**

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire soussigné ATTESTE que
Le présent acte
a été reçu en sous préfecture le : **10 AVR. 2017**
publié-notifié le : **10 AVR. 2017**
A VIRE le : **10 AVR. 2017**
Le Maire

Le Maire informe que le présent acte
peut faire l'objet d'un recours pour
excès de pouvoir devant le tribunal
Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication





REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 136

Nombre de membres présents : 84

Quorum (69) : Atteint

Nombre de membres excusés : 19

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 10

Nombre de membres absents : 33

Séance du Lundi 3 Avril 2017 à 20 h 00

L'an deux mille dix-sept, le trois du mois d'Avril à
vingt heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment
convocqué par courrier en date du vingt-huit mars deux mille dix-
sept par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE
NORMANDIE, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de VIRE, sous la
présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Mme DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT	☒			
Monsieur Christian BELLARD	☒			
Monsieur Romain COMPERE			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX	☒			
Monsieur Pierre GALLET	☒			
Madame Céline HERVE			☒	
Madame Isabelle HUET		☒		
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Madame Nathalie LENOIR			☒	
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER	☒			
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE		☒		

Commune déléguée de Maisonscelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON	☒			
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ		☒	☒	
Madame Aurélie MANSON		☒		Guy VELANY
Monsieur Alain REVET		☒		Dimitri RENAULT
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT	☒			
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY	☒			

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD	☒			
Monsieur Daniel LEClercQ	☒			
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE	☒			
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL	☒			
Monsieur Jérôme MARIE	☒			
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN		☒		Isabelle LEVIEL
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Sarge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET	☒			
Madame Véronique BRIENS	☒			
Monsieur Philippe DESMORTREUX	☒			
Madame Chrystel ESNAULT	☒			
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT	☒			
Monsieur Florian HALOTEL			☒	
Monsieur Serge HAMIEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE	☒			
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT	☒			
Madame Valérie OLLIVIER	☒			
Madame Chantal PLANQUETTE	☒			
Madame Martine ROBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET	☒			
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD	☒			
Madame Chantal HOUSTIN		☒		
Monsieur Jean-Claude LAVOLE	☒			

Madame Hélène LEPRINCE	☒			
Madame Nadine LETELLIER	☒			
Monsieur Franck LOHAT	☒			
Madame Christelle MARIE		☒		
Madame Sylvia MOREL-PINSARD		☒		
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Luïrence BATAILLE	☒			
Monsieur David CAILLY	☒			
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒		☒	
Madame Bernadette HARDY			☒	
Monsieur Marcel LEGRAND			☒	
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoît LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL			☒	

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM	☒			
Monsieur Jean-Claude BIDEL	☒			
Madame Annie BIHEL	☒			
Madame Françoise DERRIEN	☒			
Monsieur Eric du ROSEL	☒			
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-Ange HENNEQUART		☒		Céline ADAM
Madame Jacqueline HUET	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT	☒			
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD	☒			
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Monsieur Robert PORQUIER			☒	
Madame Nadine POTHIER		☒		Marie-José LARIVIERE
Monsieur Dimitri RENAULT	☒			
Monsieur Jacques VOQUER	☒			

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI		☒		
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE		☒		
Madame Marie-Noëlle BALLE	☒			
Monsieur Guy BARBIER		☒		Raymond GABILLARD
Madame Cindy BAUDRON	☒			
Monsieur Roland BERAS	☒			
Monsieur Pascal BINET	☒			
Madame Francine BOUVET		☒		Catherine SEGRETIN
Monsieur Cédric CAER		☒		
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN	☒			
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER		☒		Serge COUASNON
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT	☒			
Monsieur Jérémy FOLLY	☒			
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE	☒			
Madame Noria KEBLI	☒			
Monsieur Yoann LEFEBVRE	☒			
Madame Marie-Claire LEMARCHAND	☒			
Madame Catherine MADELAINÉ		☒		Marie-Odile MOREL
Madame Lylane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON	☒		☒	
Monsieur Rémy MAUBANT				
Madame Marie-Odile MOREL	☒			
Madame Olivia NEEL		☒		
Monsieur Christophe PASSAYS		☒		
Monsieur Régis PICOT		☒		Eric DUMONT
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN	☒			
Madame Isabella SEGUIN			☒	
Madame Catherine TAHAN	☒			



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de VIRE NORMANDIE

Extrait du Registre des projets de délibérations Du Conseil Municipal

Objet

**Adoption du budget
primitif 2017**

Séance du 3 avril 2017 à 20 heures

Ce point a été étudié après le point n° 6.

Après avoir entendu le rapport d'Annie BIHEL, adjointe aux finances,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 1612-1 à L 1612-20 et L 2311-11 à L 2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales,

Vu la Loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République, et notamment ses articles 11 et 13 prévoyant l'organisation obligatoire d'un débat d'orientation budgétaire dans les deux mois précédant le vote du budget pour les communes de moins de 3500 habitants,

Vu la délibération du 27 février 2017 prenant acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire,

Considérant le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2017,

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le budget primitif, par nature, par section et par chapitre, ainsi qu'il suit :

En section de fonctionnement, les chapitres suivants en dépenses :

Chapitre	Libellé	Propositions 2017	Vote
011	Charges à caractère général	6 400 000,00	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
012	Charges de personnel, frais assimilé	11 745 000,00	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
014	Atténuations de produits		Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
65	Autres charges de gestion courante	4 169 000,00	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
	Total des dépenses de gestion courante	22 314 000,00	
66	Charges financières	230 000,00	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0

67	Charges exceptionnelles	300 000,00	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
022	Dépenses imprévues	1 700 000,00	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	24 544 000,00	
023	Virement à la section d'investissement	7 070 417,97	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	1 200 000,00	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	8 270 471,97	
	Total Des dépenses de la section de fonctionnement	32 814 471,97	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0

En section de fonctionnement, les chapitres suivants en recettes :

Chapitre	Libellé	Propositions 2017	Vote
013	Atténuation de charges	500 000,00	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
70	Produits services, domaine et ventes diverses	1 580 000,00	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
73	Impôts et taxes	16 783 000,00	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
74	Dotations et participations	6 236 759,00	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
75	Autres produits de gestion courante	282 000,00	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
	Total des recettes de gestion courante	25 381 759,00	
77	Produits exceptionnels	50 000,00	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
78	Reprise sur provision		Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
	Total des recettes réelles de fonctionnement	25 431 759,00	

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	350 000,00	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	350 000,00	
	Total	25 781 759,00	

+

R 002 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	9 015 010,43
---	--------------

=

*Total des recettes de fonctionnement cumulées	34 796 769,43	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
---	----------------------	--

*Considérant qu'en application de l'article L 1612-6 du CGCT « toutefois, pour l'application de l'article L 1612-5, n'est pas considéré comme en déséquilibre le budget dont la section de fonctionnement comporte ou reprend un excédent et dont la section d'investissement est en équilibre réel, après reprise pour chacune des sections des résultats apparaissant au compte administratif de l'exercice précédent », le budget est présenté en suréquilibre en fonctionnement, pour un montant de **1 982 297.46 €**.

En section d'investissement, les chapitres suivants en dépenses :

Chapitre	Libellé	RAR	Propositions 2017	Total (RAR+Prop.)	VOTE
20	Frais d'études, licences	144 989,24	254 000,00	398 989,24	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
204	Subventions d'équipements versées	172 965,61		172 965,61	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
21	Immobilisations corporelles	940 947,66	4 294 181,00	5 235 128,66	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
23	Immobilisations en cours	944 624,46	5 752 519,00	6 697 143,46	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
	Total des dépenses d'équipement	2 203 526,97	10 300 700,00	12 504 226,97	
13	Subventions d'investissement	7 600,00		7600,00	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
16	Emprunts et dettes assimilées		1 300 000,00	1 300 000,00	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0

27	Autres immobilisations financières	616,97	155 000,00	155 616,97	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
020	Dépenses imprévues		110 768,97	110 768,97	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
	Total des dépenses financières	8 216,97	1 565 768,97	1 573 985,94	
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 211 743,94	11 866 468,97	14 078 212,91	
040	Opérations d'ordre transfert entre sections		350 000,00	350 000,00	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
041	Opérations Patrimoniales		150 000,00	150 000,00	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
	Total des dépenses d'ordre d'investissement		500 000,00	500 000,00	
	TOTAL	2 211 743,94	12 366 468,97	14 578 212,91	

+

D 001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	2 402 704,69
---	---------------------

=

Total des dépenses d'investissement cumulées	16 980 917,60	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
---	----------------------	--

En section d'investissement, les chapitres suivants en recettes :

Chapitre	Libellé	RAR	Propositions 2017	Total (RAR+prop.)	VOTE
13	Subventions d'investissement	2 489 309,98	1 261 997,00	3 751 306,98	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		1 204 000,00	1 204 000,00	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
	Total des recettes d'équipement	2 489 309,98	2 465 997,00	4 955 306,98	
10	Dotation, fonds divers et réserves (hors 1068)		1 350 000,00	1 350 000,00	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
1068	Excédents de fonctionnement		2 124 521,68	2 124 521,68	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs)

	capitalisés				Contre : 0 Abstention : 0
165	Dépôts et cautionnements reçus		5 000,00	5 000,00	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
27	Autres immobilisations financières	616,97	5 000,00	5 616,97	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
024	Produits des cessions immobilières		120 000,00	120 000,00	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
	Total des recettes financières	616,97	3 604 521,68	3 605 138,65	
	Total des recettes réelles d'investissement	2 489 926,95	6 070 518,68	8 560 445,63	
021	Virement de la section de fonctionnement		7 070 471,97	7 070 471,97	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
040	Opération d'ordre de transfert entre sections		1 200 000,00	1 200 000,00	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
041	Opérations Patrimoniales		150 000,00	150 000,00	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
	Total des recettes d'ordre d'investissement		8 420 471,97	8 420 471,97	
	TOTAL	2 489 926,95	14 490 990,65	16 980 917,60	

Total des recettes d'investissement cumulées	16 980 917,60	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
---	----------------------	---

Vu les articles L 2511-36 à L 2511-45 du CGCT relatifs à l'organisation administrative de Paris, Marseille et Lyon qui sont applicables en matière budgétaire aux communes déléguées,

Il est proposé d'adopter les états spéciaux des communes déléguées comme suit :

– pour la commune déléguée de Coulonces

Dotation d'animation locale	Dotation de gestion locale	Dotations d'investissement	Vote
16 000 €	79 100 €	307 065 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0

– pour la commune déléguée de Maisoncelles la Jourdan

Dotation d'animation locale	Dotation de gestion locale	Dotation d'investissement	Vote
4 150 €	87 150 €	120 257 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0

– pour la commune de Roullours

Dotation d'animation locale	Dotation de gestion locale	Dotation d'investissement	Vote
21 000 €	119 000 €	948 910 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0

– pour la commune de Saint Germain de Tallevende

Dotation d'animation locale	Dotation de gestion locale	Dotation d'investissement	Vote
29 600 €	291 550 €	522 203 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0

– pour la commune de Truttemer le Grand

Dotation d'animation locale	Dotation de gestion locale	Dotation d'investissement	Vote
8 700 €	109 000 €	71 100 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0

– pour la commune de Truttemer le Petit

Dotation d'animation locale	Dotation de gestion locale	Dotation d'investissement	Vote
2 270 €	24 440 €	66 350 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0

— pour la commune de Vaudry

Dotation locale	d'animation	Dotation locale	de gestion	Dotation d'investissement	Vote
18 500 €		269 660 €		251 717 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0

— pour la commune de Vire

Dotation locale	d'animation	Dotation locale	de gestion	Dotation d'investissement	Vote
2 545 445 €		3 225 030 €		4 060 881 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0

Vu les projets des budgets annexes pour l'exercice 2017 transmis avec la convocation au conseil et joints à la présente délibération, il est proposé d'adopter les budgets annexes comme suit :

LOTISSEMENT – LE PONT DE LA LONDE – COULONCES

En section de fonctionnement, en dépenses :

Total des dépenses de la section de fonctionnement	5 002 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
--	---------	--

En section de fonctionnement, en recettes :

Total des recettes de fonctionnement	5 002 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
--------------------------------------	---------	--

En section d'investissement, en dépenses :

Total des dépenses d'investissement	99 911.61 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
-------------------------------------	-------------	--

En section d'investissement, en recettes :

Total des recettes d'investissement	99 911.61 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
-------------------------------------	-------------	--

LOTISSEMENT LES AJONCS – MAISONCELLES LA JOURDAN

En section de fonctionnement, en dépenses :

Total des dépenses de la section de fonctionnement	12 060.22 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
--	-------------	--

En section de fonctionnement, en recettes :

Total des recettes de fonctionnement	12 060.22 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
--------------------------------------	-------------	--

En section d'investissement, en dépenses :

Total des dépenses d'investissement	13 906.39 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
-------------------------------------	-------------	--

En section d'investissement, en recettes :

Total des recettes d'investissement	13 906.39 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
-------------------------------------	-------------	--

Lotissement la MAHERE – SAINT GERMAIN DE TALLEVENDE

En section de fonctionnement, en dépenses :

Total des dépenses de la section de fonctionnement	158 383.57 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
--	--------------	--

En section de fonctionnement, en recettes :

Total des recettes de fonctionnement	158 83.57 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
--------------------------------------	-------------	--

En section d'investissement, en dépenses :

Total des dépenses d'investissement	100 000 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
-------------------------------------	-----------	--

En section d'investissement, en recettes :

Total des recettes d'investissement	100 000 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
-------------------------------------	-----------	--

LOTISSEMENT LES BLEUETS – TRUTTEMER LE GRAND

En section de fonctionnement, en dépenses :

Total des dépenses de la section de fonctionnement	211 584.30 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
--	--------------	--

En section de fonctionnement, en recettes :

Total des recettes de fonctionnement	211 584.30 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
--------------------------------------	--------------	--

En section d'investissement, en dépenses :

Total des dépenses d'investissement	107 554.49 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
-------------------------------------	--------------	--

En section d'investissement, en recettes :

Total des recettes d'investissement	107 554.49 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
-------------------------------------	--------------	--

Lotissement LE FAY – VAUDRY

En section de fonctionnement, en dépenses :

*Total des dépenses de fonctionnement	86 679.06 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
---------------------------------------	-------------	--

En section de fonctionnement, en recettes :

Total des recettes de fonctionnement	86 679.06 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
--------------------------------------	-------------	--

En section d'investissement, en dépenses :

Total des dépenses d'investissement	20 000 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
-------------------------------------	----------	--

En section d'investissement, en recettes :

Total des recettes d'investissement	20 000 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
-------------------------------------	----------	--

Lotissement « LA MERCERIE » VIRE

En section de fonctionnement, en dépenses :

Total des dépenses de la section de fonctionnement	694 039.78 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
--	--------------	--

En section de fonctionnement, en recettes :

Total des recettes de fonctionnement	694 039.78 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
--------------------------------------	--------------	--

En section d'investissement, en dépenses :

Total des dépenses d'investissement	941 154.16 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
-------------------------------------	--------------	--

En section d'investissement, en recettes :

Total des recettes d'investissement	941 154.16 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
-------------------------------------	--------------	--

Collines des mancellières - Vire

En section de fonctionnement, en dépenses :

Total des dépenses de la section de fonctionnement	1 124 953.44 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
--	----------------	--

En section de fonctionnement, en recettes :

Total des recettes de fonctionnement	1 124 953.44 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
--------------------------------------	----------------	--

En section d'investissement, en dépenses :

Total des dépenses d'investissement	1 124 953.44 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
-------------------------------------	----------------	--

En section d'investissement, en recettes :

Total des recettes d'investissement	1 124 953.44 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
-------------------------------------	----------------	--

CINEMA

En section de fonctionnement, en dépenses :

Total des dépenses de la section de fonctionnement	487 917 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
Total des recettes de fonctionnement	487 917 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0

En section d'investissement, en dépenses :

Total des dépenses d'investissement	145 376. 49 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
-------------------------------------	---------------	--

En section de fonctionnement, en recettes :

Total des recettes d'investissement	145 376. 49 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
-------------------------------------	---------------	--

GOLF DE LA DATHEE

En section de fonctionnement, en dépenses :

Total des dépenses de la section de fonctionnement	143 340 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
--	-----------	--

En section de fonctionnement, en recettes :

Total des recettes de la section de fonctionnement	143 340 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
--	-----------	--

En section d'investissement, en dépenses :

Total des dépenses d'investissement	44 000 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
-------------------------------------	----------	--

En section d'investissement, en recettes :

Total des recettes d'investissement	44 000 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
-------------------------------------	----------	--

VILLAGE EQUESTRE

En section de fonctionnement, en dépenses :

Total des dépenses de la section de fonctionnement	160 557.27 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
--	--------------	--

En section de fonctionnement, en recettes :

Total des recettes de la section de fonctionnement	160 557.27 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
--	--------------	--

En section d'investissement, en dépenses :

Total des dépenses d'investissement	111 827.98 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
-------------------------------------	--------------	--

En section d'investissement, en recettes :

Total des recettes d'investissement	111 827.98 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
-------------------------------------	--------------	--

CIMETIERES

En section de fonctionnement, en dépenses :

Total des dépenses de la section de fonctionnement	2 492.84 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
--	------------	--

En section de fonctionnement, en recettes :

Total des recettes de fonctionnement	2 492.84 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
--------------------------------------	------------	--

LOCATIONS DE SALLES

En section de fonctionnement, en dépenses :

Total des dépenses de la section de fonctionnement	65 000 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
--	----------	--

En section de fonctionnement, en recettes :

Total des recettes de fonctionnement	65 000 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
--------------------------------------	----------	--

SPANC

En section de fonctionnement, en dépenses :

Total des dépenses de la section de fonctionnement	13 070 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
--	----------	--

En section de fonctionnement, en recettes :

*Total des recettes de fonctionnement	32 186.97 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
---------------------------------------	-------------	--

- Budget de fonctionnement excédentaire : 19 116.97 €

En section d'investissement, en dépenses :

Total des dépenses d'investissement	0 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
-------------------------------------	-----	--

En section d'investissement, en recettes :

Total des recettes d'investissement	1 719.57 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
-------------------------------------	------------	--

Budget investissement excédentaire de 1 719.57 €

ZA LA PAPILLONNIERE (Commune déléguée de Vire)

En section de fonctionnement, en dépenses :

Total des dépenses de la section de fonctionnement	1 070 011.72 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
--	----------------	--

En section de fonctionnement, en recettes :

Total des recettes de fonctionnement	1 070 011.72 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
--------------------------------------	----------------	--

En section d'investissement, en dépenses :

Total des dépenses d'investissement	535 005.86 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
-------------------------------------	--------------	--

En section d'investissement, en recettes :

Total des recettes d'investissement	535 005.86 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
-------------------------------------	--------------	--

Papillonnière II - Pipa

En section de fonctionnement, en dépenses :

Total des dépenses de la section de fonctionnement	3 267 161.69 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
--	----------------	--

En section de fonctionnement, en recettes :

Total des recettes de fonctionnement	3 267 161.69 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
--------------------------------------	----------------	--

En section d'investissement, en dépenses :

Total des dépenses d'investissement	2 836 291.56 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
-------------------------------------	----------------	--

En section d'investissement, en recettes :

Total des recettes d'investissement	2 836 291.56 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
-------------------------------------	----------------	--

La Douité

En section de fonctionnement, en dépenses :

Total des dépenses de la section de fonctionnement	215 303 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
--	-----------	--

En section de fonctionnement, en recettes :

Total des recettes de fonctionnement	215 303 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
--------------------------------------	-----------	--

En section d'investissement, en dépenses :

Total des dépenses d'investissement	166 558.28 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
-------------------------------------	--------------	--

En section d'investissement, en recettes :

Total des recettes d'investissement	766 558.74 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
-------------------------------------	--------------	--

Le budget d'investissement est excédentaire de 600 000.46 €

Les Neuwillières

En section de fonctionnement, en dépenses :

Total Des dépenses de la section de fonctionnement	1 576 630.40 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
---	----------------	--

En section de fonctionnement, en recettes :

*Total des recettes de fonctionnement	1 576 630.40 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
---------------------------------------	----------------	--

En section d'investissement, en dépenses :

Total des dépenses d'investissement	1559 697.32 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
-------------------------------------	---------------	--

En section d'investissement, en recettes :

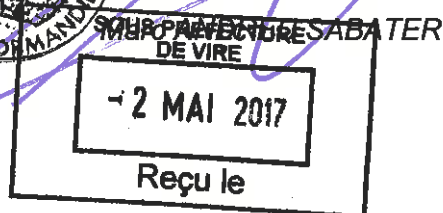
Total des recettes d'investissement	1559 697.32 €	Pour : 94 (dont 10 pouvoirs) Contre : 0 Abstention : 0
-------------------------------------	---------------	--

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire soussigné ATTESTE que
Le présent acte
a été reçu en sous préfecture le : 02 MAI 2017
publié-notifié le : 02 MAI 2017
A VIRE le : 04-MAI 2017
Le Maire



Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,



Le Maire informe que le présent acte
peut faire l'objet d'un recours pour
excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif de
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

Séance du Samedi 3 Avril 2017 à 20 h 00

Nombre de membres en exercice : 136
Nombre de membres présents : 84
Quorum (69) : Atteint
Nombre de membres excusés : 19
Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 10
Nombre de membres absents : 33

L'an deux mille dix-sept, le trois du mois d'Avril à vingt heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit mars deux mille dix-sept par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de VIRE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Mme DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT	☒			
Monsieur Christian BELLARD	☒			
Monsieur Romah COMPERE			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX	☒			
Monsieur Pierre GALLET				
Madame Céline HERVE			☒	
Madame Isabelle HUET		☒		
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Madame Nathalie LENOIR			☒	
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER	☒			
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE		☒		

Commune déléguée de Maisonnelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON	☒			
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOQ			☒	
Madame Aurélie MANSON		☒		Guy VELANY
Monsieur Alain REVEL		☒		Dimitri RENAULT
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT	☒			
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY	☒			

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILARD	☒			
Monsieur Daniel LECIERCO	☒			
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE	☒			
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEL	☒			
Monsieur Jérémy MARIE	☒			
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN		☒		Isabelle LEVIEL
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Talleyende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET	☒			
Madame Veronique BRIENS	☒			
Monsieur Philippe DESMORTREUX	☒			
Madame Chrystel ESNAULT	☒			
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT	☒			
Monsieur Florian HALOTEL			☒	
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE	☒			
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOY	☒			
Madame Valérie OLLIVIER	☒			
Madame Chantal PLANQUETTE	☒			
Madame Martine ROBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET	☒			
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD	☒			
Madame Chantal HOUSTIN		☒		
Monsieur Jean-Claude LAVOIE	☒			

Madame Hélène LEPRINCE	☒			
Madame Nadine LETELLIER	☒			
Monsieur Franck LOHAT	☒			
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD		☒		
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE	☒			
Monsieur David CAILLY	☒			
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒		☒	
Madame Bernadette HARDY			☒	
Monsieur Marcel LEGRAND			☒	
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL			☒	

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM	☒			
Monsieur Jean-Claude BIDEI	☒			
Madame Annie BIHEL	☒			
Madame François DERRIEN	☒			
Monsieur Eric du ROSEL	☒			
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-Ange HENNEQUART		☒		Céline ADAM
Madame Jacqueline HUET	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT	☒			
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD	☒			
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Monsieur Robert PORQUIER			☒	
Madame Nadine POTHIER		☒		Marie-José LARIVIERE
Monsieur Dimitri RENAULT	☒			
Monsieur Jacques VOQUER	☒			

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI		☒		
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE		☒		
Madame Marie-Noëlle BALLE	☒			
Monsieur Guy BARBIER		☒		Raymond GABILLARD
Madame Cindy BAUDRON	☒			
Monsieur Roland BERAS	☒			
Monsieur Pascal BINET	☒			
Madame Franche BOUVET		☒		Catherine SEGRETIN
Monsieur Cédric CAER		☒		
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN	☒			
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER		☒		Serge COUASNON
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT	☒			
Monsieur JérémY FOLLY	☒			
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE	☒			
Madame Nora KEBLI	☒			
Monsieur Yoann LEFEBVRE	☒			
Madame Marie-Claire LEMARCHAND	☒			
Madame Catherine MADELAINE		☒		Marie-Odile MOREL
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON	☒		☒	
Monsieur Remy MAUBANT				
Madame Marie-Odile MOREL	☒			
Madame Olivia NEEL		☒		
Monsieur Christophe PASSAYS		☒		
Monsieur Régis PICOT	☒			Eric DUMONT
Monsieur Gaëtan PREVERT				
Madame Catherine SEGRETIN	☒			
Madame Isabelle SEGUIN			☒	
Madame Catherine TAHAN	☒			



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet :
Finances

Séance du lundi 3 Avril 2017 à 20 heures

**Demandes de subvention au titre de
la DSIL**

Monsieur Marc ANDREU SABATER donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

L'article 141 de la loi de finances pour 2017 a reconduit la Dotation de Soutien à l'Investissement public Local (DSIL) au profit des communes et EPCI pour l'année 2017. La dotation 2017 poursuit les mêmes objectifs que le fonds exceptionnel 2016.

Le département du Calvados n'est concerné que par la seconde part de la première enveloppe dédiée aux investissements de communes et de leurs groupements pour un montant de 4 401 598 €.

Les projets d'investissement des communes et de leurs intercommunalités à fiscalité propre seront financés sur cette seconde part et consacrés aux grandes priorités thématiques du bloc communal, comme la rénovation thermique et la mise aux normes et sécurisation des équipements publics.

Or, Vire Normandie dispose d'une friche urbaine d'environ 668 m²SDO sur 6 niveaux (rez-de-chaussée + 4 niveaux +combles) en centre-ville, avec à proximité le parking de la place du Champ de Foire, parking de 600 places et la gare routière.

Il s'agit d'un immeuble de la reconstruction :

- Non aux normes en matière de risques d'incendie et de panique dans les ERP (travaux à réaliser : ajouter un escalier extérieur pour permettre l'évacuation en cas d'incendie en toute sécurité, mettre aux normes l'escalier intérieur existant) ;
- Non aux normes en matière d'accessibilité aux personnes atteintes de handicap (travaux à réaliser : ajouter un ascenseur) ;
- Peu isolé (5 cm de laine de verre).

Il s'agit également d'un immeuble « emblématique » de la reconstruction de 1956 du cabinet d'architectes DAVID et HERPE.

La commune labellisée Cit'ergie et reconnue par l'ADEME et la Région « Territoire en Transition Energétique » a souhaité réaliser un projet exemplaire de niveau BBC rénovation (Bâtiment Basse Consommation). Ce projet aura valeur d'exemple et devrait permettre d'améliorer les connaissances des acteurs de la construction pour ce patrimoine singulier. Les travaux de rénovation thermique de ce projet sont subventionnés dans le cadre de l'Appel à projet « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » ;

Les travaux incluent :

- Le désamiantage,
- La création d'une cage d'escalier extérieur,
- La mise en œuvre d'un ascenseur (avec gaine),
- Les travaux d'isolation par l'intérieur
- Les travaux d'aménagement intérieur (électricité/éclairage, peinture, cloison, faux plafond ...)
- L'Isolation et la réfection complète de la toiture,
- Travaux en façade (portes automatiques ...),
- Remplacement des chaudières actuelles pour des chaudières à condensation.

Ce bâtiment public, patrimoine de la commune, devrait prioritairement accueillir les acteurs du Service Public Régional de l'Orientation, la Mission Locale et le CIO, et proposer la mise à disposition d'une salle multimédia pour les organismes publics et parapublics souhaitant développer des offres de service sur le territoire (CNFPT...).

Le coût de cette opération est évalué à 1 000 692 € HT se répartissant comme suit :

Etudes/honoraires	109 392 €
Travaux	891 300 €
TOTAL	1 000 692 € HT

S'agissant d'un programme structurant pour notre commune, la DSIL pourrait être sollicitée pour un montant d'accompagnement de 20 % soit 182 553 € selon le plan de financement suivant :

Sources	Montant	Taux
Fonds propres Vire Normandie	200 139€	
Emprunts Vire Normandie		
Sous-total 1		
Etat -DETR -DSIL	182 553 €	
Etat autres TEP CV	418 000 €	
Région	200 000 €	
Département		
Autres		
Sous-total 2	1 000 692€	
TOTAL HT	1 000 692€	

Selon l'avis favorable du Bureau Municipal, il est donc proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Habilitier Monsieur le Maire, ou son représentant, à faire toutes les diligences pour solliciter l'obtention de toutes subventions, notamment auprès de l'Etat, dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local pour 2017 à hauteur de 182 553 €, et d'autres partenaires à identifier, permettant de réduire la charge financière du portage des opérations ci-avant répertoriées et, le cas échéant, à signer les conventions s'y rapportant ; étant précisé que les crédits correspondants seront inscrits en dépenses d'investissement du budget principal de Vire Normandie.

Votants : 100 (89 membres présents + 11 pouvoirs)

Pour : 99

Abstention : 1 (Serge HAMEL)

Opposition : 0

Adopté à la majorité

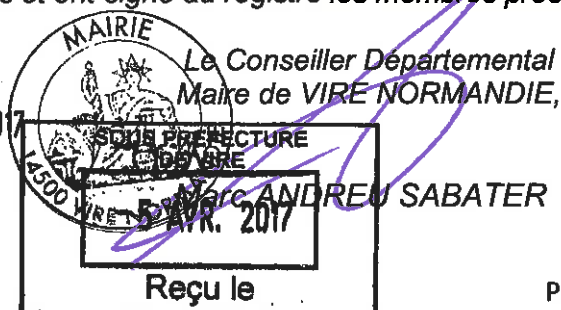
Adopté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire soussigné ATTESTE que

Le présent
a été reçu à la sous-préfecture le : 05 AVR. 2017

publié-notifié le : 05 AVR. 2017

A VIRE le : 05 AVR. 2017
Le Maire





REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 135

Nombre de membres présents : 89

Quorum (69) : Atteint

Nombre de membres excusés : 14

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 11

Nombre de membres absents : 32

Séance du Samedi 3 Mars 2017 à 20 h 00

L'an deux mille dix-sept, le trois du mois d'Avril à vingt heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit mars deux mille dix-sept par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de VIRE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Mme DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT	☒			
Monsieur Christian BELLARD	☒			
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX	☒			
Monsieur Pierre GALLET	☒			
Madame Céline HERVE	☒		☒	
Madame Isabelle HUET	☒			
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Madame Nathalie LENOIR			☒	
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER	☒			
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE		☒		

Commune déléguée de Maisonnelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON	☒			
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ		☒	☒	Guy VELANY
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET		☒		Dimitri RENAULT
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT	☒			
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY	☒			

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD	☒			
Monsieur Daniel LECLERCQ	☒			
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE	☒			
Madame Jarline LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEL	☒			
Monsieur Jérémie MARIE	☒			
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN		☒		Isabelle LEVIEL
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Yaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET	☒			
Madame Veronique BRIENS	☒			
Monsieur Philippe DESMORTREUX	☒			
Madame Chrystel ESNAULT	☒			
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT	☒			
Monsieur Florian HALOTEL			☒	
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE	☒			
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT	☒			
Madame Valérie OLLIVIER	☒			
Madame Chantal PLANQUETTE	☒			
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET	☒			
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD	☒	☒		
Madame Chantal HOUSTIN				
Monsieur Jean-Claude LAVOLE	☒			
Madame Héléne LEPRINCE	☒			

Madame Nadine LETELLIER	☒			
Monsieur Franck LOHAT	☒			
Madame Christelle MARIE		☒		
Madame Sylvia MOREL-PINSARD				
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE	☒			
Monsieur David CAILLY	☒			
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY			☒	
Monsieur Marcel LEGRAND			☒	
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL			☒	

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM	☒			
Monsieur Jean-Claude BIDEL	☒			
Madame Annie BIHEL	☒			
Madame Françoise DERRIEN	☒			
Monsieur Eric du ROSEL	☒			
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-Ange HENNEQUART		☒		Céline ADAM
Madame Jacqueline HUET	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT	☒			
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD	☒			
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Monsieur Robert PORQUIER			☒	
Madame Nadine POTHIER		☒		Marie-José LARIVIERE
Monsieur Dimitri RENAULT	☒			
Monsieur Jacques VOQUER	☒			

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noëlle BALLE	☒			
Monsieur Guy BARBIER		☒		Raymond GABILLARD
Madame Cindy BAUDRON	☒			
Monsieur Roland BERAS	☒			
Monsieur Pascal BINET	☒			
Madame Francine BOUVET		☒		Catherine SEGRETIN
Monsieur Cédric CAER	☒			
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN	☒			
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER		☒		Serge COUASNON
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT	☒			
Monsieur Jérôme FOLLY	☒			
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE	☒			
Madame Noria KEBLI	☒			
Monsieur Yoann LEFEBVRE	☒			
Madame Marie-Claire LEMARCHAND	☒			
Madame Catherine MADELAINE		☒		Marie-Odile MOREL
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON	☒			
Monsieur Remy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL	☒			
Madame Olivia NEEL		☒		Christophe PASSAYS
Monsieur Christophe PASSAYS	☒			
Monsieur Régis PICOT		☒		Eric DUMONT
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN	☒			
Madame Isabelle SEGUIN			☒	
Madame Catherine TAHAN	☒			



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet :
Finances

Séance du lundi 3 Avril 2017 à 20 heures

Adhésion annuelle au CAUE

Monsieur Serge COUASNON donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Institués par la loi n° 77-2 du 3 Janvier 1977 sur l'architecture, les conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) ont pour objet de « promouvoir sur le plan local la qualité de l'architecture et de son environnement ».

La loi n°2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains (loi SRU) a renforcé leur rôle d'acteurs de l'urbanisme.

Leur mission s'adresse à un public très large : adhérents, élus, représentants des collectivités locales, partenaires, professionnels mais aussi particuliers et milieu scolaire.

Au service des élus et des habitants du Calvados, le CAUE intervient gratuitement pour préserver la qualité du cadre de vie avec le souci permanent de l'adapter aux particularités locales. Il se compose d'une équipe pluridisciplinaire (architectes, urbanistes, paysagistes...) aux compétences complémentaires.

Les CAUE développent leur mission de service public à travers l'information, la sensibilisation mais aussi le conseil et la formation.

Le CAUE du département du Calvados est une association départementale loi 1901 créée à l'initiative du Conseil départemental le 11 Janvier 1979.

Par décision du CA du CAUE du Calvados en date du 213 Novembre 2016, il est proposé à Vire Normandie d'adhérer au CAUE sachant que les communes déléguées ne peuvent plus être adhérentes.

Après avis du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil Municipal d'adhérer au CAUE du Calvados, à hauteur de 610 €, montant qui correspond aux communes de la strate 10 000 à 19 999 habitants.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire soussigné ATTESTE que

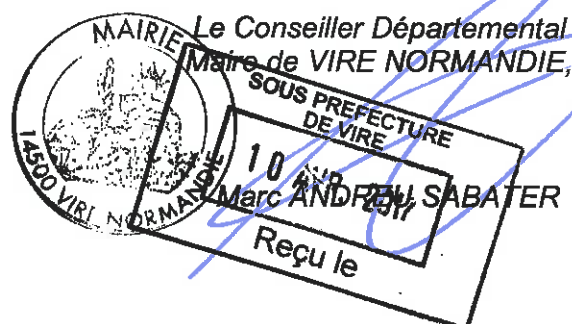
Le présent acte

a été reçu en sous préfecture le : **10 AVR. 2017**

publié-notifié le : **10 AVR. 2017**

A VIRE le : **10 AVR. 2017**

Le Maire



Le Maire informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 136

Nombre de membres présents : 87

Quorum (69) : Atteint

Nombre de membres excusés : 16

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 10

Nombre de membres absents : 33

L'an deux mille dix-sept, le trois du mois d'Avril à vingt heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit mars deux mille dix-sept par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de VIRE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Mme DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD	☒			
Monsieur Daniel LECLERCQ	☒			
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE	☒			
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL	☒			
Monsieur Jérémie MARIE	☒			
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN		☒		Isabelle LEVIEL
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Talleyende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET	☒			
Madame Véronique BRIENS	☒			
Monsieur Philippe DESMORTREUX	☒			
Madame Chrystel ESNAULT	☒			
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT	☒			
Monsieur Florian HALOTEL			☒	
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE	☒			
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT	☒			
Madame Valérie OLLIVIER	☒			
Madame Chantal PLANQUETTE	☒			
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET	☒			
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD	☒			
Madame Chantal HOUSTIN		☒		
Monsieur Jean-Claude LAVOLE	☒			

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT	☒			
Monsieur Christian BELLARD	☒			
Monsieur Romain COMPERE			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX	☒			
Monsieur Pierre GALLET	☒			
Madame Céline HERVE			☒	
Madame Isabelle HUET	☒			
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Madame Nathalie LENOIR			☒	
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER	☒			
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE		☒		

Commune déléguée de Maisonnelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON	☒			
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON		☒		Guy VELANY
Monsieur Alain REVET		☒		Dimitri RENAULT
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT	☒			
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY	☒			

Madame Hélène LEPRINCE	☒			
Madame Nadine LETELLIER	☒			
Monsieur Franck LOHAT	☒			
Madame Christelle MARIE		☒		
Madame Sylvia MOREL-PINSARD		☒		
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT				☒
Monsieur Bernard VINCENT	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE	☒			
Monsieur David CAILLY	☒			
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY			☒	
Monsieur Marcel LEGRAND			☒	
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL			☒	

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM	☒			
Monsieur Jean-Claude BIDEI	☒			
Madame Annie BIHEL	☒			
Madame Françoise DERRIEN	☒			
Monsieur Eric du ROSEL	☒			
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-Ange HENNEQUART		☒		Céline ADAM
Madame Jacqueline HUET	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT	☒			
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD	☒			
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Monsieur Robert PORQUIER			☒	
Madame Nadine POTHIER		☒		Marie-José LARIVIERE
Monsieur Dimitri RENAULT	☒			
Monsieur Jacques VOQUER	☒			

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noëlle BALLE	☒			
Monsieur Guy BARBIER		☒		Raymond GABILLARD
Madame Cindy BAUDRON	☒			
Monsieur Roland BERAS	☒			
Monsieur Pascal BINET	☒			
Madame Francine BOUVET		☒		Catherine SEGRETIN
Monsieur Cédric CAER	☒	☒		
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN	☒			
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER		☒		Serge COUASNON
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT	☒			
Monsieur Jérémie FOLLY	☒			
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE	☒			
Madame Noria KEBLI	☒			
Monsieur Yoann LEFEBVRE	☒			
Madame Marie-Claire LEMARCHAND	☒			
Madame Catherine MADELAINE		☒		Marie-Odile MOREL
Madame Lylane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON	☒			
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL	☒			
Madame Olivia NEEL		☒		
Monsieur Christophe PASSAYS		☒		
Monsieur Régis PICOT		☒		Eric DUMONT
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN	☒			
Madame Isabelle SEGUIN			☒	
Madame Catherine TAHAN	☒			



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet :**Marchés publics***Séance du lundi 3 Avril 2017 à 20 heures*

**Construction d'un pôle de santé
ambulatoire à Vire Normandie -
Autorisation du Maître d'ouvrage
délégué à préparer, passer et signer
les marchés de travaux**

Monsieur Pierre-Henri GALLIER donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le maître d'ouvrage délégué "Société Hérouvillaise d'Economie Mixte pour l'Aménagement" (SHEMA) doit obtenir de la Ville de Vire Normandie, Maître d'ouvrage de l'opération de construction d'un Pôle de Santé Libéral Ambulatoire (PSLA), l'autorisation de préparer, passer et exécuter les marchés de travaux dans le cadre de ce projet.

Un Comité de Pilotage présidé par le Maire a été mise en place afin de suivre le mandat de Maîtrise d'Ouvrage portant sur l'approbation du choix des entreprises pour les travaux et la gestion des contrats ainsi que sur la réception des travaux.

Pour rappel, le montant prévisionnel de l'opération se portait originellement à 1 600 000 € HT. Cependant en date du 30 janvier 2017, le Conseil Municipal a approuvé les évolutions suivantes pour le projet de PSLA :

- Renforcement de l'isolation thermique du bâtiment afin de diminuer la consommation énergétique conformément aux engagements en tant que Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEP CV) en tant que Collectivité labellisée Cit'Ergie ;
- L'aménagement paysager du parking afin de faciliter le stationnement des usagers et des professionnels de santé et d'intégrer au cœur de ce projet de centre-ville de la verdure.

Ces modifications entraînent une modification du plan de financement et une plus value prévisionnelle de 152 000 € HT comme suit :

- Le montant total estimé des dépenses sur le projet s'élève à 1 752 000 € HT ;
- Le montant prévisionnel des aides publiques est identique à celui qui a été indiqué dans le plan de financement initial, soit 1 150 000 € HT.

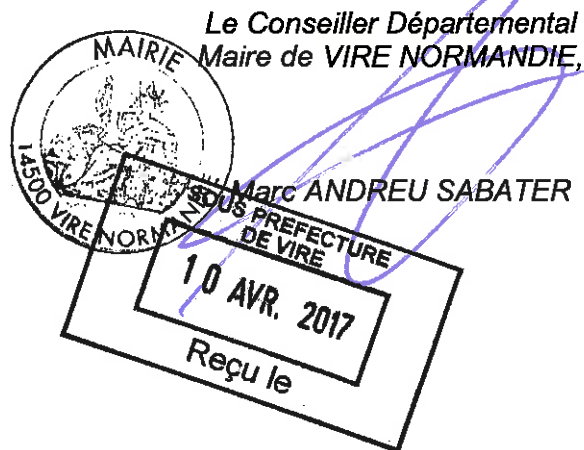
Conformément à l'article 4 de la Convention de Mandat de Maîtrise d'ouvrage conclu avec la SHEMA, les montants définitifs de l'opération pourront être modifiés et ajustés à la signature des marchés de travaux après consultation. En cas de changement de l'enveloppe financière, celui-ci devra être approuvé par le Maître d'ouvrage, et formalisé par un avenant au mandat de Maîtrise d'ouvrage, signé et notifié avant que la SHEMA ne puisse mettre en place ces modifications au plan de financement.

Après avis du Bureau Municipal, il est par conséquent demandé au Conseil Municipal d'autoriser la SHEMA, dans le cadre de son mandat de Maîtrise d'ouvrage, à préparer, passer et exécuter les marchés de travaux nécessaires à l'aboutissement du projet de Pôle de Santé Libéral Ambulatoire.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire soussigné ATTESTE que
Le présent acte
a été reçu en sous préfecture le : **10 AVR. 2017**
publié-notifié le : **10 AVR. 2017**
A VIRE le : **10 AVR. 2017**
Le Maire



Le Maire informe que le présent acte
peut faire l'objet d'un recours pour
excès de pouvoir devant le tribunal
Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 136

Nombre de membres présents : 79

Quorum (69) : Atteint

Nombre de membres excusés : 24

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 12

Nombre de membres absents : 33

Séance du Lundi 8 Avril 2017 à 20 h 00

L'an deux mille dix-sept, le trois du mois d'Avril vingt heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit mars deux mille dix-sept par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de VIRE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Mme DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT	☒			
Monsieur Christian BELLARD	☒			
Monsieur Romain COMPERE			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX	☒			
Monsieur Pierre GALLET	☒			
Madame Céline HERVE			☒	
Madame Isabelle HUET		☒		
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Madame Nathalie LENOIR			☒	
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER	☒			
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE		☒		

Commune déléguée de Maisonnelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON	☒			
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON		☒		Guy VELANY
Monsieur Alain REVET		☒		Dimitri RENAULT
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT	☒			
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY	☒			

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD	☒			
Monsieur Daniel LECLERCQ		☒		Nicole DESMOTTES
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE	☒			
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL	☒			
Monsieur Jérémie MARIE		☒		Sophie GUILLARD
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN		☒		Isabelle LEVIEL
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET	☒			
Madame Véronique BRIENS	☒			
Monsieur Philippe DESMORTREUX	☒			
Madame Chrystal ESNAULT	☒			
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOT	☒			
Monsieur Florian HALOTEL			☒	
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE	☒			
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT	☒			
Madame Valérie OLLIVIER	☒			
Madame Chantal PLANQUETTE	☒			
Madame Marine ROBBS	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET	☒			
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD	☒			
Madame Chantal HOUSTIN		☒		
Monsieur Jean-Claude LAVOLE	☒			

Madame Hélène LEPRINCE	☒			
Madame Nadine LETELLIER	☒			
Monsieur Franck LOHAT	☒			
Madame Christelle MARIE		☒		
Madame Sylvia MOREL-PINSARD		☒		
Monsieur Patrick PRUNIER		☒		
Monsieur Arnaud RAOULT		☒		
Monsieur Bernard VINCENT	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE	☒			
Monsieur David CAILLY	☒			
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES		☒		
Madame Bernadette HARDY			☒	
Monsieur Marcel LEGRAND			☒	
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL			☒	

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM	☒			
Monsieur Jean-Claude BIDEI	☒			
Madame Annie BIHEL	☒			
Madame Françoise DERRIEN	☒			
Monsieur Eric du ROSEL	☒			
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-Ange HENNEQUART		☒		Céline ADAM
Madame Jacqueline HUET	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT	☒			
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD	☒			
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Monsieur Robert PORQUIER			☒	
Madame Nadine POTHIER		☒		Marie-José LARIVIERE
Monsieur Dimitri RENAULT	☒			
Monsieur Jacques VOQUER	☒			

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI		☒		
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE		☒		
Madame Marie-Noëlle BALLE	☒			
Monsieur Guy BARBIER		☒		Raymond GABILLARD
Madame Cindy BAUDRON		☒		
Monsieur Roland BERAS	☒			
Monsieur Pascal BINET	☒			
Madame Francine BOUVET		☒		Catherine SEGRETIN
Monsieur Cédric CAER		☒		
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN	☒			
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER		☒		Serge COUASNON
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT	☒			
Monsieur Jérôme FOLLY	☒			
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE	☒			
Madame Noria KEBLI	☒			
Monsieur Yoann LEFEBVRE	☒			
Madame Marie-Claire LEMARCHAND		☒		Marie-Odile MOREL
Madame Catherine MADELAINE		☒	☒	
Madame Lyliane MAINCENT				
Monsieur Philippe MALLEON	☒		☒	
Monsieur Rémy MAUBANT				
Madame Marie-Odile MOREL	☒			
Madame Olivia NEEL		☒		
Monsieur Christophe PASSAYS		☒		
Monsieur Régis PICOT		☒		Eric DUMONT
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN	☒			
Madame Isabelle SEGUIN			☒	
Madame Catherine TAHAN	☒			



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet :**Marchés publics**

Décision du Conseil Municipal sur la résiliation du marché public de conception-réalisation, études et travaux pour l'implantation d'un service unique d'urgences pour la Clinique Notre Dame et le Centre Hospitalier de Vire Normandie sur le site de la clinique (marché n° 16031)

Séance du lundi 3 Avril 2017 à 20 heures

Monsieur Marc ANDREU SABATER donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 11 janvier 2016 relative à sa présidence, à l'élection et aux délégations consenties du maire ;

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la délibération du conseil municipal du 29 mars 2016 relative à la création d'un service mutualisé des urgences ;

Vu la délibération du 26 septembre 2016 relative à l'approbation de la consultation et de son mode de dévolution, et à l'autorisation donnée au maire de signer le marché de conception-réalisation ;

Vu l'avis de la commission de sélection, s'étant rassemblée le 05 octobre 2016, relative au choix de l'offre économiquement la plus avantageuse en faveur du groupement ZENONE (mandataire) pour un montant global de 2 127 853.20€ HT (tranche ferme : 2 073 478€ HT et tranches optionnelles : 54 375.20€ HT) ;

Vu la délibération du 15 décembre 2016 relative à l'attribution du marché au groupement d'entreprises ZENONE (mandataire) suivant l'avis de la commission de sélection ;

Vu l'arrêté du 08 septembre 2009 portant l'approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux, et notamment des articles 45, 46.4 et 47 ;

Vu le cahier des clauses administratives particulières du marché n°16031, et notamment de l'article 2 sur les pièces constitutives du marché ;

Rappel des éléments de décision relatifs à la conduite de ce projet

Par délibération du conseil municipal du 29 mars 2016, la création d'un service mutualisé des urgences a été votée à l'unanimité. Les éléments de cette délibération font référence :

- à la situation actuelle du service des urgences du Centre Hospitalier de Vire Normandie où des travaux de mises aux normes doivent être réalisés, mais la situation financière du centre hospitalier ne lui permet pas d'investir ;
- aux enjeux du territoire. Les services des urgences sont une porte d'entrée essentielle dans le parcours des soins. Le principe même de l'accueil des urgences garantit, à tout patient quels que soient ses revenus, son statut social et ses difficultés, une réponse possible ;

- au projet et à ses acteurs. Le principe est de regrouper les services actuels qui sont situés l'un au centre hospitalier de Vire Normandie, détenteur de l'autorisation, l'autre sur la clinique Notre Dame de Vire Normandie. L'objectif est d'accueillir plus de 16 000 passages par an.

Autant d'éléments pour que la commune de Vire Normandie en concertation avec ses partenaires, le centre hospitalier de Vire Normandie, la clinique Notre Dame et l'ARS ait proposé de porter la construction d'un bâtiment pour regrouper le service des urgences de l'hôpital sur le site de la clinique avec les urgences de la clinique Notre-Dame.

Un bail à construction devait être conclu entre la SCI de la Clinique Notre-Dame et le constructeur, la collectivité Vire Normandie. Le centre hospitalier en charge de l'exploitation du service des urgences devait verser un loyer au constructeur couvrant ainsi les dépenses d'investissement et les frais financiers à charge de la collectivité.

Rappelons, par ailleurs, que la commune de Vire Normandie bénéficie d'une subvention de l'Etat au titre de la Dotation de soutien à l'investissement public local, pour ce projet, à hauteur de 824 869€. De plus, l'ARS s'était engagée à verser une subvention à hauteur de 500 000€ au centre hospitalier pour l'aménagement et l'équipement du service des urgences.

En parallèle un courrier de l'ARS a été adressé au Directeur par intérim du centre hospitalier le 21 octobre 2016. Ce courrier fait référence à un document fourni par le centre hospitalier en date du 23 septembre 2016 sur la faisabilité du regroupement du site d'urgences de Vire sur le site de la clinique. Ce premier document ne permettait pas à l'ARS d'appréhender précisément les modalités organisationnelles et juridiques de ce projet de regroupement. Le courrier de l'ARS en date du 21 octobre fait donc l'objet d'une demande de précisions sur les modalités organisationnelles, financières et juridiques. Ce courrier conclut que « La précision demandée par rapport à certains éléments.....poursuit l'objectif de parvenir à établir un dossier finalisé de cette opération avant la fin de l'exercice 2016, conformément aux orientations arrêtées lors des précédentes réunions du COPIL et du soutien financier accordé à cet ambitieux projet, tant pour la collectivité territoriale avec l'appui de l'Etat, que de l'ARS. »

Afin de mener à bien ce projet, une procédure adaptée restreinte de conception-réalisation, conformément aux dispositions du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, a donc été lancée en avril 2016. Après avoir réalisé toutes les étapes de passation de la procédure engagée, le maître d'ouvrage a décidé d'attribuer le marché au groupement ZENONE (mandataire). Le marché a donc été signé par le maire le 16 décembre 2016 pour un montant globale de 2 127 853,20€ HT (tranche ferme : 2 073 478€ HT et tranches optionnelles : 54 375,20€ HT) suite au conseil municipal du 15 décembre 2016. Le 19 décembre suivant, sa tranche ferme a été notifiée à ce groupement d'entreprises par courrier avec accusé de réception. Les tranches optionnelles pourront être affirmées par la suite. Le groupement ZENONE (mandataire) depuis cette date a commencé les prestations.

Les éléments qui conduisent à l'arrêt du projet

Certains membres du corps médical hospitalier, les représentants des personnels hospitaliers du centre hospitalier ainsi que des médecins généralistes du territoire ont adressé une lettre ouverte à Monsieur le Maire le 28 février 2017 pour lui faire part de leurs inquiétudes et de leur volonté que ce projet soit arrêté.

Cette lettre ouverte fait référence à une réunion publique qui a eu lieu le 3 février 2017 en présence du Maire au cours de laquelle « ont été exposés les réels dangers du projet de délocalisation du service des urgences de l'hôpital sur le site de la clinique Notre Dame ». Les signataires de cette lettre ouverte demandent « d'abandonner ce projet ». Les raisons évoquées sont les suivantes :

- « La délocalisation des urgences [.....] disqualifiera la justification médicale de l'Unité de Surveillance Médicale Continue (USMC) à l'hôpital et rendra caduque toute intervention entreprise pour rétablir son financement par l'Agence Régionale de Santé et conserver son maintien »,
- « L'absence d'urgentistes sur place et la fermeture de l'USMC dissuaderont les médecins spécialistes de l'hôpital de prendre en charge dans leurs services des patients fragiles ou susceptibles de s'aggraver, la sécurité des patients n'étant pas plus garantie »,
- « Il paraît hasardeux, au regard de la localisation de l'offre de soins médicale, de transférer les urgences d'un lieu où sont présentes les médecins de spécialité et la psychiatrie vers un lieu où seule la chirurgie est pratiquée »,

Cette lettre ouverte a été suivie d'une rencontre en présence des représentants du personnel et du corps médical dans le cadre de la commission générale réunie le 15 mars 2017. Lors de cette réunion, le corps médical et les représentants du personnel du centre hospitalier ont confirmé leur désaccord.

Les motivations et opportunités de la décision :

L'opposition au projet d'une partie du corps médical du centre hospitalier fait courir le risque d'une non-utilisation du bâtiment à construire. A ce risque s'ajoute l'incertitude sur la capacité, pour le centre hospitalier, d'acquitter les loyers de ces locaux à la commune de Vire Normandie.

La conjugaison de ces deux risques remet en question la viabilité du projet. Il n'est pas acceptable que les deniers publics ne soient pas utilisés à bon escient.

En référence à l'article 45 du Cahier des clauses administratives générales applicable aux marchés publics de travaux (CCAG-Travaux), le pouvoir adjudicateur, à savoir la commune de Vire Normandie, peut mettre fin à l'exécution des prestations et des travaux faisant l'objet du marché avant l'achèvement de ceux-ci de manière unilatérale et pour motif d'intérêt général. Il est précisé que dans ce cas, ce type de résiliation entraîne le droit au titulaire à être indemnisé du préjudice qu'il subit du fait de cette décision conformément à l'article 46.4 du CCAG-Travaux.

CONSIDERANT,

- Qu'un des partenaires se retire du projet,
- Que le risque encouru pour une non utilisation des locaux et les difficultés rencontrées pour rembourser la collectivité sont réels,
- Et que les motifs de cette résiliation pour motif d'intérêt général tiennent à des modifications de circonstances d'ordre de fait.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL, APRES AVOIR DELIBERE, COMPTE TENU DE L'ENSEMBLE DES ELEMENTS :

- D'approuver les motivations de la résiliation pour motif d'intérêt général tenant à une modification des circonstances de fait ;
- De se prononcer et de décider de résilier le marché de conception-réalisation relatif aux études et travaux pour l'implantation d'un service unique d'urgences pour la clinique Notre Dame et le centre hospitalier de Vire Normandie sur le site de la clinique (marché n° 16031) pour motif d'intérêt général ;
- D'autoriser Monsieur le maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Votants : 91 (79 membres présents + 12 pouvoirs)

Vote :

Pour : 85

Abstentions : 6

Opposition : 0

Adopté à la majorité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire soussigné ATTESTE que

L'acte ci-dessus

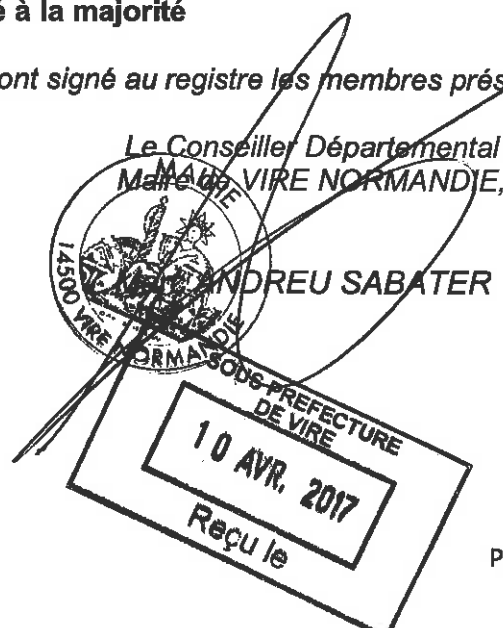
a été reçu en sous préfecture le : **10 AVR. 2017**

publié-notifié le : **10 AVR. 2017**

A VIRE le : **10 AVR. 2017**

Le Maire

Le Maire informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication





REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 136

Nombre de membres présents : 79

Quorum (69) : Atteint

Nombre de membres excusés : 24

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 12

Nombre de membres absents : 33

Séance du Lundi 8 Avril 2017 à 20 h 00

L'an deux mille dix-sept, le trois du mois d'Avril à vingt heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit mars deux mille dix-sept par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de VIRE, sous présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Mme DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT	☒			
Monsieur Christian BELLARD	☒			
Monsieur Romain COMPERE			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX	☒			
Monsieur Pierre GALLET	☒			
Madame Céline HERVE			☒	
Madame Isabelle HUET		☒		
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Madame Nathalie LENOIR			☒	
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER	☒			
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE		☒		

Commune déléguée de Maisonnelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON	☒			
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON		☒		Guy VELANY
Monsieur Alain REVET		☒		Dimitri RENAULT
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT	☒			
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY	☒			

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHALVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD	☒			
Monsieur Daniel LEGERCQ		☒		Nicole DESMOTTES
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE	☒			
Madame Janine LEVARDON				
Madame Isabelle LEVIEIL	☒		☒	
Monsieur Jérémie MARIE		☒		Sophie GUILLARD
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN		☒		Isabelle LEVIEIL
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET	☒			
Madame Veronique BRIENS	☒			
Monsieur Philippe DESMORTREUX	☒			
Madame Chrystel ESNAULT	☒			
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT	☒			
Monsieur Florian HALOTEL			☒	
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE	☒			
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT	☒			
Madame Valérie OLLIVIER	☒			
Madame Chantal PLANQUETTE	☒			
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET	☒			
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD	☒			
Madame Chantal HOUSTIN		☒		
Monsieur Jean-Claude LAVOLE	☒			

Madame Hélène LEPRINCE	☒			
Madame Nadine LETELLIER	☒			
Monsieur Franck LOHAT	☒			
Madame Christelle MARIE		☒		
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT				☒
Monsieur Bernard VINCENT	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE	☒			
Monsieur David CAILLY	☒			
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES		☒		
Madame Bernadette HARDY			☒	
Monsieur Marcel LEGRAND			☒	
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL			☒	

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM	☒			
Monsieur Jean-Claude BIDEL	☒			
Madame Annie BIHEL	☒			
Madame Françoise DERRIEN	☒			
Monsieur Eric du ROSEL	☒			
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-Ange HENNEQUART		☒		Céline ADAM
Madame Jacqueline HUET	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT	☒			
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD	☒			
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Monsieur Robert PORQUIER			☒	
Madame Nadine POTHIER		☒		Marie-José LARIVIERE
Monsieur Dimitri RENAULT	☒			
Monsieur Jacques VOQUER	☒			

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI		☒		
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE		☒		
Madame Marie-Noëlle BALLE	☒			
Monsieur Guy BARBIER		☒		Raymond GABILLARD
Madame Cindy BAUDRON		☒		
Monsieur Roland BERAS	☒			
Monsieur Pascal BINET	☒			
Madame Francine BOUVET		☒		Catherine SEGRETIN
Monsieur Cédric CAER		☒		
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN	☒			
Monsieur Serge COUASNON	☒			Serge COUASNON
Monsieur Laurent DECKER		☒		
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT	☒			
Monsieur Jérôme FOLLY	☒			
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODEBARGE	☒			
Madame Noria KEBLI	☒			
Monsieur Yoann LEFEBVRE	☒			
Madame Marie-Claire LEMARCHAND		☒		
Madame Catherine MADELAINE		☒		Marie-Odile MOREL
Madame Lylane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON	☒		☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL	☒			
Madame Olivia NEEL		☒		
Monsieur Christophe PASSAYS		☒		
Monsieur Régis PICOT		☒		Eric DUMONT
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN	☒			
Madame Isabelle SEGUIN			☒	
Madame Catherine TAHAN	☒			



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet :**Urbanisme/Habitat**

**Programme Local de l'Habitat
(PLH) – Opération Programmée
d'Amélioration de l'Habitat
(OPAH) – Subventions aux
particuliers**

Séance du lundi 3 Avril 2017 à 20 heures

Madame Nicole DESMOTTES donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La Communauté de Communes de Vire substituée depuis le 1^{er} janvier 2016 par la commune nouvelle de Vire Normandie, a signé une convention avec l'ANAH le 31 mai 2014 permettant la mise en place du suivi-animation de l'OPAH qui se déroulera sur la période 2014-2017.

Le dispositif prévoit une subvention complémentaire à celle de l'Agence Nationale pour l'Habitat (ANAH) au profit des propriétaires occupants et propriétaires bailleurs selon le barème indiqué ci-dessous :

POUR LES PROPRIETAIRES OCCUPANTS :

		Vire Normandie (toute commune déléguée)		Primes supplémentaires (centre-ville de Vire)
		Pourcentage d'aide sur le coût des travaux HT	Plafond d'aide	
1 - Lutte contre l'habitat indigne				
Revenus « modestes »	10 %	2500 €	-	
Revenus « très modestes »		Pas de plafond	-	
2 - Logement très dégradé				
Revenus « modestes »	5 %	2150 €	-	
Revenus « très modestes »		Pas de plafond	-	
3 - Sécurité salubrité				
Revenus « modestes »	5 %	400 €	-	
Revenus « très modestes »		Pas de plafond	-	
4 - Autonomie de la personne				
Revenus « très modestes »	5 %	Pas de plafond	-	
5 - Lutte contre la précarité énergétique				
Revenus « modestes » et « très modestes »		Prime de 500 €	+ 500 €	
6 - Prime assainissement autonome*				
Revenus « modestes » et « très modestes »		10 % des travaux ANC	1000 €	-

* dans le cadre d'une réhabilitation du logement. Les cibles prioritaires de cette action sont les logements ne disposant pas d'un système d'assainissement et les installations existantes dont la réhabilitation est considérée comme urgente par le SPANC.

POUR LES PROPRIETAIRES BAILLEURS :

	Vire Normandie (toute commune déléguée)		Primes supplémentaires (centre-ville de Vire)
	Pourcentage d'aide sur coût des travaux HT	Plafond d'aide	
1 - Lutte contre l'habitat indigne			
Niveau « social » et « très social »	10 %	3400 €	-
2 - Logement très dégradé			
Niveau « social » et « très social »	5 %	2350 €	-
3 - Sécurité salubrité			
Niveau « social » et « très social »	5%	1300 €	-
4 - Logement dégradé			
Niveau « social » et « très social »	5 %	1300 €	-
5 - Autonomie de la personne			
Niveau « social » et « très social »	5 %	1300 €	-
6 – RSD non décence			
Niveau « social » et « très social »	5 %	1300 €	-
7 – Travaux d'amélioration de la performance énergétique			
Niveau « social » et « très social »	10 %	2600 €	+ 1 000 €
8 - Primes sorties de vacance*			
Niveau « intermédiaire »	1000 €		+ 1 500 €
Niveau « social » et « très social »	2000 €		+ 3 000 €

* Primes accordées pour la remise sur le marché des logements vacants depuis 2 ans ou plus au 1^{er} janvier de l'année N-2. Pour bénéficier de cette prime, le logement doit faire l'objet de travaux d'amélioration. L'ancienneté de la vacance du logement sera justifiée à partir du fichier des locaux vacants transmis par la Direction générale des Finances Publiques (DGFIP).

Dans ce cadre, les personnes dont le nom figure dans le tableau annexé au présent rapport ont réalisé des travaux conformes aux objectifs de l'OPAH et peuvent prétendre à des subventions d'un montant global de 8 958,00 € (subventions de Vire Normandie) et 5 000,00 € (subventions de la commune déléguée de Vire liées au périmètre du centre-ville) pour un montant total de travaux de 206 114,00 € TTC, concernant 3 logements.

Vu la convention d'OPAH adoptée par délibération n°1 du Conseil Communautaire le 06 mars 2014.

Vu l'arrêté N° 86-15 portant création d'une commune nouvelle Vire Normandie, et notamment son article 7.

Suivant l'avis du Bureau municipal, le Conseil Municipal de Vire Normandie est invité :

- à autoriser le versement des primes visées en annexe, au vu des factures acquittées et visées par l'animateur de l'OPAH ;
- à dire que la dépense d'un montant total de 8 958,00 € sera imputée au compte 2042 de Vire Normandie ;
- à dire que la dépense d'un montant total de 5 000,00 € sera imputée à l'état spécial de la commune déléguée de Vire.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire soussigné ATTESTE que

Le présent acte

a été reçu en sous préfecture le : 10 AVR. 2017

publié-notifié le : 10 AVR. 2017

A VIRE le : 10 AVR. 2017

Le Maire



Annexe – Travaux réalisés ouvrant droit à une subvention au titre de l’OPAH

Demandeur	Adresse du logement	Nombre de logements concernés	Statut (*)	Type de travaux	Coût des travaux	Subventions Vire Normand	Aides « centre-ville »	Date de réception des factures
GOUBEAUX Indivision	Le Moulin de la Lande Saint-Germain-de-Tallevende 14500 VIRE NORMANDIE	1	PB	Travaux de réhabilitation (logement très dégradé)	107 694 €	2 350 €	0 €	23/01/2017
SCI COJEMPA	65, rue d’Aigneaux Vire 14500 VIRE NORMANDIE	2	PB	Travaux de réhabilitation (logements très dégradés) et d’économie d’énergie + sortie de vacance	98 420 €	6 608 €	5 000 €	30/01/2017
Total		3			206 114 €	8 958 €	5 000 €	

(*) PO : Propriétaire occupant /PB : Propriétaire bailleur



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 136

Nombre de membres présents : 74

Quorum (69) : Atteint

Nombre de membres excusés : 29

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 12

Nombre de membres absents : 33

Séance du Lundi 8 Août 2017 à 20 h 00

L'an deux mille dix-sept, le trois du mois d'Avril vingt heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit mars deux mille dix-sept par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de VIRE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Mme DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT	☒			
Monsieur Christian BELLARD	☒			
Monsieur Romain COMPERE			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX		☒		
Monsieur Pierre GALLET	☒			
Madame Céline HERVE			☒	
Madame Isabelle HUET		☒		
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Madame Nathalie LENOIR			☒	
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER	☒			
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE		☒		

Commune déléguée de Maisonnelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET		☒		
Madame Béatrice CHERON	☒			
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ		☒		Guy VELANY
Madame Aurélie MANSON		☒		Dimitri RENAULT
Monsieur Alain REVET		☒	☒	
Monsieur Benoît ROUX				
Monsieur Emmanuel SEBERT	☒			
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY	☒			

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD	☒			
Monsieur Daniel LECLERCQ		☒		Nicole DESMOTTES
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE	☒			
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEL		☒		
Monsieur Jérémie MARIE		☒		Sophie GUILLARD
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN		☒		Isabelle LEVIEL
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET	☒			
Madame Véronique BRIENS				
Monsieur Philippe DESMORTREUX	☒			
Madame Chrystel ESNAULT	☒			
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT	☒			
Monsieur Florian HALOTEL			☒	
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE	☒			
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT	☒			
Madame Valérie OLLIVIER	☒			
Madame Chantal PLANQUETTE	☒			
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON		☒		
Monsieur Jacques FAUDET	☒			
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD	☒			
Madame Chantal HOUSTIN		☒		
Monsieur Jean-Claude LAVOLE	☒			
Madame Hélène LEPRINCE	☒			
Madame Nadine LETELLIER	☒			

Monsieur Franck LOHAT	☒			
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD		☒		
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE	☒			
Monsieur David CAILLY	☒			
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES		☒		
Madame Bernadette HARDY			☒	
Monsieur Marcel LEGRAND			☒	
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL			☒	

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM	☒			
Monsieur Jean-Claude BIDEL	☒			
Madame Annie BIHEL	☒			
Madame Françoise DERRIEN	☒			
Monsieur Eric du ROSEL	☒			
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-Ange HENNEQUART		☒		Céline ADAM
Madame Jacqueline HUET	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT	☒			
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD	☒			
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Monsieur Robert PORQUIER			☒	
Madame Nadine POTHIER		☒		Marie-José LARIVIERE
Monsieur Dimitri RENAULT	☒			
Monsieur Jacques VOQUER	☒			

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI		☒		
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE		☒		
Madame Marie-Noëlle BALLE	☒			Raymond GABILLARD
Monsieur Guy BARBIER		☒		
Madame Cindy BAUDRON		☒		
Monsieur Roland BERAS	☒			
Monsieur Pascal BINET	☒			
Madame Francine BOUVET		☒		Catherine SEGRETIN
Monsieur Cédric CAER		☒		
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN	☒			
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER		☒		Serge COUASNON
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT	☒			
Monsieur JérémY FOLLY	☒			
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE	☒			
Madame Noria KEBLI	☒			
Monsieur Yoann LEFEBVRE	☒			
Madame Marie-Claire LEMARCHAND		☒		
Madame Catherine MADELAINE		☒	☒	Marie-Odile MOREL
Madame Lylane MAINCENT				
Monsieur Philippe MALLEON	☒			
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL	☒			
Madame Olivia NEEL		☒		
Monsieur Christophe PASSAYS		☒		
Monsieur Régis PICOT		☒		Eric DUMONT
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN	☒			
Madame Isabelle SEGUIN			☒	
Madame Catherine TAHAN		☒		



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet :
Personnel

**Création d'un besoin pour
accroissement temporaire d'activité
durant 3 mois pour le magasin**

Séance du lundi 3 Avril 2017 à 20 heures

Monsieur Raymond GABILLARD donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

L'organisation administrative de Vire Normandie faisant suite à la création de la commune nouvelle et de la rétrocession des compétences auprès de l'EPCI Intercom de la Vire au Noireau va évoluer. Le magasin est concerné par cette réorganisation.

Dans l'attente de cette structuration, il est proposé une nouvelle fois de renouveler l'actuel agent en CAE en tant que contractuel sur une période de trois mois afin de permettre l'efficience de ce nouvel organigramme qui déterminera l'organisation de ce magasin qui est un support nécessaire à l'approvisionnement des services municipaux.

Il est proposé au conseil municipal de créer un emploi non permanent pour un accroissement temporaire d'activité de magasinier à temps complet dans les conditions prévues à l'article 3 de la loi n°84-53.

Après avis de la Commission du Personnel et du Bureau Municipal, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **De créer un emploi non permanent d'adjoint technique pour un accroissement temporaire d'activité à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaire.**
- **Que la rémunération est fixée sur la base de la grille indiciaire relevant du grade d'adjoint technique.**
- **Les dispositions de la présente délibération prendront effet au 4 avril 2017.**
- **Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget.**

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire soussigné ATTESTE que

Le présent acte

a été reçu en sous préfecture le :

publié-notifié le : **10 AVR. 2017**

A VIRE le : **10 AVR. 2017**

Le Maire

10 AVR. 2017

Le Maire informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours excès de pouvoir devant le tribunal administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication





REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 136

Nombre de membres présents : 73

Quorum (69) : Atteint

Nombre de membres excusés : 30

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 12

Nombre de membres absents : 33

Séance du Samedi 8 Avril 2017 à 20 h 00

L'an deux mille dix-sept, le trois du mois d'Avril à vingt heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit mars deux mille dix-sept par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de VIRE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Mme DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT	☒			
Monsieur Christian BELLIARD	☒			
Monsieur Romain COMPERE			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX		☒		
Monsieur Pierre GALLET	☒			
Madame Céline HERVE			☒	
Madame Isabelle HUET		☒		
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Madame Nathalie LENOIR			☒	
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER	☒			
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE		☒		

Commune déléguée de Maisonnelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET		☒		
Madame Béatrice CHERON	☒			
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON		☒		Guy VELANY
Monsieur Alain REVET		☒		Dimitri RENAULT
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT	☒			
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY	☒			

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD	☒			
Monsieur Daniel LECLERCQ		☒		Nicole DESMOTTES
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE	☒			
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEL		☒		
Monsieur Jérémie MARIE		☒		Sophie GUILLARD
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN		☒		Isabelle LEVIEL
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maïd VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET	☒			
Madame Veronique BRIENS	☒			
Monsieur Philippe DESMORTREUX	☒			
Madame Christel ESNAULT	☒			
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT	☒			
Monsieur Florian HALOTEL			☒	
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE	☒			
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT	☒			
Madame Valérie OLLIVIER	☒			
Madame Chantal PLANQUETTE	☒			
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROUILLON		☒		
Monsieur Jacques FAUDET	☒			
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD	☒			
Madame Chantal HOUSTIN		☒		
Monsieur Jean-Claude LAVOLE	☒			
Madame Hélène LEPRINCE	☒			
Madame Nadine LETELLIER	☒			

Monsieur Franck LOHAT	☒		
Madame Christelle MARIE		☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD		☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒
Monsieur Amaud RAOULT			☒
Monsieur Bernard VINCENT	☒		

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE	☒			
Monsieur David CAILLY	☒			
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES		☒		
Madame Bernadette HARDY			☒	
Monsieur Marcel LEGRAND			☒	
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoît LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL			☒	

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM	☒			
Monsieur Jean-Claude BIDEL	☒			
Madame Annie BIHEL	☒			
Madame Françoise DERRIEN	☒			
Monsieur Eric du ROSEL	☒			
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-Ange HENNEQUART		☒		Céline ADAM
Madame Jacqueline HUET	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT	☒			
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD	☒			
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Monsieur Robert PORQUIER			☒	
Madame Nadine POTHIER		☒		Marie-José LARIVIERE
Monsieur Dimitri RENAULT	☒			
Monsieur Jacques VOQUER	☒			

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI		☒		
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE		☒		
Madame Marie-Noëlle BALLE	☒			
Monsieur Guy BARBIER		☒		Raymond GABILLARD
Madame Cindy BAUDRON		☒		
Monsieur Roland BERAS	☒			
Monsieur Pascal BINET	☒			
Madame Franche BOUVET		☒		Catherine SEGRETIN
Monsieur Cédric CAER		☒		
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN	☒			
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER		☒		Serge COUASNON
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT	☒			
Monsieur Jérémie FOLLY		☒		
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE	☒			
Madame Noria KEBLI	☒			
Monsieur Yoann LEFEBVRE	☒			
Madame Marie-Claire LEMARCHAND		☒		
Madame Catherine MADELAINE		☒		Marie-Odile MOREL
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON	☒			
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL	☒			
Madame Olivia NEEL		☒		
Monsieur Christophe PASSAYS		☒		
Monsieur Régis PICOT		☒		Eric DUMONT
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN	☒			
Madame Isabelle SEGUIN			☒	
Madame Catherine TAHAN		☒		



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet :
Personnel

Séance du lundi 3 Avril 2017 à 20 heures

**Modification de la délibération du
CM de septembre 2016 quant à la
création d'un emploi d'ingénieur à
temps complet**

Monsieur Raymond GABILLARD donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

La délibération du CM du 26 septembre 2016 avait permis d'augmenter la quotité de temps de travail d'un ingénieur de 21 h hebdomadaire pour le passer sur un emploi à temps complet.

Le Conseil Municipal a créé cet emploi d'ingénieur à temps complet aux fins d'assurer :

- le suivi du projet de rénovation du musée de Vire, particulièrement le programme architectural ainsi que la création d'un espace dédié à la reconstruction,
- le pré-projet de rénovation du château du Cotin
- la mise en valeur du patrimoine de la Reconstruction. Dans ce cadre, il s'agit d'impulser et de coordonner la réponse à l'appel à projets de la Région sur les villes-centres bourgs de la Reconstruction et d'assurer le suivi, de contribuer au réseau PRISME, de multiplier les initiatives en direction des habitants (Cf. mois de l'architecture, journée du patrimoine, conseil....).
- de développer et structurer les relations avec les différents partenaires afin de faciliter la mise en œuvre d'actions de valorisation du patrimoine de la Reconstruction : CAPEB, Fondation du Patrimoine, SEMIVIR, EPFN, professionnels de l'immobilier, co-propriétaires.....

Toutefois, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, il pourra être pourvu par un agent contractuel sur la base de l'article 3-3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.

Il pourra être recruté par voie de contrat à durée déterminée de 3 ans compte tenu du niveau de qualification et d'expérience attendue.

Le contrat sera renouvelable par reconduction expresse. La durée totale des contrats en CDD ne pourra excéder 6 ans. A l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat de l'agent sera reconduit pour une durée indéterminée.

L'agent devra justifier d'un diplôme d'architecture et patrimoine et bénéficier d'une expérience professionnelle permettant la prise en main et la mise en œuvre des projets en cours. La rémunération de cet agent sera calculée, compte tenu de la nature des fonctions à exercer assimilées à un emploi de catégorie A, par référence à la grille indiciaire des ingénieurs territoriaux.

Après avis de la Commission du Personnel et du Bureau Municipal, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- De modifier la délibération du 26 septembre 2016 en vue de permettre, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, de pourvoir à cet emploi par un agent contractuel sur la base de l'article 3-3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.
- Que la rémunération est fixée sur la base de la grille indiciaire relevant du grade des ingénieurs.
- Que les dispositions de la présente délibération prendront effet au 4 avril 2017.
- Que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire soussigné ATTESTE que

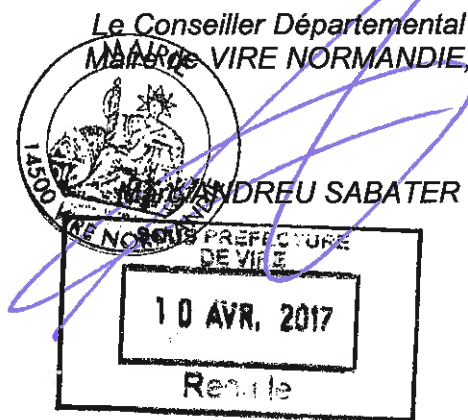
Le présent acte

a été reçu en sous préfecture le : 10 AVR. 2017

publié-notifié le : 10 AVR. 2017

A VIRE le : 10 AVR. 2017

Le Maire



Le Maire informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 136

Nombre de membres présents : 73

Quorum (69) : Atteint

Nombre de membres excusés : 30

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 12

Nombre de membres absents : 33

Séance du Samedi 3 Août 2017 à 20 h 00

L'an deux mille dix-sept, le trois du mois d'Avril à vingt heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit mars deux mille dix-sept par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de VIRE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Mme DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT	☒			
Monsieur Christian BELLARD	☒			
Monsieur Romain COMPERE			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG		☒	☒	
Madame Christine DUCREUX				
Monsieur Pierre GALLET	☒			
Madame Céline HERVE			☒	
Madame Isabelle HUET		☒		
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Madame Nathalie LENOIR			☒	
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER	☒			
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE		☒		

Commune déléguée de Maisonscelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET		☒		
Madame Béatrice CHERON	☒			
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON		☒		Guy VELANY
Monsieur Alain REVET		☒		Dimitri RENAULT
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT	☒			
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY	☒			

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD	☒			
Monsieur Daniel LECLERCQ		☒		Nicole DESMOTTES
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE	☒			
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVEIL		☒		
Monsieur Jérémie MARIE		☒		Sophie GUILLARD
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN		☒		Isabelle LEVIEL
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Yaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET	☒			
Madame Véronique BRIENS	☒			
Monsieur Philippe DESMORTREUX	☒			
Madame Chrystel ESNAULT	☒			
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT	☒			
Monsieur Florian HALOTEL			☒	
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE	☒			
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT	☒			
Madame Valérie OLLIVIER	☒			
Madame Chantal PLANQUETTE	☒			
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON		☒		
Monsieur Jacques FAUDET	☒			
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD	☒			
Madame Chantal HOUSTIN		☒		
Monsieur Jean-Claude LAVOLE	☒			

Madame Hélène LEPRINCE	☒			
Madame Nadine LETELLIER	☒			
Monsieur Franck LOHAT	☒			
Madame Christelle MARIE		☒		
Madame Sylvia MOREL-PINSARD		☒		
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE	☒			
Monsieur David CAILLY	☒			
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES		☒		
Madame Bernadette HARDY			☒	
Monsieur Marcel LEGRAND			☒	
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL			☒	

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM	☒			
Monsieur Jean-Claude BIDEL	☒			
Madame Annie BIHEL	☒			
Madame Françoise DERRIEN	☒			
Monsieur Eric du ROSEL	☒			
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-Ange HENNEQUART		☒		Céline ADAM
Madame Jacqueline HUET	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT	☒			
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD	☒			
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Monsieur Robert PORQUIER			☒	
Madame Nadine POTHIER		☒		Marie-José LARIVIERE
Monsieur Dimitri RENAULT	☒			
Monsieur Jacques VOQUER	☒			

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI		☒		
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE		☒		
Madame Marie-Noëlle BALLE	☒			
Monsieur Guy BARBIER		☒		Raymond GABILLARD
Madame Cindy BAUDRON		☒		
Monsieur Roland BERAS	☒			
Monsieur Pascal BINET	☒			
Madame Franche BOUVET		☒		Catherine SEGRETIN
Monsieur Cédric CAER		☒		
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN	☒			
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER		☒		Serge COUASNON
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT	☒			
Monsieur Jérémie FOLLY		☒		
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE	☒			
Madame Noria KEBLI	☒			
Monsieur Yoann LEFEBVRE	☒			
Madame Marie-Claire LEMARCHAND		☒		
Madame Catherine MADELAINE		☒		Marie-Odile MOREL
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON	☒			
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL	☒			
Madame Olivia NEEL		☒		
Monsieur Christophe PASSAYS		☒		
Monsieur Régis PICOT		☒		Eric DUMONT
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN	☒			
Madame Isabelle SEGUIN			☒	
Madame Catherine TAHAN		☒		



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet :
Vie Associative

Séance du lundi 3 Avril 2017 à 20 heures

Subventions aux associations

Madame Marie-Noëlle BALLE et Maires Délégués concernés donnent lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La création de la commune nouvelle nous conduit à modifier la gestion des subventions aux associations.

En effet, il est nécessaire d'avoir une approche cohérente dans l'accompagnement de la vie associative sur le territoire de Vire Normandie.

Cette harmonisation des pratiques se fait progressivement et en concertation avec les élus et agents concernés.

L'objectif est de maintenir le tissu associatif, d'accompagner le changement et de développer les réseaux pour faciliter l'action des bénévoles, facteur de cohésion sociale. Dans l'optique de la valorisation du bénévolat il a, en effet, été acté par le copil (comité de pilotage) de la vie associative la participation des associations de Vire Normandie qui le souhaitent à la fête des associations en octobre prochain.

Pour en revenir aux subventions, la lecture des tableaux ci-joints est la suivante :

- un premier document concerne les subventions Vire Normandie **(annexe 3 a)**;
- le deuxième concerne les associations qui reçoivent des subventions de plusieurs communes déléguées. Il convient alors pour faciliter le traitement administratif du mandatement des aides financières et en clarifier l'affectation, de les regrouper sous Vire Normandie. Il sera précisé lors de la notification du montant de l'aide accordée à chaque association, la provenance et la hauteur de la participation de chaque commune déléguée **(annexe 3 b)** ;
- le troisième concerne les associations soutenues financièrement par les communes déléguées **(annexe 3 c)**.

Il est obligatoire, pour toute subvention supérieure à 23 000€ d'établir une convention **(annexe 4)** avec l'association concernée.

C'est le cas des associations suivantes :

- l'association du Football Virois (AFV)
- le Rugby Club du Bocage Virois (RCBV)
- l'Union Sportive Municipale Viroise (USMV)
- le Comité des Œuvres Sociales (COS)
- les Virevoltés
- l'Association Catholique Viroise
- le Théâtre du Préau
- Vire Avenir
- le CCAS

Il vous est demandé de valider les subventions aux associations et œuvres d'utilité publique pour 2017.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire soussigné ATTESTE que
Le présent acte
a été reçu en sous préfecture le : 14 AVR. 2017
publié-notifié le : 14 AVR. 2017
A VIRE le : 14 AVR. 2017
Le Maire

Le Maire informe que le présent acte
peut faire l'objet d'un recours pour
excès de pouvoir devant le tribunal
Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication





REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 136

Nombre de membres présents : 73

Quorum (69) : Atteint

Nombre de membres excusés : 30

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 12

Nombre de membres absents : 33

Séance du Lundi 8 Avril 2017 à 20 h 00

L'an deux mille dix-sept, le trois du mois d'Avril à vingt heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit mars deux mille dix-sept par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de VIRE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Mme DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT	☒			
Monsieur Christian BELLARD	☒			
Monsieur Romain COMPERE			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX		☒		
Monsieur Pierre GALLET	☒			
Madame Céline HERVE			☒	
Madame Isabelle HUET		☒		
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Madame Nathalie LENOIR			☒	
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régina ROGER	☒			
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE		☒		

Commune déléguée de Maisonnelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET		☒		
Madame Béatrice CHERON	☒			
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON		☒		Guy VELANY
Monsieur Alain REVET		☒		Dimitri RENAULT
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT	☒			
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY	☒			

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD	☒			
Monsieur Daniel LECLERCQ		☒		Nicole DESMOTTES
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE	☒			
Madame Jarline LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL		☒		
Monsieur Jérémie MARIE		☒		Sophie GUILLARD
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN		☒		Isabelle LEVIEL
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET	☒			
Madame Veronique BRIENS	☒			
Monsieur Philippe DESMORTREUX	☒			
Madame Chrystel ESNAULT	☒			
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT	☒			
Monsieur Florian HALOTEL			☒	
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE	☒			
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT	☒			
Madame Valérie OLLIVIER	☒			
Madame Chantal PLANQUETTE	☒			
Madame Marthe ROBBS	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON		☒		
Monsieur Jacques FAUDET	☒			
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD	☒			
Madame Chantal HOUSTIN		☒		
Monsieur Jean-Claude LAVOLE	☒			

Madame Héliène LEPRINCE	☒			
Madame Nadine LETELLIER	☒			
Monsieur Franck LOHAT	☒			
Madame Christelle MARIE		☒		
Madame Sylvia MOREL-PINSARD				
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE	☒			
Monsieur David CAILLY	☒			
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES		☒		
Madame Bernadette HARDY			☒	
Monsieur Marcel LEGRAND			☒	
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL			☒	

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM	☒			
Monsieur Jean-Claude BIDEL	☒			
Madame Annie BIHEL	☒			
Madame Françoise DERRIEN	☒			
Monsieur Eric du ROSEL	☒			
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-Ange HENNEQUART		☒		Céline ADAM
Madame Jacqueline HUET	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT	☒			
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD	☒			
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Monsieur Robert PORQUIER			☒	
Madame Nadine POTHIER		☒		Marie-José LARIVIERE
Monsieur Dimitri RENAULT	☒			
Monsieur Jacques VOQUIER	☒			

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI		☒		
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE		☒		
Madame Marie-Noëlle BALLE	☒			
Monsieur Guy BARBIER		☒		Raymond GABILLARD
Madame Cindy BAUDRON		☒		
Monsieur Roland BERAS	☒			
Monsieur Pascal BINET	☒			
Madame Francine BOUVET		☒		Catherine SEGRETIN
Monsieur Cédric CAER		☒		
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN	☒			
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER		☒		Serge COUASNON
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT	☒			
Monsieur Jérémie FOLLY		☒		
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE	☒			
Madame Noria KEBLI	☒			
Monsieur Yoann LEFEBVRE	☒			
Madame Marie-Claire LEMARCHAND		☒		Marie-Odile MOREL
Madame Catherine MADELAINE		☒		
Madame Lylane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON	☒			
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL	☒			
Madame Olivia NEEL		☒		
Monsieur Christophe PASSAYS		☒		
Monsieur Régis PICOT		☒		Eric DUMONT
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN	☒			
Madame Isabelle SEGUIN			☒	
Madame Catherine TAHAN		☒		

Subventions 2017 Vire Normandie		
Les Virevoltés ■ spectacles communes historiques		10000
M.J.C. subvention fonctionnement part fixe		439194
M.J.C. subvention fonctionnement part variable		156180
ADPCR défense et promotion du chemin de fer		500
USEP		6000
CLLAI comité local logement autonome des jeunes		9000
Accès au droit CDAD PAD de Vire		5038

DEMANDES SUBVENTIONS ASSOCIATIONS 2017	VIRE	COULONCES	ROULLOURS	TRUTTEMER LE GRAND	TRUTTEMER LE PETIT	VAUDRY	ST GERMAIN	MAISONCELLES	VIRE NORMANDIE
Alcool assistance croix d'or	500,00					50,00	16,00		566,00
association des diabétiques	300,00						30,00		330,00
BPAC	200,00						50,00		250,00
Club de l'Amitié des 2 Truttemer				215,00	110,00				325,00
Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés (FNATH)	550,00					50,00			600,00
Les Fleurs de la Mémoire	150,00				15,00				165,00
Prévention routière	300,00		54,00	30,00		70,00	50,00		504,00
Société de Chasse intercommunale de Saint Martin de Tvde, St Manvieu, Vire FM	210,00	150,00							360,00
APE du RPI Vaudry-Roullours			130,00			500,00	50,00		50,00
Chambre des métiers du Calvados		30,00		47,00	36,30				630,00
Patrimoine Culturel et Art sacré dans le calvados			54,00		25,00		50,00		113,30
									129,00
Association de football Vaudry Truttemer				600,00		1 500,00			2 100,00
A.P.A.E.I. du Bocage Virois et de la Suisse Normande	800,00	40,00	130,00	52,00	31,00	160,00	80,00		1 293,00
Croix rouge	500,00	20,00			20,00	160,00			700,00
France Adot 14	300,00	20,00					40,00		360,00
Ligue contre le Cancer VIRE	200,00	20,00			50,00	150,00	40,00		460,00
Noël pour tous	800,00		65,00			160,00	40,00		1 065,00
Restos du Cœur	2 000,00	20,00		84,00		200,00	80,00		2 384,00
Secours catholique	500,00						150,00		650,00
Secours Populaire -- Comité de VIRE	500,00					80,00			580,00
Téléthon AFM	350,00	50,00	65,00			150,00			615,00
Jeunes agriculteurs du Calvados					30,00				30,00
Société d'Agriculture de l'Arrondissement de Vire	1 200,00	20,00	54,00	34,00	32,00	80,00	50,00	50,00	1 520,00
Société des courses	10 000,00								10 000,00
Coopérative scolaire SIVOS Jacques Prévert				1 193,00					1 193,00
Association Parents d'Eleve Sivos Jacques Prévert				430,00	70,00				500,00
Amicale des anciens combattants des 2 TRUTTEMER				200,00					200,00
Association Entr'aide et solidarité Leucémiques				200,00	20,00			31,00	251,00
Monument aux Morts de Montchamp					10,00			20,00	30,00
TOTAL	19 360,00	370,00	552,00	3 085,00	449,30	3 310,00	726,00	101,00	27 953,30

Subventions 2017

1 - vie associative		
ADVOCACY 10 ans		1500
Amicale des Anciens de la Police Viroise		100
Animation emploi calvados (ae 14)		4000
Association des trésors du bocage normand		200
Association des Diabétiques du calvados et de l'orne		300
AVF Accueil des villes Françaises		500
Bridge club de vire		1500
Circuits courts		MAD local
Club des Amis du 3ème âge – Vire		3000
Club du 3ème âge de Saint-Martin-de-Tallevende		1600
Collectif jeunes Fête de la musique		200
Comité d'animation du quartier de la gare (fête de la musique)		2000
Comité de Coordination des Associations d'Anciens Combattants et Sociétés Patriotiques de Vire		540
Comité de Jumelage VIRE/BAUNATAL		1100
Comité de Jumelage VIRE/SACELE		1100
Comité de Jumelage VIRE/TOTNES		1100
Enveloppe projets jumelage/échanges		6000
Comité des fêtes de Saint Martin de Tallevende		3000
Comité des Œuvres Sociales de la ville de VIRE		29650
CREAN - Carrefour Rural Européen des Acteurs Normands		1700
Faire Play		1500
Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés		550
Groupe Ornithologique Normand		450
Institut international des droits de l'homme et de la paix		1000
La Gaule Viroise - AAPMA		500
Les Amis du Vinyl		200
Les Fleurs de la Mémoire		150
les photographes du bocage		MAD local
Les Vieux Volants Virois		400
Manga san		200
Prévention routière		300
Quartier de l'Ecluse		MAD salle
Société de Chasse intercommunale de Saint Martin de Tvde, St Manvieu, Coulonces, Campagnolles		210
Tous ensemble (ex Mon Quartier et Moi)		1100
My roll's fête de la dathée en juin		4500
Association interclubs bielles de mai		2000
2 – Enseignement et Formation		
Amicale Laïque des Ecoles Publiques de Vire		5600
Association Sportive Institut Saint-Jean Eudes		500
Association Catholique Viroise		
Ecole maternelle : St Joseph		
Frais de fonctionnement	45*970	43650
Fournitures scolaires	45*40	1800

Ecole élémentaire : St Joseph	
Frais de fonctionnement 90*465	41850
Fournitures scolaires 90*40	3600
Foyer Socio-Educatif Lycée « Jean Mermoz »	650
Foyer Socio-Educatif Collège Val de Vire	450
3 – Culture	
Amicale des bretons Kevrenn an daou loupard	600
Asso Compagnie du lit qui grince	200
Arts virois	250
Association des parents d'élèves du conservatoire	100
Chorale Pro-Arte	600
Pro arte 50 ans sub exceptinnelle	1000
HABACUQ	2000
La Loure (musiques et traditions orales de Normandie)	5000
Les Chemins de Saint Michel	1300
Les Vespérales	1000
Les Virevoltés	55000
Les Virevoltés ■ gestion de spectacles à La Halle	10000
Musique classique jeunes talents	3000
Orchestre d'Harmonie	13434
T.R.A.C.(Théâtre Recherche Action Culturelle)	400
Théâtre du Préau (convention)	243295
Université Inter Age de Basse Normandie	700
BPAC	200
4 – Sports et Jeunesse	
enveloppe sport	297000
appel à projet sport	25000
AFV: aide exceptionnelle pour un mini bus	8000
5 – Interventions sociales santé et logement	
A.P.A.E.I. du Bocage Virois et de la Suisse Normande	800
ACJM asso contrôle judiciaire et aide aux victimes	
Alcool Assistance La Croix d'Or du Calvados	500
Association Viroise pour l'aide aux réfugiés	300
Centre d'information des dts des femmes et des familles	2200
Cœur de FAM	300
Cœur de FAM Marche solidaire du 6/09/14	1200
Croix rouge	500
France Adot 14	300
Grandir dans le bocage	200
2e vie 2e chance (ex IRLCP)	2000
L'ETAPE (femmes victimes de violences conjugales)	2000
L'ETAPE lutter contre la précarité des femmes	1700
L'ETAPE accompagnement mobilité/permis	2000
L'ETAPE garage social itinérant	2000

Ligue contre le Cancer	200
Maison des ados permanence	
Noël pour tous	800
Restos du Cœur	2000
Secours catholique	500
Secours Populaire – Comité de VIRE	500
Téléthon AFM	350
6 – Famille	
C.A.F. (participation aux frais de fonctionnement)	205590
7– Action économique	
Confrérie de la Véritable Andouille de Vire	915
Foire à l'andouille	10000
Société d'Agriculture de l'Arrondissement de Vire	1200
Société des courses aide aux travaux	10000
Synd. Départemental des éleveurs de la race Prim	1200
Vire Avenir convention quadripartite	10000
Vire-Avenir (marché de Noël , animations commerciales)	27000
	1 124 584

2017 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

	DEMANDE 2017	CRITERES	SOUTIEN AUX MANIFESTATIO NS	AIDE SPECIFIQUE DEPLACEMENT S	AIDE SPECIFIQUE USMV	
USMV AEROMODELISME	600,00	853				
USMV ATHLETISME	16 000,00	16478				
USMV BADMINTON	8 000,00	7794				
USMV BASKET BALL	26 880,00	27465				
USMV BOXE	2 800,00	4687				
USMV ESCRIME	3 000,00	2360				
USMV HAND BALL	17 500,00	16922		500,00		
USMV HOCKEY	15 000,00	13856				
USMV JUDO	9 340,00	7407				
USMV NATATION	6 200,00	8873	1 500,00	1 500,00		
USMV TENNIS	18 800,00	20266				
USMV TENNIS DE TABLE	8 000,00	4963				
USMV TIR A L'ARC	2 500,00	3275				
USMV TWIRLING	4 500,00	3417				
USMV VOLLEY	1 500,00	1502				
COMITE DIR					6500,00	
TOTAL USMV	140 620,00	140 019	1 500,00	2 000,00	6500,00	USMV
AFV		43060	600,00			AFV
BICROSS	10 500,00	8614	3 500,00			BICROSS
VCB	6 000,00	5405		500,00		VCB
NSTV	10 000,00	7484				NSTV
ELAN GYMNIQUE	15 000,00	12164				ELAN GYM
RCBV	27 081,00	23454				RCBV
SUBAQUATIQUE	11 500,00	10219		2 000,00		SUBAQUA
GOLF vire la dathée		9580				GOLF vire
PETANQUE	800,00	700,00	1 200,00			PETANQUE
VIRKING RAID	1 000,00	1 000,00				VIRKING R

KARATE	300,00	300,00	300,00				300,00	KARATE
EAGLES BOWLING	4 000,00	1 000,00	1 000,00				1 000,00	EAGLES BO
SECU SPO VIROI	300,00	300,00	300,00				300,00	SECURITE S
GYM VOLONTAIRE	2 400,00	1 200,00	1 200,00				1 200,00	GYM VOLO
MY ROLL'S							-	MY ROLL'S
BOULES LYONNAISES		500,00	500,00				500,00	BOULES LY
sans forme ni chemin	500,00	200,00	200,00				200,00	
unss maupas	900,00						-	
TOTAL	230 901,00	265 200,00	6 800,00	4 500,00	6 500,00	283 000,00		

COMMUNE DELEGUEE DE VAUDRY

Comité des Fêtes de Vaudry	460 €
Club de l'Amitié de Vaudry	710 €
Association Gymnastique Détente	230 €
Anciens Combattants et Victimes de Guerre	150 €
Kick n'Clap Country Dance Club	100 €
La Ligue Comité du Calvados	150 €
A.C.R.O.	50 €
Œuvre des Pupilles Orphelins d'Entraide des Sapeurs-Pompiers de France	100 €
Coopérative Scolaire Noël	500 €
CDAD	405,34 €

COMMUNE DELEGUEE DE SAINT GERMAIN DE TALLEVENDE

Coopérative scolaire école élémentaire :	1 200.00 €
Coopérative scolaire école maternelle :	700.00 €
Subventions activités parascolaires école élémentaire :	1 800.00 €
Subventions activités parascolaires écoles maternelle :	1 050.00 €
Association des Parents d'élèves de St Germain :	305.00 €
Club de l'Amitié :	560.00 €
Comité des Fêtes :	515.00 €
Comité des Fêtes (Courses cyclistes) :	100.00 €
Société de Chasse Communale :	205.00 €
Club Jeunesse et Loisirs Tallevendais :	102.00 €
Amicale des Anciens Combattants :	235.00 €
Football Club Tallevendais :	1 500.00 €
La Généalogie dans le Bocage Virois :	235.00 €
Association pour la Valorisation du Patrimoine en Pays Séverin :	50.00 €
Amicale 77 :	100.00 €
Les Doigts d'Or :	100.00 €
Union Commerciale et Artisanale Tallevendaise :	500.00 €

COMMUNE DELEGUEE DE ROULLOURS

Anciens Combattants de ROULLOURS	130,00 €
Club des Aînés de ROULLOURS	130,00 €
Comité des Fêtes de ROULLOURS	130,00 €
Société de Chasse de ROULLOURS	130,00 €
Les Amis du Moulin de Louis	130,00 €
Amicale des Secrétaires de Mairie	54,00 €
Patrimoine Culturel	54,00 €
Fondation du Patrimoine	60,00 €
Association Vire Normandie Poker	200,00 €

COMMUNE DELEGUEE DE TRUTTEMER LE GRAND

AMICALE DES SECRETAIRES DE MAIRIE	33 euros
ASSOCIATION TRUTTEMER TIR CLUB	152 euros
ASSOCIATION COMITE DES FETES DE TRUTTEMER LE GRAND	960 euros
MAISON FAMILIALE DE VIRE	47 euros

CONVENTION D'UTILISATION DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

ENTRE :

La commune de Vire Normandie, représentée par Monsieur Marc ANDREU SABATER agissant en qualité de Maire en vertu d'une délibération du conseil municipal en date du 11 janvier 2016, d'une part,

ET :

L'Association du Football Virois (A.F.V.), représentée par Monsieur Christophe LECUYER agissant en qualité de Président de cette association d'autre part.

PREAMBULE :

Le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 Avril 2000 relatif à la transparence financière des aides octroyées par la personne publique précise :

- Dans son article 1 : l'obligation de conclure une convention s'applique aux associations dont la subvention annuelle dépasse la somme de 23 000 euros.
- Dans son article 2 : l'obligation de déposer à la préfecture du département le budget, les comptes, les conventions, et les comptes rendus financiers des subventions reçues.

La circulaire du Premier Ministre du 24 décembre 2002 relative aux subventions de l'état aux associations précise dans son chapitre 3 : le contrôle de l'emploi de la subvention.

Il y est fait état :

- D'un délai de transmission des documents comptables au plus tard le dernier jour du sixième mois qui suit la clôture de l'exercice au titre duquel la subvention a été allouée
- De l'obligation d'approuver les comptes et le rapport d'activité
- De reverser au Trésor public toute subvention non employée ou employée non conformément à son objet.

L'arrêté du 8 avril 1999 portant homologation du règlement n° 99-01 du 16 février 1999 du comité de la réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations indique :

- Dans son article 2 : l'obligation d'établir des comptes annuels conformément au plan comptable général et devant être présentés par la personne morale.
- Dans son article 3 les préconisations suivantes :
 - L'objet social de l'association correspond à l'objet défini dans ses statuts

- Le projet associatif est constitué des différents objectifs fixés par les organes statutairement compétents de l'association pour réaliser l'objet social.

En application de ces textes il est convenu entre les parties :

Article 1^{er} : La commune de Vire Normandie attribue une subvention de fonctionnement à l'A.F.V. d'un montant de 52 260,00 €uros. La répartition est la suivante :

Fonctionnement	43 660,00 €
Tournoi futsal de février 2017	600,00 €
Aide à l'acquisition d'un minibus	8 000,00 €

Article 2 : L'octroi de subvention répond à une utilité publique. La collectivité reconnaît que l'association a un rôle à jouer dans le cadre de l'animation sportive locale et notamment sur 3 points :

- **Aspect éducatif :**
Organisation de l'école de football : apprentissage de la vie en collectivité, respect des règles, des partenaires et adversaires et apprentissage des fondamentaux du football.
Classe à horaire aménagé : encadrement de collégiens des 3 collèges Virois de la 6^e à la 3^e.
- **Aspect compétitif :**
Faire évoluer au plus haut niveau régional les équipes 1 de chaque catégorie évoluant à 11.
La subvention de fonctionnement correspond à ces 2 aspects.
- **Aspect social :**
Participer à des actions promotionnelles pour tous (licenciés et non licenciés) organisées par le service des sports (ou en organiser).

Article 3 : Le versement de la subvention sera effectué en deux fois. La première partie soit 30 000,00 € dès le vote par le conseil municipal du Budget Primitif et le solde au cours du mois d'Août de la même année. La commune de Vire Normandie a consenti une aide financière de 20 000€ remboursable sur 5 ans (délibération du 3 février 2014) dans le cadre d'un contexte économique délicat pour palier aux difficultés de trésorerie du club. Cela constitue une avance sur les exercices suivants à compter de 2014. L'avance sera déduite chaque année du cinquième soit 4 000€.

Des avances pourront être consenties suite à demande écrite de l'association dans le cadre de la réglementation concernant l'attribution de subventions aux associations et des possibilités financières de la collectivité.

L'A.F.V. avec ces fonds, est chargée de régler les dépenses relatives à son fonctionnement et aux charges de personnel.

Article 4 : Un groupe de travail composé de membres du bureau de l'association et de représentants de la collectivité (élus et fonctionnaires) sera chargé, au cours de réunions régulières (3 par an), d'étudier la bonne utilisation de la subvention et d'appréhender les besoins réels de l'association pour son fonctionnement.

Article 5 : Les équipements sportifs de la commune de Vire Normandie (terrains, gymnases...) nécessaires au bon fonctionnement du club, seront mis gracieusement à la disposition de l'association. Toute demande devra faire l'objet d'un écrit transmis à la collectivité et obtenir un accord écrit du service des sports pour validation de l'utilisation. La commune de Vire Normandie, propriétaire des installations sportives, peut, selon les opportunités (manifestation...) ou pour des raisons de sécurité, affecter les équipements sportifs traditionnellement utilisés par l'A.F.V., à une autre structure ou à en suspendre l'utilisation, après consultation avec les utilisateurs habituels.

Article 6 : La présente convention est souscrite pour l'année civile 2017.

Fait à Vire le

Le Président de l'AFV
Christophe LECUYER

Le Conseiller Départemental
Maire de Vire Normandie
Marc ANDREU SABATER



CONVENTION D'UTILISATION DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

ENTRE :

La commune de Vire Normandie, représentée par Monsieur Marc ANDREU SABATER agissant en qualité de Maire en vertu d'une délibération du conseil municipal en date du 11 janvier 2016, d'une part,

ET :

Le Rugby Club du Bocage Virois (R.C.B.V.), représenté par Monsieur Arnaud BARRE agissant en qualité de Président de cette association d'autre part.

PREAMBULE :

Le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 Avril 2000 relatif à la transparence financière des aides octroyées par la personne publique précise :

- Dans son article 1 : l'obligation de conclure une convention s'applique aux subventions dont le montant annuel dépasse la somme de 23 000 euros.
- Dans son article 2 : l'obligation de déposer à la préfecture du département le budget, les comptes, les conventions, et les comptes rendus financiers des subventions reçues.

La circulaire du Premier Ministre du 24 décembre 2002 relative aux subventions de l'état aux associations précise dans son chapitre 3 : le contrôle de l'emploi de la subvention.

Il y est fait état :

- D'un délai de transmission des documents comptables au plus tard le dernier jour du sixième mois qui suit la clôture de l'exercice au titre duquel la subvention a été allouée
- De l'obligation d'approuver les comptes et le rapport d'activité
- De reverser au Trésor public toute subvention non employée ou employée non conformément à son objet.

L'arrêté du 8 avril 1999 portant homologation du règlement n° 99-01 du 16 février 1999 du comité de la réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations indique :

- Dans son article 2 : l'obligation d'établir des comptes annuels conformément au plan comptable général et devant être présentés par la personne morale.
- Dans son article 3 les préconisations suivantes :
 - L'objet social de l'association correspond à l'objet défini dans ses statuts

- Le projet associatif est constitué des différents objectifs fixés par les organes statutairement compétents de l'association pour réaliser l'objet social

En application de ces textes il est convenu entre les parties :

Article 1^{er} : La commune de Vire Normandie, lors de la séance du conseil municipal du 3 Avril 2017, a décidé d'attribuer une subvention au R.C.B.V. d'un montant de 23 454,00 euros (crédits inscrits au BP 2017) répartis comme suit :

Fonctionnement	23 454,00 €
----------------	-------------

Article 2 : En contrepartie de cette aide financière apportée par la collectivité, l'association s'engage à mettre en œuvre la politique sportive, éducative et sociale de la commune de Vire Normandie.

Article 3 : Le versement de la subvention sera effectué en deux fois. La moitié dès le vote par le conseil municipal du Budget Primitif et le solde au cours du mois d'Août de la même année.

Des avances pourront être consenties suite à demande écrite de l'association dans le cadre de la réglementation concernant l'attribution de subventions aux associations et des possibilités financières de la collectivité.

Le R.C.B.V. avec ces fonds, est chargé de régler les dépenses relatives à son fonctionnement et aux charges de personnel.

Article 4 : Une commission, composée de membres du comité directeur de l'association et de représentants de la collectivité, sera chargée d'étudier le budget prévisionnel de l'association et d'évaluer la bonne utilisation de la subvention.

Article 5 : Les équipements sportifs de la commune de Vire Normandie (terrains, gymnases...) nécessaires au bon fonctionnement du club, seront mis gracieusement à la disposition de l'association. Toute demande devra faire l'objet d'un écrit transmis à la collectivité et obtenir un accord écrit du service des sports pour validation de l'utilisation. La commune de Vire Normandie, propriétaire des installations sportives, peut, selon les opportunités (manifestation...) ou pour des raisons de sécurité, affecter les équipements sportifs traditionnellement utilisés par le R.C.B.V., à une autre structure ou à en suspendre l'utilisation, après consultation avec les utilisateurs habituels.

Article 6 : La présente convention est souscrite pour l'année civile 2017.

Fait à Vire le

Le Président du RCBV Normandie

Arnaud BARRE

Le Conseiller Départemental

Maire de Vire Normandie

Marc ANDREU SABATER

CONVENTION D'UTILISATION DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

ENTRE :

La commune de Vire Normandie, représentée par Monsieur Marc ANDREU SABATER agissant en qualité de Maire en vertu d'une délibération du conseil municipal en date du 11 janvier 2016, d'une part,

ET :

L'Union Sportive Municipale Viroise, représentée par Monsieur Roland BERAS, agissant en qualité de Président de cette association, d'autre part.

PREAMBULE :

Le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 Avril 2000 relatif à la transparence financière des aides octroyées par la personne publique précise :

- Dans son article 1 : l'obligation de conclure une convention s'applique aux subventions dont le montant annuel dépasse la somme de 23 000 euros.
- Dans son article 2 : l'obligation de déposer à la préfecture du département le budget, les comptes, les conventions, et les comptes rendus financiers des subventions reçues.

La circulaire du Premier Ministre du 24 décembre 2002 relative aux subventions de l'état aux associations précise dans son chapitre 3 : le contrôle de l'emploi de la subvention.

Il y est fait état :

- D'un délai de transmission des documents comptables au plus tard le dernier jour du sixième mois qui suit la clôture de l'exercice au titre duquel la subvention a été allouée
- De l'obligation d'approuver les comptes et le rapport d'activité
- De reverser au Trésor public toute subvention non employée ou employée non conformément à son objet.

L'arrêté du 8 avril 1999 portant homologation du règlement n° 99-01 du 16 février 1999 du comité de la réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations indique :

- Dans son article 2 : l'obligation d'établir des comptes annuels conformément au plan comptable général et devant être présentés par la personne morale.
- Dans son article 3 les préconisations suivantes :
 - L'objet social de l'association correspond à l'objet défini dans ses statuts
 - Le projet associatif est constitué des différents objectifs fixés par les organes statutairement compétents de l'association pour réaliser l'objet social

En application de ces textes il est convenu entre les parties :

Article 1^{er} : La commune de Vire Normandie, lors de la séance du conseil municipal du 3 avril 2017, a décidé d'attribuer une subvention à l'U.S.M.V. d'un montant de 150 019,00 euros (crédits inscrits au BP 2017) répartis comme suit :

Activités	140 019,00 €
Expert-comptable	6 500,00 €
Aide aux déplacements section natation	1 500,00 €
Soutien à la manifestation du 18 mars section Natation	1 500,00 €
Participation au déplacement « mondiaux de Hand » section Hand	500,00 €

Article 2 : En contrepartie de cette aide financière apportée par la collectivité, l'association s'engage à mettre en œuvre la politique sportive, éducative et sociale de la commune de Vire Normandie.

Article 3 : Le versement de la subvention sera effectué en trois fois. Un tiers dès le vote par le conseil municipal du Budget Primitif, le deuxième fin mai et le solde au cours du mois d'Août de la même année.

Des avances pourront être consenties suite à demande écrite de l'association dans le cadre de la réglementation concernant l'attribution de subventions aux associations et des possibilités financières de la collectivité.

L'USMV avec ces fonds, est chargée de régler les dépenses relatives à son fonctionnement et aux charges de personnel.

Article 4 : Une commission, composée de membres du comité directeur de l'association et de représentants de la collectivité, sera chargée d'étudier les budgets prévisionnels de chaque section de l'U.S.M.V. et d'évaluer la bonne utilisation de la subvention.

Article 5 : Les équipements sportifs de la commune de Vire Normandie (terrains, gymnases...) nécessaires au bon fonctionnement du club, seront mis gracieusement à la disposition de l'association. Toute demande devra faire l'objet d'un écrit transmis à la collectivité et obtenir un accord écrit du service des sports pour validation de l'utilisation. La commune de Vire Normandie, propriétaire des installations sportives, peut, selon les opportunités (manifestation...) ou pour des raisons de sécurité, affecter les équipements sportifs traditionnellement utilisés par l'U.S.M.V., à une autre structure ou à en suspendre l'utilisation, après consultation avec les utilisateurs habituels.

Article 6 : La présente convention est souscrite pour l'année civile 2017.

Fait à Vire le

Le Président de l'USMV Normandie

Roland BERAS

Le Conseiller Départemental,

Maire de Vire Normandie

Marc ANDREU SABATER

CONVENTION
Entre la Commune déléguée de Vire
et le Comité des Œuvres Sociales du Personnel Communal

Entre

La Commune déléguée de Vire, représentée par Monsieur Marc ANDREU SABATER, agissant en qualité de Maire suivant l'avis du conseil municipal du 28 mars 2014, d'une part,

Et

Le Comité des Œuvres Sociales du Personnel Communal, ayant son Siège social à l'Hôtel de Ville de Vire Normandie, représenté par Madame Gisèle MARIE, agissant en qualité de Présidente dudit Comité, d'autre part,

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1^{er} - OBJET

La présente convention a pour objet de fixer les modalités de versements de la subvention attribuée par la commune déléguée de Vire au Comité des Œuvres Sociales du Personnel Communal.

Article 2 – OBLIGATIONS DU COMITE DES ŒUVRES SOCIALES DU PERSONNEL COMMUNAL

Le Comité des Œuvres Sociales du Personnel Communal a pour mission d'organiser l'Arbre de Noël pour les enfants du Personnel communal, de proposer dans le cadre de son fonctionnement : des activités diverses, des allocations de rentrée scolaire et extrascolaire, des bons cadeaux au Personnel communal, etc...

Article 3 – OBLIGATIONS DE LA COMMUNE DELEGUEE DE VIRE

La Commune déléguée de Vire a pour obligation en contrepartie de verser la subvention 2017 d'un montant de **29 650,00 €** accordée suivant l'avis du conseil communal du 27 mars 2017.

Article 4 – MODE DE VERSEMENT

Le Comité des Œuvres Sociales du Personnel Communal s'engage à produire le bilan financier de l'exercice écoulé et le budget prévisionnel de l'exercice pour lequel la subvention est demandée. Sur présentation de ces derniers, la Commune déléguée de Vire effectuera le virement de la subvention sur le compte bancaire dudit Comité.

Article 5 – DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention est établie pour l'année civile 2017.

Fait en 2 exemplaires
Vire Normandie, le

Signature et mention « lu et approuvé »

Pour le **Comité des Œuvres Sociales**
du Personnel Communal
La Présidente,
Gisèle MARIE

Le Maire de la commune
déléguée de Vire,
Marc ANDREU SABATER

Convention
Entre la Commune déléguée de VIRE
et l'Association « Les Virevoltés »

La convention est passée entre :

La Commune déléguée de VIRE, représentée par Monsieur Marc ANDREU SABATER agissant en qualité de Maire suivant l'avis du conseil communal du 27 mars 2017, d'une part,

Et

L'Association « Les Virevoltés », ayant son siège social à l'Hôtel de Ville de VIRE, représentée par Monsieur Michaël GROULT agissant en qualité de Président de ladite association, d'autre part,

Article 1^{er} : OBJET

La présente convention a pour objet de fixer les modalités de versement de la subvention attribuée par la Commune déléguée de VIRE à l'Association « Les Virevoltés » pour l'année 2017.

Article 2 : OBLIGATIONS DE L'ASSOCIATION « LES VIREVOLTES »

L'Association « Les Virevoltés » a pour mission d'assurer :

- ✓ l'organisation et le bon déroulement du festival « Les Virevoltés » du 3 juillet 2017 au 12 juillet 2017,
- ✓ des soirées concerts dans l'année.

Article 3 : OBLIGATIONS DE LA COMMUNE DELEGUEE DE VIRE

La Commune déléguée de VIRE a pour obligation en contrepartie de verser la subvention 2017 d'un montant de 75 000,00 € accordée suivant l'avis du conseil communal du 27 mars 2017 et se décomposant comme suit :

Organisation du festival	55 000,00 €
Gestion de spectacles à La Halle	10 000,00 €
Intervention sur les communes déléguées	10 000,00 €

Article 4 : MODE DE VERSEMENT

L'Association « Les Virevoltés » s'engage à produire le bilan financier de l'exercice écoulé et le budget prévisionnel de l'exercice pour lequel la subvention est demandée.

Sur présentation de ces derniers, la Commune déléguée de VIRE effectuera le virement de la subvention sur le compte bancaire de ladite association.

Article 5 : DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention s'entend pour l'année civile 2017.

Fait en **2** exemplaires originaux.

Vire Normandie, le

Signatures et mention « *lu et approuvé* »

Le Maire de Vire Normandie
Marc ANDREU SABATER

Pour l'Association « Les Virevoltés »
Le Président,
Michaël GROULT



Convention
entre la Commune déléguée de Vire
et l'Association Catholique Viroise

La convention est passée entre

La Commune déléguée de Vire, ayant siège à l'Hôtel de Ville – 4 Rue Deslongrais – VIRE, 14500 VIRE NORMANDIE représentée par son Maire, Monsieur Marc ANDREU SABATER, suivant l'avis du conseil municipal du 28 mars 2014, d'une part,

Et

L'Association Catholique Viroise (ACV), ayant son siège – 14 Rue du Cotin – VIRE 14500 VIRE NORMANDIE, représentée par son Président, Monsieur Benoît JOURAND, d'autre part,

Article 1 – Objet

La présente convention a pour objet de fixer les modalités de financement des dépenses de fonctionnement des classes élémentaires et maternelles de l'école privée Saint-Joseph prises en charge par la Commune déléguée de VIRE et versées sous forme d'une subvention annuelle à l'Association Catholique Viroise (ACV).

Article 2 – Obligation de l'ACV

L'Association Catholique Viroise a pour objet de gérer l'école privée Saint-Joseph installée 14 Rue du Cotin à Vire qui accueille les enfants de l'école maternelle jusqu'à l'école élémentaire. L'ACV assure une mission d'enseignement et gère l'organisation des services périscolaires rattachés à l'école. Dans ce cadre, elle a signé un contrat d'association à l'enseignement public avec l'Etat et l'école privée Saint-Joseph en date du 25 janvier 1982.

Article 3 – Obligation de la Commune déléguée de Vire

A – Conformément à l'article L442-5 du Code de l'Education qui dispose que « *les dépenses de fonctionnement des classes sous contrat d'association sont prises en charge dans les mêmes conditions que celles des classes correspondantes à l'enseignement public* », la Commune déléguée de Vire a pour mission d'assurer le versement, **au titre de l'année 2017**, de la subvention annuelle à l'ACV.

Celle-ci est calculée comme suit :

Ecole maternelle (sur la base de 45 élèves Virois)

- **Frais de fonctionnement** calculés sur la base du coût de scolarité (970,00 € / élève) pour un élève en école publique, **soit pour 2017 : 43 650,00 €**
- **Fournitures scolaires** calculées sur la base du forfait par élève (40,00 €) retenu pour les écoles publiques, **soit pour 2017 : 1 800,00 €**

Ecole élémentaire (sur la base de 90 élèves Virois)

- **Frais de fonctionnement** calculés sur la base du coût de scolarité (465,00 € / élève) pour un élève en école publique, **soit pour 2017 : 41 850,00 €**
- **Fournitures scolaires** calculées sur la base du forfait par élève (40,00 €) retenu pour les écoles publiques, **soit pour 2017 : 3 600,00 €**

B – Conformément à la clause générale de compétence définie par la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des communes, départements et des régions, la Commune déléguée de Vire a vocation à intervenir dans tous les domaines présentant un intérêt local.

Soit un montant total de subvention pour l'année 2017 de : **90 900,00 €**

Article 4 – Mode de versement

L'association s'engage à produire le bilan financier de l'exercice écoulé et le budget prévisionnel de l'exercice pour lequel la subvention est demandée. Sur présentation de ces derniers, la Commune déléguée de VIRE effectuera le virement de la subvention sur le compte bancaire de l'ACV.

Le versement de la subvention s'effectuera selon les modalités suivantes :

- versement d'un premier acompte de **40 %** dès le vote du budget, soit **36 360,00 €**,
- versement d'un deuxième acompte de **30 %** fin mai 2016, soit **27 270,00 €**,
- versement du **solde** fin août 2016, soit **27 270,00 €**,

Article 5 – Durée

La présente convention s'entend pour l'année 2017.

Fait en **2 exemplaires**

A Vire Normandie, le

Signatures et mention « lu et approuvé »

Le Maire de la commune déléguée
de Vire

Marc ANDREU SABATER

Pour l'association Catholique Viroise,

Benoît JOURAND, Président

Convention
Entre la Commune déléguée de VIRE
et l'Association « Vire-Avenir »

La convention est passée entre :

La Commune déléguée de VIRE, représentée par Monsieur Marc ANDREU SABATER agissant en qualité de Maire suivant l'avis du conseil municipal du 28 mars 2014, d'une part,

Et

L'Association « Vire-Avenir », ayant son siège social Square de la Résistance, rue A. HALBOUT à VIRE, représentée par Madame Laurence ANGER agissant en qualité de Présidente de ladite association, d'autre part,

Article 1^{er} : OBJET

La présente convention a pour objet de fixer les modalités de versement de la subvention attribuée par la Commune déléguée de VIRE à l'Association « Vire-Avenir » pour l'année 2017.

Article 2 : OBLIGATIONS DE L'ASSOCIATION « Vire-Avenir »

L'Association « Vire-Avenir » a pour mission d'organiser diverses manifestations et animations en Centre Ville, selon le budget arrêté.

Article 3 : OBLIGATIONS DE LA COMMUNE DELEGUEE DE VIRE

La Commune déléguée de Vire a pour obligation en contrepartie de verser la subvention 2017 d'un montant de 27 000,00 € accordée suivant l'avis du conseil communal du 27 mars 2017 et se décomposant comme suit :

Fonctionnement	27 000 €
-----------------------	-----------------

Article 4 : MODE DE VERSEMENT

L'Association « Vire-Avenir » s'engage à produire le bilan financier de l'exercice écoulé et le budget prévisionnel de l'exercice pour lequel la subvention est demandée.

Sur présentation de ces derniers, la Commune déléguée de Vire effectuera le virement de la subvention sur le compte bancaire de ladite association.

Article 5 : DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention s'entend pour l'année civile 2017.

Fait en 2 exemplaires originaux.
Vire Normandie, le

Signatures et mention « lu et approuvé »

Le Maire de la commune
déléguée de Vire
Marc ANDREU SABATER

Pour l'Association « Vire-Avenir »
La Présidente
Laurence ANGER



CONVENTION

Entre la Commune déléguée de Vire **et le Théâtre du Préau, Centre Dramatique de Normandie - Vire**

Entre

La Commune déléguée de Vire, représentée par Monsieur Marc ANDREU SABATER, agissant en qualité de Maire suivant l'avis du conseil municipal du 28 mars 2014, d'une part,

Et

Le théâtre du Préau, ayant son Siège social Place Castel à VIRE, représenté par ses directeurs Monsieur Vincent GARANGER et Madame Pauline SALES, d'autre part,

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1^{er} - OBJET

La présente convention a pour objet de fixer les modalités de versements de la subvention attribuée par la commune déléguée de VIRE au théâtre du Préau pour l'année 2017.

Article 2 – OBLIGATIONS DU THEATRE DU PREAU

Inscrites dans la convention du 20 juillet 2009 et convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2016-2018.

Article 3 – OBLIGATIONS DE LA COMMUNE DELEGUEE DE VIRE

La Commune déléguée de VIRE a pour obligation en contrepartie de verser la subvention 2016 d'un montant de **243 295,00 €** accordée suivant l'avis du conseil communal du 27 mars 2017. Un acompte de 70 000 € a déjà été versé en mars.

Article 4 – MODE DE VERSEMENT

Le théâtre du Préau s'engage à produire le bilan financier de l'exercice écoulé et le budget prévisionnel de l'exercice pour lequel la subvention est demandée.

Sur présentation de ces derniers, la Commune déléguée de Vire effectuera le virement du solde de la subvention sur le compte bancaire dudit Comité.

Article 5 – DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention est établie pour l'année civile 2017.

Fait en 2 exemplaires
Vire Normandie, le

Signature et mention « lu et approuvé »

Le Maire de la commune déléguée
de Vire
Marc ANDREU SABATER

Pour le théâtre du Préau,
les Directeurs,
Vincent GARANGER
Pauline SALES



CONVENTION
Entre la Commune déléguée de VIRE
et le Centre Communal d'Action Sociale

Entre

La Commune déléguée de VIRE, représentée par Monsieur Marc ANDREU SABATER, agissant en qualité de Maire en vertu d'une délibération en date du 28 mars 2014, d'une part,

Et

Le Centre Communal d'Action Sociale, ayant son Siège social place du Château à Vire, représenté par Madame Catherine MADELAINE, agissant en qualité de Vice-présidente dudit Centre, d'autre part,

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1^{er} – OBJET

La présente convention a pour objet de fixer les modalités de versements de la subvention attribuée par la Commune déléguée de VIRE au Centre Communal d'Action Sociale.

Article 2 – OBLIGATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre Communal d'Action Sociale a pour mission d'aider et accompagner les personnes âgées ainsi que venir en secours aux familles en difficulté.

Article 3 – OBLIGATIONS DE LA COMMUNE DELEGUEE DE VIRE

La commune déléguée de Vire a pour obligation en contrepartie de verser la subvention 2017 d'un montant de **200 000,00 €** accordée suivant l'avis du conseil communal du 27 mars 2017.

Article 4 – MODE DE VERSEMENT

Le Centre Communal d'Action Sociale s'engage à produire le bilan financier de l'exercice écoulé et le budget prévisionnel de l'exercice pour lequel la subvention est demandée.

Sur présentation de ces derniers, la Commune déléguée de Vire effectuera le virement de la subvention sur le compte bancaire dudit Centre.

Article 5 – DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention est établie pour l'année civile 2017.

Fait en 2 exemplaires

Vire Normandie, le

Signature et mention « lu et approuvé »

Le Maire de la commune
déléguée de Vire
Marc ANDREU SABATER

Pour le Centre Communal d'Action Sociale,
La Vice-présidente,
Catherine MADELAINE



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet :
Culture

Séance du lundi 3 Avril 2017 à 20 heures

Musée – Subventions FRAM/FRAR

Monsieur Pascal BINET donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le Musée de Vire Normandie bénéficie de l'appellation « Musée de France ».

À ce titre, dans le cadre de l'enrichissement et de la bonne conservation des collections du musée, la commune nouvelle Vire-Normandie a la possibilité d'obtenir le soutien financier du Fonds Régional d'Acquisitions des Musées (FRAM) et du Fonds Régional d'Aide à la Restauration des Musées (FRAR), mis en place par convention entre l'État et le Conseil Régional de Normandie.

La commune de Vire Normandie sollicite ainsi pour tous les projets d'acquisition et/ou de restauration du Musée de Vire Normandie ayant reçu un avis favorable en Commission Scientifique Régionale des Musées, une subvention au taux le plus élevé possible au titre du FRAM et du FRAR auprès de l'État (DRAC) et de la Région.

Le Conseil Communal a émis un avis favorable lors de sa séance du 27 mars 2017.

Après avis du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les demandes de subventions et tous documents s'y rapportant.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire soussigné ATTESTE que

Le présent acte

a été reçu en sous préfecture le : **10 AVR. 2017**

publié-notifié le : **10 AVR. 2017**

A VIRE le : **10 AVR. 2017**

Le Maire



Le Maire informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 138

Nombre de membres présents : 73

Quorum (69) : Atteint

Nombre de membres excusés : 30

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 12

Nombre de membres absents : 33

L'an deux mille dix-sept, le trois du mois d'Avril à
vingt heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment
convoqué par courrier en date du vingt-huit mars deux mille dix-
sept par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE
NORMANDIE, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de VIRE, sous la
présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Mme DUBOURGUAIN a été nommée Secrétaire de Séance.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT	☒			
Monsieur Christian BELLARD	☒			
Monsieur Romain COMPERE			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX		☒		
Monsieur Pierre GALLET	☒			
Madame Céline HERVE			☒	
Madame Isabelle HUET		☒		
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Madame Nathalie LENOIR			☒	
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER	☒			
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanossa TANCREDE		☒		

Commune déléguée de Maisonnelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET		☒		
Madame Béatrice CHERON	☒			
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON		☒		Guy VELANY
Monsieur Alain REVET		☒		Dimitri RENAULT
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT	☒			
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY	☒			

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD	☒			
Monsieur Daniel LECLERCQ		☒		Nicole DESMOTTES
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE	☒			
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEL		☒		
Monsieur Jérémie MARIE		☒		Sophie GUILLARD
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN		☒		Isabelle LEVIEL
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET	☒			
Madame Veronique BRIENS	☒			
Monsieur Philippe DESMORTREUX	☒			
Madame Chrystel ESNAULT	☒			
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT	☒			
Monsieur Florian HALOTEL			☒	
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE	☒			
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT	☒			
Madame Valérie OLLIVIER	☒			
Madame Chantal PLANQUETTE	☒			
Madame Martine ROBBS	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttenner-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON		☒		
Monsieur Jacques FAUDET	☒			
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD	☒			
Madame Chantal HOUSTIN		☒		
Monsieur Jean-Claude LAVOLE	☒			

Madame Héléne LEPRINCE	☒			
Madame Nadine LETELLIER	☒			
Monsieur Franck LOHAT	☒		☒	
Madame Christelle MARIE		☒		
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE	☒			
Monsieur David CAILLY	☒			
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES		☒		
Madame Bernadette HARDY			☒	
Monsieur Marcel LEGRAND			☒	
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoît LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL			☒	

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM	☒			
Monsieur Jean-Claude BIDEL	☒			
Madame Annie BIHEL	☒			
Madame Françoise DERRIEN	☒			
Monsieur Eric du ROSEL	☒			
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-Arge HENNEQUART		☒		Céline ADAM
Madame Jacqueline HUET	☒			
Madame Marie-José LARVIERE	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT	☒			
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD	☒			
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Monsieur Robert PORQUIER			☒	
Madame Nadine POTHIER		☒		Marie-José LARVIERE
Monsieur Dimitri RENAULT	☒			
Monsieur Jacques VOQUER	☒			

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI		☒		
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE		☒		
Madame Marie-Noëlle BALLE	☒			
Monsieur Guy BARBIER		☒		Raymond GABILLARD
Madame Cindy BAUDRON		☒		
Monsieur Roland BERAS	☒			
Monsieur Pascal BINET	☒			
Madame Francine BOUVET		☒		Catherine SEGRETIN
Monsieur Cédric CAER		☒		
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN	☒			
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER		☒		Serge COUASNON
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT	☒			
Monsieur Jérémie FOLLY		☒		
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE	☒			
Madame Noria KEBLI	☒			
Monsieur Yoann LEFEBVRE	☒			
Madame Marie-Claire LEMARCHAND		☒		
Madame Catherine MADELAINE		☒		Marie-Odile MOREL
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON	☒			
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL	☒			
Madame Olivia NEEL		☒		
Monsieur Christophe PASSAYS		☒		
Monsieur Régis PICOT		☒		Eric DUMONT
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN	☒			
Madame Isabelle SEGUIN			☒	
Madame Catherine TAHAN		☒		



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet :
Culture

Séance du lundi 3 Avril 2017 à 20 heures

Musée – Acquisitions/achats divers

Monsieur Pascal BINET donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Les acquisitions suivantes nécessitent une délibération du CM entérinant l'entrée de ces objets dans les collections du musée. Ils prendront place dans le nouveau parcours.

- **une galetière datant du XVIII^e siècle** en cuivre étamé (antiquaire « Autrefois » à Villedieu-les-Poêles, 165 €) ;



- **un buffet de cuisine dit « buffet Mado »** et **deux fauteuils** typiques des années 1950 (antiquaire « Aux Reflets du Passé » à Saint-Sauveur-Lendelin (160 € et 200 €) ;



un tableau (huile sur bois) d'Edmond Legrain (Vire, 1820-1871), intitulée *Le réfectoire*. Projet d'achat auprès de Madame Virginie Massiet du Biest (Neuilly), descendante du peintre Paul Huet, ami d'Edmond Legrain (4 000 €).

Le tableau proposé à la vente est une esquisse d'une toile détruite dans l'incendie du musée le 6 juin 1944. Malgré un état de conservation médiocre, l'acquisition de ce tableau est cohérente avec le reste des collections du musée situé dans l'hôtel-Dieu des Augustines et nous permettra d'approfondir nos connaissances sur un artiste virois. Le sujet du tableau évoque la communauté religieuse qui a fait construire le bâtiment. (restauration estimée à 600€)



Ces acquisitions seront soumises à l'avis de la Commission Scientifique Régionale des Musées (fin février 2017).

Le Conseil Communal a émis un avis favorable lors de sa séance du 27 mars 2017.

Après avis du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal de donner son accord pour ces différentes acquisitions.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire soussigné ATTESTE que

Le présent acte

a été reçu en sous préfecture le : 10 AVR. 2017

publié-notifié le : 10 AVR. 2017

A VIRE le : 10 AVR. 2017

Le Maire

Le Maire informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication





REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du Lundi 3 Avril 2017 à 20 h 00

L'an deux mille dix-sept, le trois du mois d'Avril à vingt heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit mars deux mille dix-sept par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de VIRE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Mme DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Nombre de membres en exercice : 136

Nombre de membres présents : 73

Quorum (69) : Atteint

Nombre de membres excusés : 30

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : 12

Nombre de membres absents : 33

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT	☒			
Monsieur Christian BELLIARD	☒			
Monsieur Romain COMPERE			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX		☒		
Monsieur Pierre GALLET	☒			
Madame Céline HERVE			☒	
Madame Isabelle HUET		☒		
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Madame Nathalie LENOIR			☒	
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER	☒			
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE		☒		

Commune déléguée de Maisonnelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET		☒		
Madame Béatrice CHERON	☒			
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON		☒		Guy VELANY
Monsieur Alain REVET		☒		Dimitri RENAULT
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT	☒			
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY	☒			

Commune déléguée de Rouleours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD	☒			
Monsieur Daniel LECLERCQ				Nicole DESMOTTES
Monsieur Michel LELARGE		☒	☒	
Monsieur Julien LEMIERE	☒			
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEL		☒		
Monsieur Jérémie MARIE		☒		Sophie GUILLARD
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN		☒		Isabelle LEVIEL
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET	☒			
Madame Veronique BRIENS	☒			
Monsieur Philippe DESMORTREUX	☒			
Madame Chrystel ESNAULT	☒			
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT	☒			
Monsieur Florian HALOTEL			☒	
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE	☒			
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT	☒			
Madame Valérie OLLIVIER	☒			
Madame Chantal PLANQUETTE	☒			
Madame Martine ROBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON		☒		
Monsieur Jacques FAUDET	☒			
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD	☒			
Madame Chantal HOUSTIN		☒		
Monsieur Jean-Claude LAVOLE	☒			

Madame Hélane LEPRINCE	☒			
Madame Nadine LETELLIER	☒			
Monsieur Franck LOHAT	☒			
Madame Christelle MARIE		☒		
Madame Sylvia MOREL-PINSARD				
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Amaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE	☒			
Monsieur David CAILLY	☒			
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES		☒		
Madame Bernadette HARDY			☒	
Monsieur Marcel LEGRAND			☒	
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoît LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL			☒	

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM	☒			
Monsieur Jean-Claude BIDEL	☒			
Madame Annie BIHEL	☒			
Madame Françoise DERRIEN	☒			
Monsieur Eric du ROSEL	☒			
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-Ange HENNEQUART		☒		Céline ADAM
Madame Jacqueline HUET	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT	☒			
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD	☒			
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Monsieur Robert PORQUIER			☒	
Madame Nadine POTHIER		☒		Marie-José LARIVIERE
Monsieur Dimitri RENAULT	☒			
Monsieur Jacques VOQUER	☒			

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI		☒		
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE		☒		
Madame Marie-Noëlle BALLE	☒			
Monsieur Guy BARBIER		☒		Raymond GABILLARD
Madame Cindy BAUDRON		☒		
Monsieur Roland BERAS	☒			
Monsieur Pascal BINET	☒			
Madame Francine BOUVET		☒		Catherine SEGRETIN
Monsieur Cédric CAER		☒		
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN	☒			
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER		☒		Serge COUASNON
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT	☒			
Monsieur Jérémy FOLLY		☒		
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE	☒			
Madame Noria KEBLI	☒			
Monsieur Yoann LEFEBVRE	☒			
Madame Marie-Claire LEMARCHAND		☒		
Madame Catherine MADELAINE		☒		Marie-Odile MOREL
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON	☒			
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL	☒			
Madame Olivia NEEL		☒		
Monsieur Christophe PASSAYS		☒		
Monsieur Régis PICOT		☒		Eric DUMONT
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN	☒			
Madame Isabelle SEGUIN			☒	
Madame Catherine TAHAN		☒		



REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal****Objet :
Culture***Séance du lundi 3 Avril 2017 à 20 heures***Musée – Vente de produits**

Monsieur Pascal BINET donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de l'exposition 2017 *Retour sur Terre au Musée de Vire Normandie*, il est nécessaire de mettre en vente les produits suivants :

- 30 exemplaires de *Presque rien 50 ans de photographie, Christian Malon*, OREP éditions, au prix de 35 euros,
- 40 exemplaires de *d'Etouvy en Bocage, photographies de Christian Malon*, offerts par l'auteur, éditions Charles Corlet, au prix de 4 euros,

Le Conseil Communal a émis un avis favorable lors de sa séance du 27 mars 2017.

Après avis du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser la vente de ces produits.

Il est proposé de mettre en vente les 18 derniers exemplaires du catalogue *Futura 2000 édité en 1989*, au prix de 35 €.

Le Conseil Communal a émis un avis favorable lors de sa séance du 27 mars 2017.

Après avis du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser la vente de ces catalogues.

Afin de clarifier la gestion du stock du Musée de Vire Normandie, il serait souhaitable d'extraire du stock payant les produits suivants :

- 30 catalogues *Permis de reconstruire* édité en 2012 sortent du stock payant pour faire l'objet de cadeaux à nos partenaires, mécènes, donateurs ou autres. (restent 22 exemplaires en vente au musée pour la saison)
- 2 CD orgue *BYRD* (un pour la présentation en boutique, un pour la documentation musée)
- 1 catalogue *Léandre* d'Eric Lefèvre.

Le Conseil Communal a émis un avis favorable lors de sa séance du 27 mars 2017.

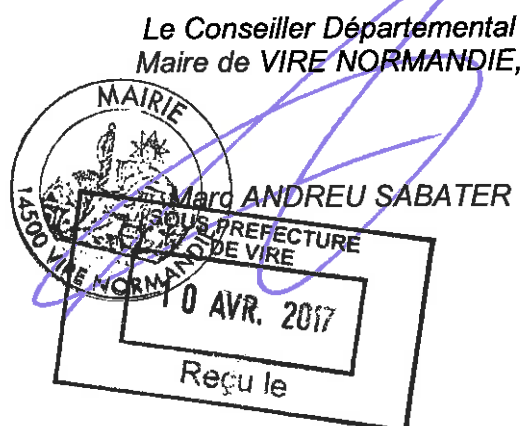
Après avis du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser l'extraction de ces produits du stock payant.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication

Le Maire soussigné ATTESTE que
Le présent acte
a été reçu en sous préfecture le : 10 AVR. 2017
publié-notifié le : 10 AVR. 2017
A VIRE le : 10 AVR. 2017
Le Maire





REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 136

Nombre de membres présents : 73

Quorum (69) : Atteint

Nombre de membres excusés : 30

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 12

Nombre de membres absents : 33

L'an deux mille dix-sept, le trois du mois d'Avril à
vingt heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment
convoqué par courrier en date du vingt-huit mars deux mille dix-
sept par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE
NORMANDIE, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de VIRE, sous la
présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Mme DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD	☒			
Monsieur Daniel LECLERCQ		☒		Nicole DESMOTTES
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE	☒			
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEL		☒		
Monsieur Jérémie MARIE		☒		Sophie GUILLARD
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN		☒		Isabelle LEVIEL
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tellevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET	☒			
Madame Veronique BRIENS	☒			
Monsieur Philippe DESMORTREUX	☒			
Madame Chrystel ESNAULT	☒			
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT	☒			
Monsieur Florian HALOTEL			☒	
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE	☒			
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT	☒			
Madame Valérie OLLIVIER	☒			
Madame Chantal PLANQUETTE	☒			
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON		☒		
Monsieur Jacques FAUDET	☒			
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD	☒			
Madame Chantal HOUSTIN		☒		
Monsieur Jean-Claude LAVOLE	☒			

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT	☒			
Monsieur Christian BELLARD	☒			
Monsieur Romain COMPERE			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX		☒		
Monsieur Pierre GALLET	☒			
Madame Céline HERVE			☒	
Madame Isabelle HUET		☒		
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Madame Nathalie LENOIR			☒	
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER	☒			
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE		☒		

Commune déléguée de Maisonnelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET		☒		
Madame Béatrice CHERON	☒			
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON		☒		Guy VELANY
Monsieur Alain REVET		☒		Dimitri RENAULT
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT	☒			
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY	☒			

Madame Hélène LEPRINCE	☒			
Madame Nadine LETELLIER	☒			
Monsieur Franck LOHAT	☒			
Madame Christelle MARIE		☒		
Madame SYLVIA MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER				☒
Monsieur Arnaud RAOULT				☒
Monsieur Bernard VINCENT	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE	☒			
Monsieur David CAILLY	☒			
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES		☒		
Madame Bernadette HARDY			☒	
Monsieur Marcel LEGRAND			☒	
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoît LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL			☒	

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM	☒			
Monsieur Jean-Claude BIDEI	☒			
Madame Annie BIHEL	☒			
Madame Françoise DERRIEN	☒			
Monsieur Eric du ROSEL	☒			
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-Ange HENNEQUART		☒		Céline ADAM
Madame Jacqueline HUET	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT	☒			
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD	☒			
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Monsieur Robert PORQUIER			☒	
Madame Nadine POTHIER		☒		Marie-José LARIVIERE
Monsieur Dimitri RENAULT	☒			
Monsieur Jacques VOQUER	☒			

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI		☒		
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE		☒		
Madame Marie-Noëlle BALLE	☒			
Monsieur Guy BARBIER		☒		Raymond GABILLARD
Madame Cindy BAUDRON		☒		
Monsieur Roland BERAS	☒			
Monsieur Pascal BINET	☒			
Madame Francine BOUVET		☒		Catherine SEGRETIN
Monsieur Cédric CAER		☒		
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN	☒			
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER		☒		Serge COUASNON
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT	☒			
Monsieur Jérémy FOLLY		☒		
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE	☒			
Madame Noria KEBLI	☒			
Monsieur Yoann LEFEBVRE	☒			
Madame Marie-Claire LEMARCHAND		☒		Marie-Odile MOREL
Madame Catherine MADELAINE		☒		
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON	☒		☒	
Monsieur Rémy MAUBANT				
Madame Marie-Odile MOREL	☒			
Madame Olivia NEEL		☒		
Monsieur Christophe PASSAYS		☒		
Monsieur Régis PICOT		☒		Eric DUMONT
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN	☒			
Madame Isabelle SEGUIN			☒	
Madame Catherine TAHAN		☒		



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet :
Culture

Séance du lundi 3 Avril 2017 à 20 heures

Musée :
Saison 2017 – ouverture et gratuités

Monsieur Pascal BINET donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La saison 2017 est centrée sur la présentation de l'exposition « Retour sur terre ! Christian Malon, 50 ans de photographies ».

Elle pourrait être présentée du samedi 29 avril (vernissage le vendredi soir) au samedi 4 novembre 2017 (fête de fermeture pour travaux). *A priori* ces dates n'entrent pas en concurrence avec d'autres événements municipaux ou nationaux.

Ces dates déterminent la saison du musée dont l'équipe continue, toutefois, à accueillir le public en dehors de cette période, sur rendez-vous, pour une visite guidée adaptée à la demande des groupes.

L'exposition fait l'objet d'une programmation d'événements. Parmi ceux-ci les journées et événements offerts aux publics ainsi que les nocturnes 2017 :

28 avril en soirée : vernissage entre 18h et 21h

20 mai : Nuit des musées, gratuité depuis le matin jusqu'à 23h

12 et 13 août : Week-end famille au musée (2 journées)

16 et 17 septembre : Journées Européennes du Patrimoine (2 journées)

jeudi 12 octobre : après une journée « normale » le musée ouvre de 18h30 à 21h pour les personnes ayant réservé leur participation au « Musée gourmand » dans le cadre de la semaine du goût, organisé avec les membres de la Cantine Éphémère accompagnée par les centres socio-culturels Vire Normandie et Caf.

4 novembre : dernier jour d'ouverture du musée et fête de fermeture avant travaux

Avec les premiers dimanches du mois (toujours gratuits), cela représentent 12 jours de gratuité et une soirée.

La délibération du 16 novembre 2015 a inséré des erreurs dans les conditions d'accès gratuit au musée. Il convient de rappeler que la gratuité est offerte depuis des années **« aux visiteurs de moins 26 ans, au public scolaire, aux personnes souffrant de handicap, aux personnes bénéficiant des minimas sociaux et en recherche d'emploi, aux membres du réseau des musées de Normandie, de l'ICOM, et aux détenteurs de la carte ambassadeur selon règlement. L'entrée gratuite est offerte à tous le premier dimanche de chaque mois en période d'ouverture. »**

Le Conseil Communal a émis un avis favorable lors de sa séance du 27 mars 2017.

Après avis du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal de donner son accord sur ces ouvertures et gratuités.

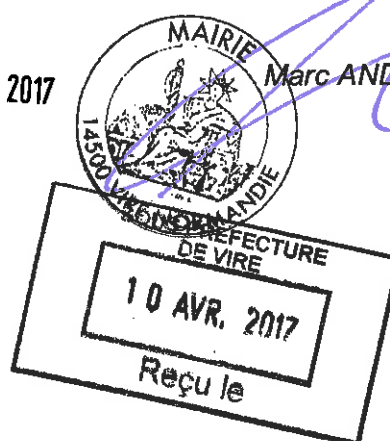
Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,

Le Maire soussigné ATTESTE que
Le présent acte
a été reçu en sous préfecture le :
publié-notifié le : 10 AVR. 2017
A VIRE le : 10 AVR. 2017
Le Maire

10 AVR. 2017



Marc ANDREU SABATER

Le Maire informe que le présent acte
peut faire l'objet d'un recours pour
excès de pouvoir devant le tribunal
Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 136

Nombre de membres présents : 73

Quorum (68) : Atteint

Nombre de membres excusés : 30

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 12

Nombre de membres absents : 33

Séance du Lundi 8 Avril 2017 à 20 h 00

L'an deux mille dix-sept, le trois du mois d'Avril à vingt heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit mars deux mille dix-sept par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de VIRE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Mme DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT	☒			
Monsieur Christian BELLARD	☒			
Monsieur Romain COMPERE			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX		☒		
Monsieur Pierre GALLET	☒			
Madame Céline HERVE			☒	
Madame Isabelle HUET		☒		
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Madame Nathalie LENOIR			☒	
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER	☒			
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE		☒		

Commune déléguée de Maisonnelles-la-Jourdain

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET		☒		
Madame Béatrice CHERON	☒			
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON		☒		Guy VELANY
Monsieur Alain REVET		☒		Dimitri RENAULT
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT	☒			
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY	☒			

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD	☒			
Monsieur Daniel LECLERCQ		☒		Nicole DESMOTTES
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE	☒			
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL		☒		
Monsieur Jérémie MARIE		☒		Sophie GUILLARD
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN		☒		Isabelle LEVIEIL
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud YIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET	☒			
Madame Véronique BRIENS	☒			
Monsieur Philippe DESMORTREUX	☒			
Madame Chrystel ESNAULT	☒			
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT	☒			
Monsieur Florian HALOTEL			☒	
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE	☒			
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT	☒			
Madame Valérie OLLIVIER	☒			
Madame Chantal PLANQUETTE	☒			
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemet-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON		☒		
Monsieur Jacques FAUDET	☒			
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD	☒			
Madame Chantal HOUSTIN		☒		
Monsieur Jean-Claude LAVOLE	☒			

Madame Hélène LEPRINCE	☒			
Madame Nadine LETELLIER	☒			
Monsieur Franck LOHAT	☒			
Madame Christelle MARIE		☒		
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER				☒
Monsieur Arnaud RAOULT				☒
Monsieur Bernard VINCENT	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE	☒			
Monsieur David CAILLY	☒			
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES		☒		
Madame Bernadette HARDY			☒	
Monsieur Marcal LEGRAND			☒	
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL			☒	

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM	☒			
Monsieur Jean-Claude BIDEL	☒			
Madame Annie BIHEL	☒			
Madame Françoise DERRIEN	☒			
Monsieur Eric du ROSEL	☒			
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-Ange HENNEQUART		☒		Céline ADAM
Madame Jacqueline HUET	☒			
Madame Marie-José LARVIERE	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT	☒			
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD	☒			
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Monsieur Robert PORQUIER			☒	
Madame Nadine POTHIER		☒		Marie-José LARVIERE
Monsieur Dimitri RENAULT	☒			
Monsieur Jacques VOQUER	☒			

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI		☒		
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE		☒		
Madame Marie-Noëlle BALLE	☒			
Monsieur Guy BARBIER		☒		Raymond GABILLARD
Madame Cindy BAUDRON		☒		
Monsieur Roland BERAS	☒			
Monsieur Pascal BINET	☒			
Madame Francine BOUVET		☒		Catherine SEGRETIN
Monsieur Cédric CAER		☒		
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN	☒			
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER		☒		Serge COUASNON
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT	☒			
Monsieur JérémY FOLLY		☒		
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE	☒			
Madame Noria KEBLI	☒			
Monsieur Yoann LEFEBVRE	☒			
Madame Marie-Claire LEMARCHAND		☒		
Madame Catherine MADELAINE		☒		Marie-Odile MOREL
Madame Lylane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON	☒			
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL	☒			
Madame Olivia NEEL		☒		
Monsieur Christophe PASSAYS		☒		
Monsieur Régis PICOT		☒		Eric DUMONT
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN	☒			
Madame Isabelle SEGUIN			☒	
Madame Catherine TAHAN		☒		



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet :
Culture

Séance du lundi 3 Avril 2017 à 20 heures

Musée :
Pass accueil Normandie

Monsieur Pascal BINET donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La Fédération Régionale du Tourisme de Normandie propose à travers son Pass accueil Normandie d'offrir la gratuité au personnel des Offices de Tourisme de Normandie, partenaires de l'opération Pass accueil.

Le Musée de Vire Normandie participe à ce dispositif depuis deux années. La convention de partenariat peut faire l'objet d'une reconduction.

Le Conseil Communal a émis un avis favorable lors de sa séance du 27 mars 2017.

Après avis du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la reconduction de la convention de partenariat (annexe 5) avec la Fédération des Offices de Tourisme et Territoires de Normandie relative au Pass accueil Normandie.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire soussigné ATTESTE que
Le présent acte
a été reçu en sous préfecture le : 10 AVR. 2017
publié-notifié le : 10 AVR. 2017
A VIRE le : 10 AVR. 2017
Le Maire

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER



Le Maire informe que le présent acte
peut faire l'objet d'un recours pour
excès de pouvoir devant le tribunal
Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 136

Nombre de membres présents : 73

Quorum (69) : Atteint

Nombre de membres excusés : 30

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 12

Nombre de membres absents : 33

Séance du Jeudi 8 Avril 2017 à 20 h.00

L'an deux mille dix-sept, le trois du mois d'Avril à vingt heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit mars deux mille dix-sept par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de VIRE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Mme DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT	☒			
Monsieur Christian BELLARD	☒			
Monsieur Romain COMPÈRE			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG		☒	☒	
Madame Christine DUCREUX				
Monsieur Pierre GALLET	☒			
Madame Céline HERVE			☒	
Madame Isabelle HUET		☒		
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Madame Nathalie LENOIR			☒	
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER	☒			
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE		☒		

Commune déléguée de Maisonnelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET		☒		
Madame Béatrice CHERON	☒			
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON		☒		Guy VELANY
Monsieur Alain REVET		☒		Dimitri RENAULT
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT	☒			
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY	☒			

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD	☒			
Monsieur Daniel LECLERCQ		☒		Nicole DESMOTTES
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE	☒			
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEL		☒		
Monsieur Jérôme MARIE		☒		Sophie GUILLARD
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN		☒		Isabelle LEVIEL
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-le-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET	☒			
Madame Veronique BRIENS	☒			
Monsieur Philippe DESMORTREUX	☒			
Madame Chrystel ESNAULT	☒			
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT	☒			
Monsieur Florian HALOTEL			☒	
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE	☒			
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT	☒			
Madame Valérie OLLIVIER	☒			
Madame Chantal PLANQUETTE	☒			
Madame Martine ROBBS	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON		☒		
Monsieur Jacques FAUDET	☒			
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD	☒			
Madame Chantal HOUSTIN		☒		
Monsieur Jean-Claude LAVOLE	☒			

Madame Hélène LEPRINCE	☒			
Madame Nadine LETELLIER	☒			
Monsieur Franck LOHAT	☒			
Madame Christelle MARIE		☒		
Madame Sylvia MOREL-PINSARD		☒		
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE	☒			
Monsieur David CAILLY	☒			
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES		☒		
Madame Bernadette HARDY			☒	
Monsieur Marcel LEGRAND			☒	
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL			☒	

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM	☒			
Monsieur Jean-Claude BIDEL	☒			
Madame Annie BIHEL	☒			
Madame Françoise DERRIEN	☒			
Monsieur Eric du ROSEL	☒			
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-Ange HENNEQUART		☒		Céline ADAM
Madame Jacqueline HUET	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT	☒			
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD	☒			
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Monsieur Robert PORQUIER			☒	
Madame Nadine POTHIER		☒		Marie-José LARIVIERE
Monsieur Dimitri RENAULT	☒			
Monsieur Jacques VOQUIER	☒			

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI		☒		
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE		☒		
Madame Marie-Noëlle BALLE	☒			
Monsieur Guy BARBIER		☒		Raymond GABILLARD
Madame Cindy BAUDRON		☒		
Monsieur Roland BERAS	☒			
Monsieur Pascal BINET	☒			
Madame Franche BOUVET		☒		Catherine SEGRETIN
Monsieur Cédric CAER		☒		
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN	☒			
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER		☒		Serge COUASNON
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT	☒			
Monsieur Jérémy FOLLY		☒		
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE	☒			
Madame Noria KEBLI	☒			
Monsieur Yoann LEFEBVRE	☒			
Madame Marie-Claire LEMARCHAND		☒		
Madame Catherine MADELAINE		☒		Marie-Odile MOREL
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON	☒		☒	
Monsieur Rémy MAUBANT				
Madame Marie-Odile MOREL	☒			
Madame Olivia NEEL		☒		
Monsieur Christophe PASSAYS		☒		
Monsieur Régis PICOT		☒		Eric DUMONT
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN	☒			
Madame Isabelle SEGUIN			☒	
Madame Catherine TAHAN		☒		



Offices de
Tourisme
de France
Offices de Tourisme &
Territoires de Normandie

CONVENTION DE PARTENARIAT 2017/2019

Reconduction

Carte « Pass Accueil Normandie »

ENTRE

La Fédération des Offices de Tourisme et Territoires de Normandie (OTN)

Statut : Association de Loi 1901

Représentant : Laurent LAOUENAN

Dont le siège se situe : 9 rue Jean-Baptiste Colbert - 14000 CAEN

ET

Nom du site : _____

Statut : _____

Représentant : _____

Dont le siège se situe : _____

Adresse complète du site : _____

Code Postal / Ville : _____

Tel / Mail : _____

ONT CONCLU LA CONVENTION DE PARTENARIAT QUI SUIT :

Article 1 : Objet de la convention

Les co-signataires décident de collaborer à la réalisation de la carte « Pass Accueil Normandie » **destinée au personnel salarié des structures touristiques, particulièrement le personnel d'accueil des Offices de Tourisme de Normandie** afin qu'il puisse se déplacer gratuitement dans les sites touristiques normands partenaires du projet.

Article 2 : Actions menées par le site partenaire (préciser le nom de la structure)

ET s'engage à :

- ✓ Accueillir les détenteurs de la carte « Pass Accueil Normandie » en leur accordant la gratuité.
- ✓ Apposer la signalétique du « Pass Accueil Normandie » de façon claire et visible afin que le détenteur de la carte sache que le site accepte la carte « Pass Accueil Normandie ».
- ✓ Informer les membres du personnel du site touristique (permanents, saisonniers ou stagiaires) de l'existence du « Pass Accueil Normandie » afin d'en faciliter l'usage par les détenteurs (accorder la réduction ou la gratuité prévue par la présente convention).

- ✓ Le site touristique transmettra à OTN les informations relatives à son offre en complétant la fiche descriptive jointe à l'envoi de la présente convention. Si le site touristique dispose d'un site web, alors OTN pourra utiliser ce site comme source d'informations.
- ✓ Le site touristique autorise OTN à utiliser les informations relatives à son offre sur le site web de la fédération www.ottnormandie.fr et dans la brochure du « Pass Accueil Normandie ».

Article 3 : Actions menées par OTN

OTN s'engage à :

- ✓ Coordonner le projet « Pass Accueil Normandie »
- ✓ Informer les détenteurs de la carte de la liste complète des sites partenaires du projet via la brochure de présentation des sites.
- ✓ Assurer le bon fonctionnement des privilèges dans les sites partenaires.
- ✓ Assurer la création et le financement de la brochure promotionnelle des sites partenaires via la fiche descriptive complétée par chaque site.
- ✓ Créer la carte nominative « Pass Accueil Normandie », avec la photo du porteur, son nom, prénom et le nom de la structure où il travaille.
- ✓ Remettre la carte « Pass Accueil Normandie » aux structures l'ayant commandé.

Article 4 : Information réciproque des partenaires

L'objet de la convention pourra être atteint grâce à une étroite collaboration entre OTN et le site partenaire. Les deux signataires s'engagent donc à s'informer mutuellement sur les actions menées dans le cadre de leur partenariat.

Article 5 : Modification de la convention

La présente convention pourra être modifiée avec l'accord des deux parties.

Article 6 : Date d'effet et durée de la convention

La convention prend effet à compter de sa signature par les deux parties, étant conclue pour une durée de deux ans.

Article 7 : Résiliation de la convention

Cette convention peut être résiliée sur demande écrite :

- ✓ à l'échéance du terme de 2 ans, à la date anniversaire
- ✓ en cas de non respect de la convention
- ✓ avec l'accord des deux parties

Article 8 : Responsabilité d'OTN

La responsabilité d'OTN ne pourra être engagée sur les informations données par les sites touristiques.

Bon pour accord	
Fait en deux exemplaires originaux, à	le / / 2017
Laurent LAOUENAN Président 	Le Responsable du site (Nom / Prénom) « Lu et approuvé », signature



dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet :
Culture

Séance du lundi 3 Avril 2017 à 20 heures

Conservatoire de Musique et Danse :
Demande de subvention

Monsieur Pascal BINET donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de la note de Madame la Ministre de la Culture et de la Communication relative au réengagement du Ministère de la Culture et de la Communication aux côtés des conservatoires et des collectivités, une enveloppe budgétaire est dédiée pour accompagner cette politique. Dans ce cadre, le Conservatoire de Vire Normandie souhaite faire une demande de subvention afin de bénéficier des aides de l'Etat aux conservatoires classés.

Les conditions à remplir se déclinent en 4 axes, dont un obligatoire et trois au choix :

1. **Mettre en œuvre une tarification sociale (obligatoire)**
2. Favoriser le renouvellement des pratiques pédagogiques (au choix)
3. Accompagner la diversification de l'offre artistique (au choix)
4. Encourager le développement des réseaux et des partenariats (au choix)

De plus, ces subventions sont susceptibles d'être versées à condition que la demande d'agrément de classement du Conservatoire auprès du ministère de la Culture et de la Communication soit renouvelée.

La demande de renouvellement de l'agrément du conservatoire de Vire Normandie en tant que conservatoire à rayonnement communal sera donc faite en appui des concertations menées au sein du conseil d'établissement en appui du projet d'établissement.

Il convient également de rappeler que la tarification sociale a été mise en place depuis quelques années et a été étendue à l'échelle de Vire Normandie.

Enfin, les partenariats et les initiatives se multiplient au sein du Conservatoire et seront donc valorisées. Une des priorités est de déployer les activités de découverte instrumentale, les ateliers chorales et de danse dans les écoles publiques de Vire Normandie.

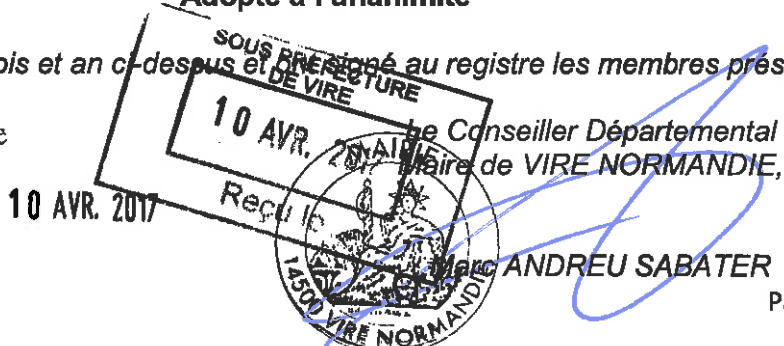
Le Conseil Communal a émis un avis favorable lors de sa séance du 27 mars 2017.

Après avis du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à Solliciter une demande de subvention d'un montant le plus élevé possible, au titre de l'année 2017, auprès de la DRAC.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et enregistré au registre les membres présents.

Le Maire soussigné ATTESTE que
Le présent acte
a été reçu en sous préfecture le : 10 AVR. 2017
publié-notifié le : 10 AVR. 2017
A VIRE le : 10 AVR. 2017
Le Maire





REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 136

Nombre de membres présents : 73

Quorum (69) : Atteint

Nombre de membres excusés : 30

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 12

Nombre de membres absents : 33

Séance du Lundi 8 Avril 2017 à 20 h 00

L'an deux mille dix-sept, le trois du mois d'Avril à vingt heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit mars deux mille dix-sept par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de VIRE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Mme DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT	☒			
Monsieur Christian BELLUARD	☒			
Monsieur Romain COMPERE			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX		☒		
Madame Christine GALLET	☒			
Madame Céline HERVE			☒	
Madame Isabelle HUET		☒		
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Madame Nathalie LENOIR			☒	
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER	☒			
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE		☒		

Commune déléguée de Maisonnelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET		☒		
Madame Béatrice CHERON	☒			
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ		☒	☒	
Madame Aurélie MANSON		☒		Guy VELANY
Monsieur Alain REVET		☒		Dimitri RENAULT
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT	☒			
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY	☒			

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD	☒			
Monsieur Daniel LECLERCQ		☒		Nicole DESMOTTES
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE	☒			
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEL		☒		
Monsieur Jérémie MARIE		☒		Sophie GUILLARD
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN		☒		Isabelle LEVIEL
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET	☒			
Madame Veronique BRIENS	☒			
Monsieur Philippe DESMORTREUX	☒			
Madame Chrystel ESNAULT	☒			
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT	☒			
Monsieur Florian HALOTEL			☒	
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE	☒			
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT	☒			
Madame Valérie OLLIVIER	☒			
Madame Chantal PLANQUETTE	☒			
Madame Martine ROBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON		☒		
Monsieur Jacques FAUDET	☒			
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD	☒			
Madame Chantal HOUSTIN		☒		
Monsieur Jean-Claude LAVOLE	☒			

Madame Hélène LEPRINCE	☒			
Madame Nadine LETELLIER	☒			
Monsieur Franck LOHAT	☒			
Madame Christelle MARIE		☒		
Madame Sylvia MOREL-PINSARD		☒		
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Amaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE	☒			
Monsieur David CAILLY	☒			
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES		☒		
Madame Bernadette HARDY			☒	
Monsieur Marcel LEGRAND			☒	
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoît LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL			☒	

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM	☒			
Monsieur Jean-Claude BIDEL	☒			
Madame Annie BIHEL	☒			
Madame Françoise DERRIEN	☒			
Monsieur Eric du ROSEL	☒			
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-Ange HENNEQUART		☒		Céline ADAM
Madame Jacqueline HUET	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT	☒			
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD	☒			
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Monsieur Robert PORQUIER			☒	
Madame Nadine POTHIER		☒		Marie-José LARIVIERE
Monsieur Dimitri RENAULT	☒			
Monsieur Jacques VOQUER	☒			

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI		☒		
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE		☒		
Madame Marie-Noëlle BALLE	☒			
Monsieur Guy BARBIER		☒		Raymond GABILLARD
Madame Cindy BAUDRON		☒		
Monsieur Roland BERAS	☒			
Monsieur Pascal BINET	☒			
Madame Francine BOUVET		☒		Catherine SEGRETIN
Monsieur Cédric CAER		☒		
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN	☒			
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER		☒		Serge COUASNON
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT	☒			
Monsieur Jérémie FOLLY		☒		
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE	☒			
Madame Noria KEBLI	☒			
Monsieur Yoann LEFEBVRE	☒			
Madame Marie-Claire LEMARCHAND		☒		
Madame Catherine MADELAINE		☒		Marie-Odile MOREL
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON	☒			
Monsieur Rény MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL	☒			
Madame Olivia NEEL		☒		
Monsieur Christophe PASSAYS		☒		
Monsieur Régis PICOT		☒		Eric DUMONT
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN	☒			
Madame Isabelle SEGUIN			☒	
Madame Catherine TAHAN		☒		



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet :
Culture

Séance du lundi 3 Avril 2017 à 20 heures

**Conservatoire de Musique et Danse :
Convention Orchestre à l'école 2017
– 2018**

Monsieur Pascal BINET donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de la démarche « Art'd'Ecol » qui vise à développer les initiatives en faveur des écoles publiques dans les domaines de la danse, du chant, de la découverte instrumentale et des pratiques collectives telles que les chorales, il convient d'établir une convention (annexe 6) de partenariat relative au projet « Orchestre et Chorale à l'Ecole » entre la commune de Vire Normandie et l'école Malraux pour l'année scolaire 2017-2018.

La commune de Vire Normandie propose la mise à disposition de certains professeurs de l'équipe pédagogique du Conservatoire ainsi que la mise à disposition et l'entretien du parc instrumental nécessaire au bon fonctionnement de cet orchestre et de cette chorale.

Cet orchestre, à l'initiative de la commune historique de Vire et du Conservatoire, est le premier des Orchestres à l'Ecole qui a vu le jour dans le Département du Calvados.

Le projet « Orchestre à l'école » élargi à « la chorale à l'école » a été initié en Novembre 2016 à l'école Malraux.

Le Conseil Communal a émis un avis favorable lors de sa séance du 27 mars 2017.

Après avis du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat du projet de l'OAE entre la commune de Vire Normandie et l'école Malraux pour l'année scolaire 2017 - 2018.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire soussigné ATTESTE que

Le présent acte

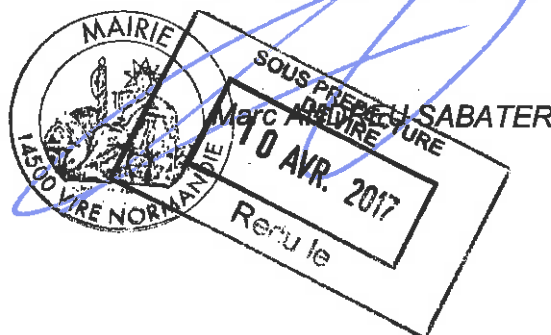
a été reçu en sous préfecture le : 10 AVR. 2017

publié-notifié le : 10 AVR. 2017

A VIRE le : 10 AVR. 2017

Le Maire

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,



Le Maire informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif de CAFN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 136

Nombre de membres présents : 73

Quorum (69) : Atteint

Nombre de membres excusés : 30

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 12

Nombre de membres absents : 33

Séance du Samedi 9 Avril 2017 à 20 h 00

L'an deux mille dix-sept, le trois du mois d'Avril à vingt heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit mars deux mille dix-sept par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de VIRE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Mme DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT	☒			
Monsieur Christian BELLIARD	☒			
Monsieur Romain COMPERE			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX		☒		
Monsieur Pierre GALLET	☒			
Madame Céline HERVE			☒	
Madame Isabelle HUET		☒		
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Madame Nathalie LENOIR			☒	
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER	☒			
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE		☒		

Commune déléguée de Maisonnelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET		☒		
Madame Béatrice CHERON	☒			
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON		☒		Guy VELANY
Monsieur Alain REVET		☒		Dimitri RENAULT
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT	☒			
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY	☒			

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD	☒			
Monsieur Daniel LECLERCQ		☒		Nicole DESMOTTES
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE	☒			
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEL		☒		
Monsieur Jérémie MARIE		☒		Sophie GUILLARD
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN		☒		Isabelle LEVIEL
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Yaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET	☒			
Madame Veronique BRIENS	☒			
Monsieur Philippe DESMORTREUX	☒			
Madame Chrystel ESNAULT	☒			
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT	☒			
Monsieur Florian HALOTEL			☒	
Monsieur Serge HAMIEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE	☒			
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT	☒			
Madame Valérie OLLIVIER	☒			
Madame Chantal PLANQUETTE	☒			
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON		☒		
Monsieur Jacques FAUDET	☒			
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD	☒			
Madame Chantal HOUSTIN		☒		
Monsieur Jean-Claude LAVOLE	☒			

Madame Hélène LEPRINCE	☒			
Madame Nadine LETELLIER	☒			
Monsieur Franck LOHAT	☒			
Madame Christelle MARIE		☒		
Madame Sylvia MOREL-PINSARD		☒		
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Amaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE	☒			
Monsieur David CAILLY	☒		☒	
Monsieur Jacques CHAMPION				
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES		☒		
Madame Bernadette HARDY			☒	
Monsieur Marcel LEGRAND			☒	
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoît LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL			☒	

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM	☒			
Monsieur Jean-Claude BIDEL	☒			
Madame Annie BIHEL	☒			
Madame Françoise DERRIEN	☒			
Monsieur Eric du ROSEL	☒			
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-Ange HENNEQUART		☒		Céline ADAM
Madame Jacqueline HUET	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT	☒			
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD	☒			
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Monsieur Robert PORQUIER			☒	
Madame Nadine POTHIER		☒		Marie-José LARIVIERE
Monsieur Dimitri RENAULT	☒			
Monsieur Jacques VOQUER	☒			

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI		☒		
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE		☒		
Madame Marie-Noëlle BALLE	☒			
Monsieur Guy BARBIER		☒		Raymond GABILLARD
Madame Cindy BAUDRON		☒		
Monsieur Roland BERAS	☒			
Monsieur Pascal BINET	☒			
Madame Franchine BOUVET		☒		Catherine SEGRETIN
Monsieur Cédric CAER		☒		
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN	☒			
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER		☒		Serge COUASNON
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT	☒			
Monsieur Jérémy FOLLY		☒		
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE	☒			
Madame Noria KEBLI	☒			
Monsieur Yoann LEFEBVRE	☒			
Madame Marie-Claire LEMARCHAND		☒		
Madame Catherine MADELAINE		☒		Marie-Odile MOREL
Madame Lylane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON	☒			
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL	☒			
Madame Olivia NEEL		☒		
Monsieur Christophe PASSAYS		☒		
Monsieur Régis PICOT		☒		Eric DUMONT
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN	☒			
Madame Isabelle SEGUIN			☒	
Madame Catherine TAHAN		☒		



Convention de partenariat 2017 - 2018 Un Orchestre et chorale à l'Ecole

Entre d'une part,

L'école MALRAUX (14), représentée par **Madame SALLES**, sa directrice

Et d'autre part,

La commune de VIRE NORMANDIE, représentée par **Monsieur Marc Andreu SABATER**, en sa qualité de **Maire**.

Il est arrêté ce qui suit :

Article 1

La commune de Vire Normandie autorise son Conservatoire Musique et Danse à reconduire le projet « Un Orchestre et Chorale à l'Ecole » à l'école MALRAUX de Vire Normandie et ce, dès la signature de la présente convention.

Article 2

Le projet « Un Orchestre et Chorale à l'Ecole » consiste à créer sur le temps périscolaire, un orchestre à vents composé d'élèves volontaires qui, une fois inscrits, devront assister chaque semaine à un atelier instrumental par pupitre (3 à 4 musiciens) et à une répétition d'ensemble.

Article 3

La commune de Vire Normandie s'engage à ce que le Conservatoire Musique et Danse mette gracieusement à disposition, assure et entretienne le parc instrumental nécessaire à la bonne organisation du projet « Un Orchestre à l'Ecole » et le matériel nécessaire à la chorale. Cette mise à disposition d'instruments et de matériel s'accompagnera de la signature par la famille de chaque élève volontaire concerné d'un « **Contrat de prêt d'instrument aux élèves, à titre gracieux et avec prise en charge de la révision standard de l'instrument, année scolaire 2017-2018** », dont le modèle annexé à la présente convention est établi conformément à la délibération du conseil municipal du 28 juin 2010.

Article 4

La commune de Vire Normandie s'engage à ce que le Conservatoire Musique et Danse mette à disposition les professeurs de musique nécessaires à la bonne organisation du projet « Un Orchestre à l'Ecole » ; l'équipe pédagogique ainsi constituée sera chargée de l'organisation et de la mise en œuvre des ateliers instrumentaux et vocaux. L'un des enseignants la composant sera choisi par la directrice du Conservatoire Musique et Danse pour assurer la direction de l'orchestre et la coordination pédagogique de l'ensemble du projet.

Article 5

Les membres de l'équipe pédagogique ainsi constituée étant rémunérés de manière spécifique pour ce projet, une ventilation de leur temps d'enseignement, définie par la directrice du Conservatoire Musique et Danse de Vire Normandie, sera attribuée pour l'Orchestre et la Chorale à l'Ecole.

Article 6

La reconduction de ce projet débute dès la signature de cette convention. Il épouse le calendrier scolaire de l'académie de Caen pour les dates et la durée des petites vacances scolaires, les jours fériés et chômés ...

Article 7

Afin de permettre le suivi et l'évaluation du projet « Un Orchestre et Chorale à l'Ecole », est mis en place un comité de pilotage composé de la directrice de l'Ecole Malraux ainsi que du professeur coordinateur de l'orchestre et de la directrice du Conservatoire Musique et Danse.

Fait en 2 exemplaires à Vire Normandie,
le 6 Mars 2017

Pour l'école Malraux
Sa Directrice,
Madame SALLES

Pour le Maire de Vire Normandie,
Pascal BINET
Adjoint au Maire chargé de la Culture
et du Patrimoine



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet :**Procédure pour vote à bulletin secret***Séance du lundi 3 Avril 2017 à 20 heures***Monsieur Marc ANDREU SABATER donne lecture du rapport suivant :**

Avant de vous présenter le rapport sur la délibération n°15 relative aux fusions administratives de groupes scolaires virois pour la rentrée 2017, je dois vous signaler que j'ai été saisi d'une demande de vote à bulletin secret sur ladite délibération par Mme GODBARGE.

Par conséquent, je me dois de vous rappeler les principes de vote au sein de l'assemblée délibérante du Conseil Municipal, afin de nous positionner sur le mode de validation de cette délibération, avant d'entrer dans le débat.

Par règlement intérieur en date du 29 juin 2016 article 25, le Conseil Municipal de Vire Normandie a fait le choix de retenir le scrutin à main levée, dénommé également « scrutin ordinaire ».

Toutefois le Conseil Municipal vote au scrutin secret toutes les fois que le tiers des membres présents le réclame (L2121-21 CGCT), sauf en cas de désignation ou nomination d'une personne où le vote à bulletin secret est la règle, l'exception étant que le conseil municipal se prononce l'unanimité pour un scrutin public.

Par membres présents, il faut entendre, les membres physiquement présents à la séance.

Ne sont pas pris en compte les membres ayant donné procuration.

Par contre au moment du vote, le mandataire (conseiller présent) remet un bulletin secret, en lieu et place du mandant (conseiller absent).

Dans le cas où le scrutin secret a été demandé par 1/3 des membres du conseil en exercice présent, il y a lieu à un partage des voix, où celle du Président n'est pas prépondérante.

Si le partage des voix ne peut être matériellement fait, la proposition est considérée comme rejetée.

La demande de scrutin secret porte sur un vote déterminé et doit être renouvelé pour chaque nouveau vote s'il y en a plusieurs dans la séance.

Pour garantir la confidentialité du scrutin, le Conseil Municipal de VIRE NORMANDIE a toujours mis en œuvre des isolements, un ou deux urnes pour faciliter le déroulement et appelé les conseillers municipaux à venir s'exprimer par ordre alphabétique des communes déléguées puis à émarger sur une liste des membres du conseil municipal en exercice pour faciliter le décompte des résultats.

En fonction des élections, des bulletins ont pu être mis à disposition accompagnés d'enveloppes de scrutin. Par conséquent, si ce choix est retenu ce soir, ces mêmes conditions seront conservées et des bulletins portant la mention « pour » ou la mention « contre », ainsi que des bulletins blancs seront à votre disposition accompagnés d'enveloppes de scrutin.

Les suffrages non pris en compte sont :

- Les absentions,
- Les bulletins blancs qui ne comportent aucune mention
- Les bulletins nuls dont les mentions n'expriment pas valablement un suffrage sur la proposition mise aux voix

Il est rappelé que le refus de prendre part au vote, s'il peut avoir une signification politique pour le conseiller, s'apparente à une abstention.

Par conséquent, saisi d'une demande de vote à bulletin secret par 1 conseiller municipal, j'invite le Conseil Municipal à se prononcer à main levée sur l'opportunité de voter au scrutin secret la délibération n°15 relative aux fusions administratives de groupes scolaires virois pour la rentrée 2017.

Si un tiers des membres des conseillers présents votent en ce sens, le scrutin secret sera mis en œuvre.

Après avoir procédé au vote à main levée, le président de séance dénombre 89 conseillers présents

29 votes à main levée pour le scrutin secret

... votes à main levée contre le scrutin secret.

0 abstentions dont les conseillers n'ayant pas pris part au vote

Par conséquent, les conditions de « un tiers des conseillers présents » pour le vote à bulletin secret sont réunies pour procéder au vote à bulletin secret.

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire soussigné ATTESTE que
Le présent acte
a été reçu en sous préfecture le : **14 AVR. 2017**
publié-notifié le : **14 AVR. 2017**
A VIRE le : **14 AVR. 2017**
Le Maire



Le Maire informe que le présent acte
peut faire l'objet d'un recours pour
excès de pouvoir devant le tribunal
Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet :**Education, jeunesse****Fusions administratives de groupes
scolaires virois pour la rentrée 2017***Séance du lundi 3 Avril 2017 à 20 heures***Ce point a été étudié en point n° 1.**

Monsieur Christophe PASSAYS donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La commune déléguée de Vire connaît depuis plusieurs années une baisse continue du nombre d'élèves dans les écoles publiques. De 2006 à 2016, les effectifs des écoles primaires sont passés de 1067 à 721 élèves. La projection des effectifs scolaires des prochaines rentrées conduira de manière quasi certaine à de nouvelles fermetures de classes.

Ces évolutions vont entraîner d'importantes disparités au niveau du nombre d'élèves par classe et ne permettra pas de maintenir une classe par niveau dans toutes les écoles. Inéluctablement, des classes à double niveau voire à triple niveau seront mises en place si la carte scolaire actuelle reste figée.

Une meilleure répartition des effectifs par classe et par école permettrait :

- Une continuité pédagogique sur tout le parcours scolaire, de la maternelle jusqu'au CM2,
- Une attribution de décharge plus importante pour les directions d'école,
- L'harmonisation du fonctionnement,
- Une optimisation de l'utilisation des locaux,
- La cohérence des investissements pluriannuels de la collectivité.

Au regard de la projection des effectifs scolaires de la prochaine rentrée, la Direction Académique des Services de l'Education Nationale sollicite l'avis du conseil communal de la commune déléguée de Vire sur un projet de fusion des groupes scolaires Tour aux Raines/Castel et Pierre Mendès France et des groupes scolaires Malraux/Neuville et Saint-Exupéry.

Le groupe scolaire Tour aux Raines/Castel/Pierre Mendès France comprendra quatre classes maternelles et dix classes élémentaires.

Le groupe scolaire Malraux/Neuville intégrera les effectifs de l'école Saint-Exupéry. Cette fusion comprendra trois classes maternelles sur le site de Neuville et huit classes élémentaires sur le site de Malraux. Par voie de conséquence, l'école Saint-Exupéry sera fermée, à compter de la rentrée scolaire 2017.

Une décharge de direction à temps plein pour le premier groupe scolaire et une décharge de direction à mi-temps pour le second groupe scolaire seront attribuées facilitant ainsi le pilotage et la continuité pédagogique.

Un assouplissement des dérogations à la carte scolaire sera proposé aux familles concernées.

Malgré ce projet de fusion des groupes scolaires cités, la Direction Académique des Services de l'Education Nationale a décidé la fermeture de deux classes. Toutefois, les services de l'Education Nationale proposent à la commune déléguée la signature d'une convention triennale, (**annexe 7**), sur des engagements respectifs : le maintien de postes d'enseignants et leur répartition sur 2 pôles scolaires et une école primaire.

Lors de la séance du Conseil Communal du 27 mars 2017, les avis ont été les suivants :

- Avis favorable :	22
- Avis défavorable :	11

Il est demandé au Conseil Municipal un avis sur :

- les fusions des groupes scolaires Tour aux Raines/Castel/Pierre Mendès France et des groupes scolaires Malraux/Neuville
- la fermeture de l'école Saint-Exupéry à compter de la rentrée scolaire 2017,
- la signature de la convention relative à l'organisation des écoles de la commune déléguée de Vire entre la Direction Académique des Services de l'Education Nationale du Calvados et la commune déléguée de Vire.

Votants : 100 (89 membres présents + 11 pouvoirs)

Vote : Pour : 39 Contre : 44 Bulletins blancs : 17

La délibération est rejetée.

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire soussigné ATTESTE que

Le présent acte

a été reçu en sous préfecture le : 14 AVR. 2017

publié-notifié le : 14 AVR. 2017

A VIRE le : 14 AVR. 2017

Le Maire



Le Maire informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 138

Nombre de membres présents : 89

Quorum (89) : Atteint

Nombre de membres excusés : 14

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 11

Nombre de membres absents : 33

Séance du Lundi 9 Avril 2017 à 20 h 00

L'an deux mille dix-sept, le trois du mois d'Avril à vingt heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit mars deux mille dix-sept par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de VIRE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Mme DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT	☒			
Monsieur Christian BELLARD	☒			
Monsieur Romain COMPERE			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX	☒			
Monsieur Pierre GALLET	☒			
Madame Céline HERVE			☒	
Madame Isabelle HUET	☒			
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Madame Nathalie LENOIR			☒	
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER	☒			
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE		☒		

Commune déléguée de Maisonnelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON	☒			
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON		☒		Guy VELANY
Monsieur Alain REVET		☒		Dimitri RENAULT
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT	☒			
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY	☒			

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD	☒			
Monsieur Daniel LECLERCQ	☒			
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE	☒			
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEL	☒			
Monsieur Jérémie MARIE	☒			
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN		☒		Isabelle LEVEL
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Yaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET	☒			
Madame Véronique BRIENS	☒			
Monsieur Philippe DESMORTREUX	☒			
Madame Chrystel ESNAULT	☒			
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT	☒			
Monsieur Florian HALOTEL			☒	
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE	☒			
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT	☒			
Madame Valérie OLLIVIER	☒			
Madame Chantal PLANQUETTE	☒			
Madame Martine ROBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET	☒			
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD	☒			
Madame Chantal HOUSTIN		☒		
Monsieur Jean-Claude LAVOLE	☒			

Madame Hélène LEPRINCE	☒			
Madame Nadine LETELLIER	☒			
Monsieur Franck LOHAT	☒			
Madame Christelle MARIE		☒		
Madame Sylvia MOREL-PINSARD		☒		
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE	☒			
Monsieur David CAILLY	☒			
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY			☒	
Monsieur Marcel LEGRAND			☒	
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL			☒	

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM	☒			
Monsieur Jean-Claude BIDEI	☒			
Madame Annie BIHEL	☒			
Madame Françoise DERRIEN	☒			
Monsieur Eric du ROSEL	☒			
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-Arge HENNEQUART		☒		Céline ADAM
Madame Jacqueline HUET	☒			
Madame Marie-José LARVIERE	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT	☒			
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD	☒			
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Monsieur Robert PORQUIER			☒	
Madame Nadine POTHIER		☒		Marie-José LARVIERE
Monsieur Dimitri RENAULT	☒			
Monsieur Jacques VOQUER	☒			

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noëlle BALLE	☒			
Monsieur Guy BARBIER		☒		Raymond GABILLARD
Madame Cindy BAUDRON	☒			
Monsieur Roland BERAS	☒			
Monsieur Pascal BINET	☒			
Madame Francine BOUVET		☒		Catherine SEGRETIN
Monsieur Cédric CAER	☒			
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN	☒			
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER		☒		Serge COUASNON
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT	☒			
Monsieur JérémY FOLLY	☒			
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE	☒			
Madame Noria KEBLI	☒			
Monsieur Yoann LEFEBVRE	☒			
Madame Marie-Claire LEMARCHAND	☒			
Madame Catherine MADELAINE		☒		Marie-Odile MOREL
Madame Lylane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON	☒		☒	
Monsieur Rémy MAUBANT				
Madame Marie-Odile MOREL	☒			
Madame Olivia NEEL		☒		Christophe PASSAYS
Monsieur Christophe PASSAYS	☒			
Monsieur Régis PICOT		☒		Eric DUMONT
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN	☒			
Madame Isabelle SEGUIN			☒	
Madame Catherine TAHAN	☒			

DÉPARTEMENT

ARRONDISSEMENT

Membres en exercice du conseil municipal

Nombre de conseillers présents

Quorum :

**PROCÈS-VERBAL RELATIF A UNE DELIBERATION
A BULLETIN SECRET.
DELIBERATION N°.....RELATIVE**

L'an deux mille dix sept, le 3 juin du mois de juin
à 20 heures 55 minutes, en application des articles L.
2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le
conseil municipal de la commune de

VIRE NORMANDIE
Étaient présents les conseillers municipaux suivants (indiquer les nom et prénom d'un
conseiller par case) : (voir tableau en annexe 1).

Absents ¹ :

¹ Préciser s'ils sont excusés.

1. ouverture de la séance du conseil municipal

La séance a été ouverte sous la présidence de M. ANDRÉ SABATIER, maire (ou remplaçant
en application de l'article L. 2122-17 du CGCT), qui a déclaré les membres du conseil
municipal cités ci-dessus (présents et absents) et invité les mandataires à remettre leur
pouvoir écrit et nominatif (article L2121-20 du CGCT).

M/Mme G.B. BOURGUAIS a été désigné(e) en
qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

2. délibération à bulletin secret.

2.1. Présidence de l'assemblée

Le président de séance du conseil municipal, Monsieur ANDRÉ SABATIER, en qualité de
maire a pris la présidence de l'assemblée. Il a procédé à l'appel nominal des membres
du conseil, a dénombré 89 conseillers présents et a constaté que
la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie ³.

Soit 89 présents pour un quorum de 68.

³ Majorité des membres en exercice du conseil municipal ou nouvelle convocation sans condition de quorum.

Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder au mode de scrutin à bulletin secret en
vertu de l'article L2121-21 du CGCT.

2.2. Constitution du bureau

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs au moins. Pour faciliter l'organisation du
scrutin, le conseil municipal a désigné 4 assesseurs :

M. Valérie OLIVER, M. Nadine LETELLIER, M. Dimitri RENAULT,
du Rector de St Germain Eve

Le président propose que chaque conseiller se rende par ordre alphabétique des communes déléguées à l'isoloir pour procéder au vote muni d'une enveloppe réglementaire mise à disposition par la commune et du bulletin de son choix.

Chaque conseiller municipal qui dépose dans l'urne son enveloppe en indiquant son nom au Président signe la liste d'émargement.

Exemplaire pour conservation en Mairie

CONVENTION

relative à l'organisation des écoles de la Commune déléguée de VIRE

Il est convenu entre :

- La Commune déléguée de Vire, représentée par son Maire, Monsieur Marc ANDREU-SABATER,

Et

- La Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Calvados, représentée par Monsieur Mathias BOUVIER, Inspecteur d'académie, Directeur académique des services de l'éducation nationale du Calvados,

Vu le Code de l'éducation

Article 1^{er} : Objet

La présente convention a pour objet de déterminer les modalités d'organisation du réseau scolaire de la Commune déléguée de Vire, ainsi que les moyens sur lesquels chacune des parties s'engage.

L'objectif est de renforcer la qualité de l'accueil des élèves dans les écoles et de créer des ensembles scolaires de taille suffisante pour :

- Renforcer la continuité des enseignements entre et au sein des cycles
- Offrir aux directeurs des conditions d'exercice leur permettant d'assurer leurs missions dans de bonnes conditions
- Consolider les structures scolaires afin de mieux prévenir les éventuelles baisses démographiques
- Eviter l'organisation de classes à cours multiples
- Pérenniser les dispositifs d'aide aux élèves en difficulté (PMQC) et d'accueil de jeunes enfants (MTA) dans les écoles où les besoins sont avérés

Article 2 : Composition du réseau scolaire de la commune déléguée de Vire à la rentrée scolaire 2016

- Ecole Castel (2 sites)
- Ecole A.Malraux (2 sites)
- Ecole J.Moulin
- Ecole St Exupéry
- Ecole P.Mendès France

Le réseau des écoles de la commune déléguée de Vire fonctionne avec 35 postes implantés en classes (dont 1 dispositif Moins de Trois Ans et 1 dispositif Plus de Maître Que de Classes mais hors postes spécialisés).

Article 3 : Les engagements respectifs

La Direction des services départementaux de l'éducation nationale s'engage à maintenir pour une durée de 3 années scolaires à compter de la rentrée scolaire 2017 les 33 postes d'enseignants (31 postes classes, 1 dispositif Moins de Trois Ans et 1 dispositif Plus de Maître Que de Classes) implantés dans les écoles publiques de la Commune déléguée de Vire. Les décharges d'enseignement ne sont pas

concernées par la convention et restent gérées par la Direction des services départementaux de l'éducation nationale.

La Commune déléguée de Vire s'engage à tout mettre en œuvre pour favoriser la cohérence du parcours scolaire des élèves et à poursuivre l'aménagement de son réseau scolaire avec l'appui de la Direction des services départementaux de l'éducation nationale afin de proposer une répartition des postes d'enseignants en 2 pôles scolaires, Malraux, Castel, et l'école primaire J .Moulin.

Article 4 : Evolution des effectifs d'élèves

La Direction des services départementaux de l'éducation nationale informe la Commune du constat de rentrée des effectifs d'élèves des écoles de la Commune déléguée de Vire et lui communique ses projections d'effectifs pour la rentrée suivante.

Sur la base de ces projections, la Commune déléguée de Vire propose au Directeur académique une répartition des postes d'enseignants entre ses écoles. Cette proposition s'élabore dans le cadre du calendrier des opérations de carte scolaire habituelles. La proposition de répartition de la Commune déléguée de Vire peut rester inchangée d'une année sur l'autre. Dans ce cas, la Commune déléguée de Vire en informe la Direction des services départementaux de l'éducation nationale. La répartition définitive des postes d'enseignants entre les écoles est arrêtée par l'Inspecteur d'académie, Directeur académique des services de l'éducation nationale du Calvados.

Le cas échéant, il peut inviter la Commune déléguée de Vire à revoir sa proposition de répartition.

Si les effectifs arrêtés par la Direction des services départementaux de l'éducation nationale pour les rentrées 2018 à 2020 inclus, font l'objet d'une hausse ou d'une baisse significative, le nombre de postes d'enseignants implantés pourra éventuellement être augmenté ou diminué en associant la commune déléguée de Vire à la décision.

Article 5: Durée de la convention

La présente convention est établie pour une durée de 3 années scolaires à compter de la rentrée scolaire 2017.

Elle pourra être dénoncée à tout moment d'un commun accord entre les parties ou par l'une des parties pour manquement aux engagements fixés par la convention. Dans ce dernier cas, la dénonciation pour l'année scolaire suivante devra se faire 6 mois au moins avant le début de cette année scolaire.

Fait à Hérouville-Saint-Clair, le

L'Inspecteur d'académie,
Directeur académique des services de
l'éducation nationale du Calvados,

Le Maire de la Commune
de Vire - Normandie

Mathias BOUVIER

Marc ANDREU- SABATER



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet :
Education, jeunesse

**Tarifs du service Enseignement à
compter du 1er septembre 2017**

Séance du lundi 3 Avril 2017 à 20 heures

Monsieur Christophe PASSAYS donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le nouveau système de facturation des services périscolaires a été mis en place depuis la rentrée 2016. Après quelques mois d'utilisation, la Commission Education souhaite apporter quelques modifications afin de faciliter la gestion des réservations par les familles.

Ainsi, il a été convenu de supprimer la différenciation entre les usagers réguliers ou occasionnels. En effet, les repas au tarif « Occasionnel » ne représentent que 12% des recettes du restaurant scolaire. L'utilisation d'un seul tarif pour les réservations permettra d'autoriser les annulations sur le portail famille, ce qui n'est pas possible avec le fonctionnement actuel.

Il conviendra simplement que les annulations soient faites dans les délais (avant 10h du matin la veille), sinon le service restera dû, de même que les réservations qui sinon seront facturées au tarif exceptionnel.

Le Conseil Communal a émis un avis favorable lors de sa séance du 27 mars 2017.

Après avis du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal de valider les nouveaux tarifs ci-dessous applicables au 1^{er} septembre 2017.

TARIFS 2016/2017	TARIFS Retenus	OBSERVATIONS
GARDERIES (Matin ou Soir)		
- Exceptionnel (sans planning de réservation)	1,50	1,50
- Tarif Normal avec réservation	1,00	1,00
ETUDES SURVEILLEES		
- Exceptionnel (sans planning de réservation)	2,10	2,10
- Tarif Normal avec réservation	1,30	1,30
PARTICIPATION DES COMMUNES EXTERIEURES AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
- Forfait par enfant scolarisé en Maternelle	970,00	974,00
- Forfait par enfant scolarisé en Primaire	485,00	487,00
RESTAURANT SCOLAIRE		
- Tarif prise en charge CCAS	2,20	2,20
- Panier repas	2,20	1,50
- Tarif Normal avec réservation	2,80	2,80
- Occasionnel (ouvert planning de réservation et mercredi et C.A.M.)	4,20	
- Exceptionnel (sans planning de réservation)	3,60	3,60
- Portage des repas	5,80	5,90
- Extrascolaire	5,75	5,75
- Adultes	5,20	5,20
- Goûter lait (forfait mensuel)	1,80	1,60
- Restaurant administratif	4,50	4,56
- Sandwich	1,20	1,20

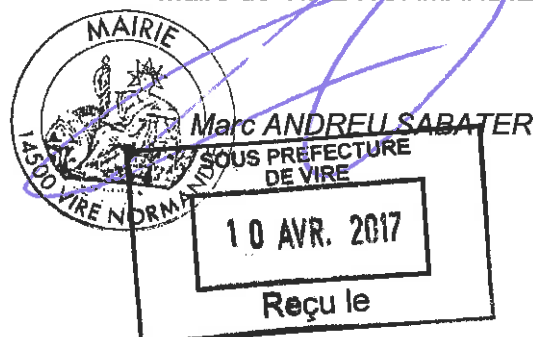
Annexe 1

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire soussigné ATTESTE que
Le présent acte
a été reçu en sous préfecture le : 10 AVR. 2017
publié-notifié le : 10 AVR. 2017
A VIRE le : 10 AVR. 2017
Le Maire

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,



Le Maire informe que le présent acte
peut faire l'objet d'un recours pour
excès de pouvoir devant le tribunal
Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 136

Nombre de membres présents : 73

Quorum (69) : Atteint

Nombre de membres excusés : 30

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 12

Nombre de membres absents : 33

Séance du Samedi 8 Avril 2017 à 20 h 00

L'an deux mille dix-sept, le trois du mois d'Avril à vingt heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit mars deux mille dix-sept par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de VIRE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Mme DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT	☒			
Monsieur Christian BELLARD	☒			
Monsieur Romain COMPERE			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX		☒		
Monsieur Pierre GALLET	☒			
Madame Céline HERVE			☒	
Madame Isabelle HUET		☒		
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Madame Nathalie LENOIR			☒	
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER	☒			
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE		☒		

Commune déléguée de Maisonscelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET		☒		
Madame Béatrice CHERON	☒			
Monsieur Jean-Marie LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON		☒		Guy VELANY
Monsieur Alain REVET		☒		Dimitri RENAULT
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT	☒			
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY	☒			

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD	☒			
Monsieur Daniel LECLERCQ		☒		Nicole DESMOTTES
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE	☒			
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVEIL		☒		
Monsieur Jérémie MARIE		☒		Sophie GUILLARD
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN		☒		Isabelle LEVIEL
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET	☒			
Madame Véronique BRIENS	☒			
Monsieur Philippe DESMORTREUX	☒			
Madame Chrystel ESNAULT	☒			
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT	☒			
Monsieur Florian HALOTEL			☒	
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE	☒			
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT	☒			
Madame Valérie OLLIVIER	☒			
Madame Chantal PLANQUETTE	☒			
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON		☒		
Monsieur Jacques FAUDET	☒			
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD	☒			
Madame Chantal HOUSTIN		☒		
Monsieur Jean-Claude LAVOLE	☒			

Madame Hélène LEPRINCE	☒			
Madame Nadine LETELLIER	☒			
Monsieur Franck LOHAT	☒			
Madame Christelle MARIE		☒		
Madame Sylvia MOREL-PINSARD	☒			
Monsieur Patrick PRUNIER		☒		
Monsieur Arnaud RAOULT		☒		
Monsieur Bernard VINCENT	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE	☒			
Monsieur David CAILLY	☒			
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES		☒		
Madame Bernadette HARDY			☒	
Monsieur Marcel LEGRAND			☒	
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL			☒	

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM	☒			
Monsieur Jean-Claude BIDEL	☒			
Madame Annie BIHEL	☒			
Madame Françoise DERRIEN	☒			
Monsieur Eric du ROSEL	☒			
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-Ange HENNEQUART		☒		Céline ADAM
Madame Jacqueline HUET	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT	☒			
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD	☒			
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Monsieur Robert PORQUIER			☒	
Madame Nadine POTHIER		☒		Marie-José LARIVIERE
Monsieur Dimitri RENAULT	☒			
Monsieur Jacques VOQUER	☒			

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI		☒		
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE		☒		
Madame Marie-Noëlle BALLE	☒			
Monsieur Guy BARBIER		☒		Raymond GABILLARD
Madame Cindy BAUDRON		☒		
Monsieur Roland BERAS	☒			
Monsieur Pascal BINET	☒			
Madame Francine BOUVET		☒		Catherine SEGRETIN
Monsieur Cédric CAER		☒		
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN	☒			
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER		☒		Serge COUASNON
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT	☒			
Monsieur Jérémie FOLLY		☒		
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE	☒			
Madame Noria KEBLI	☒			
Monsieur Yoann LEFEBVRE	☒			
Madame Marie-Claire LEMARCHAND		☒		
Madame Catherine MADELAINE		☒		Marie-Odile MOREL
Madame Lylane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON	☒			
Monsieur Rémy MAUBANT		☒		
Madame Marie-Odile MOREL	☒			
Madame Olivia NEEL		☒		
Monsieur Christophe PASSAYS		☒		
Monsieur Régis PICOT		☒		Eric DUMONT
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN	☒			
Madame Isabelle SEGUIN			☒	
Madame Catherine TAHAN		☒		



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet :
Education, jeunesse

**Subventions pour les sorties
pédagogiques et les classes de
découvertes ou de neige**

Séance du lundi 3 Avril 2017 à 20 heures

Monsieur Christophe PASSAYS donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Les communes ont la charge des écoles publiques. Elles sont propriétaires des locaux et en assurent la construction, la reconstruction, l'extension, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement." (article L212-4 du code de l'éducation).

Les dépenses pédagogiques, sont également à la charge des communes, à l'exception des droits dus en contrepartie de la reproduction par reprographie à usage pédagogique d'œuvres protégées (qui sont à la charge de l'État) et des fournitures scolaires individuelles (qui peuvent être laissées à la charge des parents).

Les sorties pédagogiques occasionnelles comprenant la pause déjeuner ou dépassant les horaires habituels de la classe, ainsi que les sorties avec nuitée(s) n'entrent pas dans le cadre des dépenses obligatoires des communes.

La commune déléguée de Vire Normandie aide cependant au financement de ces sorties pédagogiques facultatives, validées par les conseils d'écoles, en allouant une dotation annuelle versée à chaque école par le biais des OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole).

Ainsi, la Collectivité verse aux coopératives des écoles publiques viroises un forfait journalier par élève qui participe à une classe découverte avec nuitée ou à une classe de neige. Ces forfaits n'ont pas été réévalués depuis 2009. Et afin de maîtriser le budget alloué aux sorties à la journée, il a été décidé depuis 2015 de verser également une subvention par enfant afin d'aider à l'organisation des sorties pédagogiques dites de fin d'année.

La Commission Education souhaite augmenter ces différents forfaits d'un euro.

Ainsi, le nouveau forfait journalier par élève pour les classes découvertes passerait à 11 € et à 12 € pour les classes de neige, et à 6 € par enfant de maternelle et 7 € par enfant d'élémentaire pour les sorties de fin d'année.

Le Conseil Communal a émis un avis favorable lors de sa séance du 27 mars 2017.

Après avis du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal de valider les nouveaux forfaits des subventions aux coopératives des écoles primaires viroises, pour l'organisation des sorties pédagogiques facultatives, pour l'année 2017 et les suivantes.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire soussigné ATTESTE que

Le présent acte

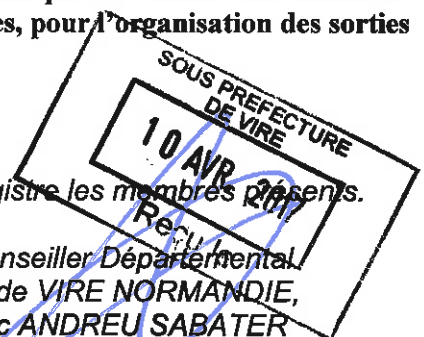
a été reçu en sous préfecture le : 10 AVR. 2017

publié-notifié le : 10 AVR. 2017

A VIRE le : 10 AVR. 2017

Le Maire

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,
Marc ANDREU SABATER





REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 136

Nombre de membres présents : 73

Quorum (69) : Atteint

Nombre de membres excusés : 30

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 12

Nombre de membres absents : 33

Séance du Samedi 8 Avril 2017 à 20 h 00

L'an deux mille dix-sept, le trois du mois d'Avril à vingt heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit mars deux mille dix-sept par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de VIRE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Mme DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT	☒			
Monsieur Christian BELLIARD	☒			
Monsieur Romaln COMPERE			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX		☒		
Monsieur Pierre GALLET	☒			
Madame Céline HERVE			☒	
Madame Isabelle HUET		☒		
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Madame Nathalie LENOIR			☒	
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER	☒			
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE		☒		

Commune déléguée de Maisonscelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET		☒		
Madame Béatrice CHERON	☒			
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON		☒		Guy VELANY
Monsieur Alain REVET		☒		Dimitri RENAULT
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT	☒			
Madame Hénédika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY	☒			

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD	☒			
Monsieur Daniel LECLERCQ		☒		Nicole DESMOTTES
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE	☒			
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEL		☒		
Monsieur Jérémie MARIE		☒		Sophie GUILLARD
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN		☒		Isabelle LEVIEL
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET	☒			
Madame Véronique BRIENS	☒			
Monsieur Philippe DESMORTREUX	☒			
Madame Chrystel ESNAULT	☒			
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT	☒			
Monsieur Florian HALOTEL			☒	
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE	☒			
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT	☒			
Madame Valérie OLLIVIER	☒			
Madame Chantal PLANQUETTE	☒			
Madame Martine ROBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON		☒		
Monsieur Jacques FAUDET	☒			
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD	☒			
Madame Chantal HOUSTIN		☒		
Monsieur Jean-Claude LAVOLE	☒			

Madame Hélène LEPRINCE	☒			
Madame Nadine LETELLIER	☒			
Monsieur Franck LOHAT	☒			
Madame Christelle MARIE		☒		
Madame Sylvia MOREL-PINSARD		☒		
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Amaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE	☒			
Monsieur David CAILLY	☒			
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES		☒		
Madame Bernadette HARDY			☒	
Monsieur Marcel LEGRAND			☒	
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒		☒	
Monsieur Benoît LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL			☒	

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM	☒			
Monsieur Jean-Claude BIDEI	☒			
Madame Annie BIHEL	☒			
Madame Françoise DERRIEN	☒			
Monsieur Eric du ROSEL	☒			
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-Ange HENNEQUART		☒		Céline ADAM
Madame Jacqueline HUET	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT	☒			
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD	☒			
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Monsieur Robert PORQUIER			☒	
Madame Nadine POTHIER		☒		Marie-José LARIVIERE
Monsieur Dimitri RENAULT	☒			
Monsieur Jacques VOQUER	☒			

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI		☒		
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE		☒		
Madame Marie-Noëlle BALLE	☒			
Monsieur Guy BARBIER		☒		Raymond GABILLARD
Madame Cindy BAUDRON		☒		
Monsieur Roland BERAS	☒			
Monsieur Pascal BINET	☒			
Madame Franche BOUVET		☒		Catherine SEGRETIN
Monsieur Cédric CAER		☒		
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN	☒			
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER		☒		Serge COUASNON
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT	☒			
Monsieur Jérôme FOLLY	☒	☒		
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE	☒			
Madame Noria KEBLI	☒			
Monsieur Yoann LEFEBVRE	☒			
Madame Marie-Claire LEMARCHAND		☒		
Madame Catherine MADELAINE		☒		Marie-Odile MOREL
Madame Lylane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON	☒			
Monsieur Remy MAUBANT	☒		☒	
Madame Marie-Odile MOREL	☒			
Madame Olivia NEEL		☒		
Monsieur Christophe PASSAYS		☒		
Monsieur Régis PICOT		☒		Eric DUMONT
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN	☒			
Madame Isabelle SEGUIN			☒	
Madame Catherine TAHAN		☒		



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet :
Travaux

Séance du lundi 3 Avril 2017 à 20 heures

**Projet d'aménagement de la Route
d'Aunay – Signature d'une
convention avec le Département**

Le Maire informe que le présent acte
peut faire l'objet d'un recours pour
excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication

Monsieur Gaëtan PREVERT donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le Conseil Départemental avait programmé la réfection à neuf de la chaussée existante de la rue Charles Berger (à partir du carrefour à feux), avenue de la Gare et la route d'Aunay jusqu'au carrefour de la rue René Chatel suite à son état vétuste (affaissement de chaussée).

De ce fait, la commune déléguée de Vire a programmé la réalisation de l'enfouissement des réseaux souples et l'aménagement de l'avenue de la Gare/route d'Aunay. Le Service Eau et Assainissement doit aussi reprendre ses réseaux EP et EU, en coordination avec le SDEC Energie sur l'ensemble de l'emprise du chantier.

Les travaux de renouvellement des réseaux souples et durs sont prévus de débiter à partir de mi-septembre 2017 pour une durée d'environ 6 mois.

Suite à une réunion en concertation avec le Département, les travaux d'aménagement de la route d'Aunay seront refait à l'identique pour un montant estimé à 187 200 € TTC (hors reprise de chaussée à la charge du Département).

Concernant l'avenue de la Gare ; la partie chaussée sera à la charge du Département sur la partie parking.

Deux esquisses d'aménagement ont été présentées en réunion de Majorité, l'esquisse n° 2 (ci-après) relatif à cette aménagement ; estimée à 126 000 € TTC a été validée par les élus lors de cette réunion.

Le Conseil Communal a émis un avis favorable lors de sa séance du 27 mars 2017.

Après avis du Bureau municipal, il est demandé au Conseil Municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention à intervenir avec le Conseil Départemental,
- de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental et signer tous les documents y afférents.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

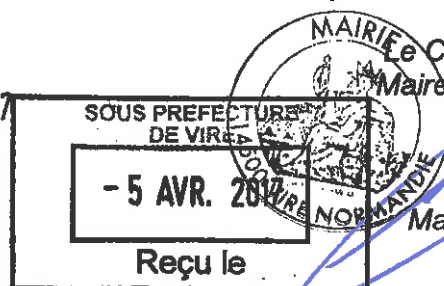
Le Maire soussigné ATTESTE que

Le présent acte a été enregistré sous préfecture le : 05 AVR. 2017

publié au Journal Officiel le : 05 AVR. 2017

A VIRE le : 05 AVR. 2017

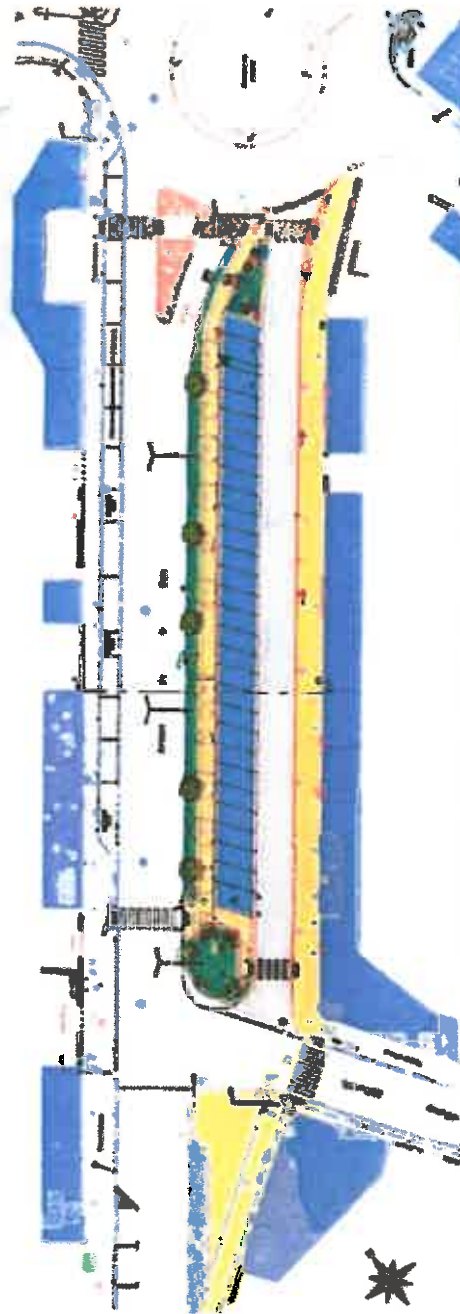
Le Maire



Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

Avenue de la Gare: Esquisse n°2



Estimation des travaux: 126 000 € TTC



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du Samedi 3 Avril 2017 à 20 h 00

Nombre de membres en exercice : 135

Nombre de membres présents : 75

Quorum (69) : Atteint

Nombre de membres excusés : 28

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 13

Nombre de membres absents : 32

L'an deux mille dix-sept, le trois du mois d'Avril à vingt heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, d'abord convoqué par courrier en date du vingt-huit mars deux mille dix-sept par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de VIRE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Mme DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT	☒			
Monsieur Christian BELLARD	☒			
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX		☒		
Monsieur Pierre GALLET	☒			
Madame Céline HERVE			☒	
Madame Isabelle HUET		☒		
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Madame Nathalie LENOIR			☒	
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER	☒			
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE		☒		

Commune déléguée de Maisonnelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET		☒		
Madame Béatrice CHERON	☒			
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ		☒		
Madame Aurélie MANSON		☒		Guy VELANY
Monsieur Alain REVET		☒		Dimitri RENAULT
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT	☒			
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY	☒			

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD	☒			
Monsieur Daniel LECLERCQ		☒		Nicole DESMOTTES
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE	☒			
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVEIL		☒		
Monsieur Jérémie MARIE		☒		Sophie GUILLARD
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN		☒		Isabelle LEVIEL
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET	☒			
Madame Véronique BRIENS	☒			
Monsieur Philippe DESMORTREUX	☒			
Madame Chrystel ESNAULT	☒			
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT	☒			
Monsieur Florian HALOTEL			☒	
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE	☒			
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT	☒			
Madame Valérie OLLIVIER	☒			
Madame Chantal PLANQUETTE	☒			
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON		☒		
Monsieur Jacques FAUDET	☒			
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD	☒			
Madame Chantal HOUSTIN		☒		
Monsieur Jean-Claude LAVOLE	☒			
Madame Hélène LEPRINCE	☒			
Madame Nadine LETELLIER	☒			
Monsieur Franck LOHAT	☒			

Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD		☒		
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Amaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE	☒			
Monsieur David CAILLY	☒			
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES		☒		
Madame Bernadette HARDY			☒	
Monsieur Marcel LEGRAND			☒	
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoît LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL			☒	

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM	☒			
Monsieur Jean-Claude BIDEL	☒			
Madame Annie BIHEL	☒			
Madame Françoise DERRIEN	☒			
Monsieur Eric du ROSEL	☒			
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-Ange HENNEQUART		☒		Céline ADAM
Madame Jacqueline HUET	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT	☒			
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD	☒			
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Monsieur Robert PORQUIER			☒	
Madame Nadine POTHIER		☒		Marie-José LARIVIERE
Monsieur Dimitri RENAULT	☒			
Monsieur Jacques VOQUER	☒			

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI		☒		
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE		☒		
Madame Marie-Noëlle BALLE	☒			
Monsieur Guy BARBIER		☒		Raymond GABILLARD
Madame Cindy BAUDRON		☒		
Monsieur Roland BERAS	☒			
Monsieur Pascal BINET	☒			
Madame Franche BOUVET		☒		Catherine SEGRETIN
Monsieur Cédric CAER	☒			
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN	☒			
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER		☒		Serge COUASNON
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT	☒			
Monsieur JérémY FOLLY		☒		
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE	☒			
Madame Noria KEBLI	☒			
Monsieur Yoann LEFEBVRE	☒			
Madame Marie-Claire LEMARCHAND		☒		
Madame Catherine MADELAINE		☒		Marie-Odile MOREL
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON	☒			
Monsieur Remy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL	☒			
Madame Olivia NEEL		☒		Christophe PASSAYS
Monsieur Christophe PASSAYS	☒			
Monsieur Régis PICOT		☒		Eric DUMONT
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN	☒			
Madame Isabelle SEGUN			☒	
Madame Catherine TAHAN		☒		



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet :**Développement économique***Séance du lundi 3 Avril 2017 à 20 heures***Programme d'habitat La Mercerie :
vente de 3 lots à bâtir**

Monsieur Serge COUASNON donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Par délibération du 12 novembre 2012, le Conseil Municipal a arrêté les conditions de cession des lots à bâtir des hameaux B et C du programme d'habitat de *La Mercerie* autorisé par arrêté municipal du 10 octobre 2011, modifié le 30 novembre 2012. Trente-quatre des quarante lots du programme ont déjà été cédés.

Quatre lots à bâtir ont fait l'objet d'une nouvelle option d'achat se déclinant comme précisé au tableau ci-après détaillé en annexe I.

En application de l'article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le service des Domaines a été consulté pour avis. Cet avis, daté du 28 septembre 2015, estime la valeur de ces lots à :

- 20 000 € pour les lots à bâtir de 350 à 500 m².
- 25 000 € pour les lots à bâtir de 500 à 600 m²
- 30 000 € pour les lots à bâtir de 600 à 800 m².

Toutefois, la phase de pré-commercialisation ayant démontré que ce type de tarification demeurerait trop élevé eu égard à l'offre extra-muros et ne favorisait donc pas une accession à la propriété sur Vire, il est décidé de ne pas retenir la valeur vénale de France Domaine.

Il vous est proposé de bien vouloir :

décider la vente des 3 lots du programme d'habitat de *La Mercerie* aux personnes et selon les conditions détaillées aux annexes I et II ci-jointes. L'annexe II récapitule les étapes de la procédure d'acquisition ainsi que les incidences du non-respect des délais impartis à chacune d'entre elles,

autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les actes de vente qui seront rédigés respectivement par les études de Maître BASNIER, notaire à Vire Normandie ainsi que tous documents relatifs à ces transactions et, notamment, l'acte administratif ou authentique constatant le transfert de propriété des immeubles communaux concernés par cette transaction du patrimoine de l'ancienne commune de Vire vers celui de la commune nouvelle de Vire Normandie.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Le Maire soussigné ATTESTE que

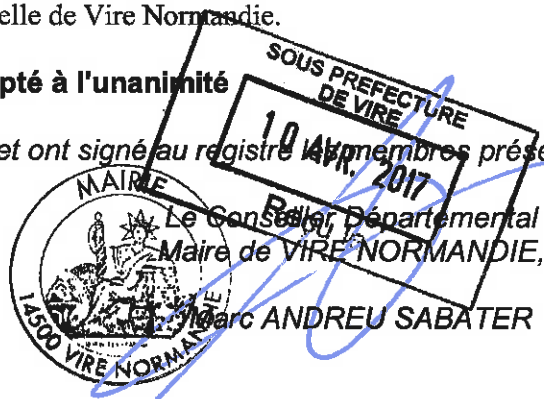
Le présent acte

a été reçu en sous préfecture le : 10 AVR. 2017

publié-notifié le : 10 AVR. 2017

A VIRE le : 10 AVR. 2017

Le Maire



Le Maire informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication

Annexe I

Hameau	N° de lot	Surface (1)	Référence cadastrale	Adresse postale	Tarif de cession (2) (3)	dont TVA sur marge	Identité de l'acquéreur	Notaire chargé de la transaction (2)	Estimation du Domaine
B	4	420 m²	AZ n° 153	n° 8 allée Zélie Delise	14 500 €	2 033,46 €	Mme BOLLE Amandine et M. MULOT Mickaël	Etude BASNIER	20 000 € (avis du 28.09.2015)
C	2	539 m²	AZ n° 165	n° 5 allée Zélie Delise °	19 500 €	2 758,22 €	Mme BLANCHET Annie	Etude BASNIER	20 000 € (avis du 28.09.2015)
C	10	522 m²	AZ n° 87	n° 19 allée Irène Lecornec	19 500 €	2 773,73 €	M. MORIN Sébastien	Etude BASNIER	20 000 € (avis du 28.09.2015)

(1) Surface définitive après bornage

(2) L'acte de vente sera signé auprès de l'une des deux études notariales viroises au choix des acquéreurs. Il devra comporter mention de l'accord de l'acquéreur au projet de redécoupage par Vire Normandie des lots n° 28 et 28 bis du hameau C en 4 lots à bâtir. Les frais de mutation seront à la charge exclusive des acquéreurs.

(3) Les frais de mise en service des réseaux eau potable (EPo), eaux usées (EU) et eaux pluviales (EPI) sont établis par les Services Eau et Assainissement de Vire Normandie et réglés directement par les futurs propriétaires et distinctement du prix d'achat du terrain, après facturation.



**ANNEXE II - ETAPES DE LA PROCEDURE D'ACQUISITION
D'UN LOT A BATIR**

Etapes du projet	Signature d'un compromis de vente auprès de l'étude notariale valide retenue	Dépôt du permis de construire	Obtention du permis de construire	VENTE du lot réservé	Ouverture du chantier de construction	Achèvement des travaux de construction
Délais impartis	1 mois maximum après la prise d'option d'acquisition	4 mois maximum après la signature du compromis	5 mois maximum après le dépôt du permis de construire	2 mois maximum après l'obtention du permis de construire	6 mois maximum après la signature de l'acte de vente	24 mois maximum après l'ouverture du chantier
Incidences non respect des délais impartis	Annulation de l'option	Caducité du compromis de vente	Caducité du compromis de vente	Caducité du compromis de vente	Résolution de la vente	Résolution de la vente





REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 136

Nombre de membres présents : 73

Quorum (69) : Atteint

Nombre de membres excusés : 30

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 12

Nombre de membres absents : 33

Séance du Samedi 8 Avril 2017 à 20 h 00

L'an deux mille dix-sept, le trois du mois d'Avril à vingt heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit mars deux mille dix-sept par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de VIRE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Mme DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT	☒			
Monsieur Christian BELLARD	☒			
Monsieur Romain COMPERE			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX		☒		
Monsieur Pierre GALLET	☒			
Madame Céline HERVE			☒	
Madame Isabelle HUET		☒		
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Madame Nathalie LENOIR			☒	
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER	☒			
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE		☒		

Commune déléguée de Maisonnelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET		☒		
Madame Béatrice CHERON	☒			
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON		☒		Guy VELANY
Monsieur Alain REVET		☒		Dimitri RENAULT
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT	☒			
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY	☒			

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD	☒			
Monsieur Daniel LECLERCQ		☒		Nicole DESMOTTES
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE	☒			
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEL		☒		
Monsieur Jérémie MARIE		☒		Sophie GUILLARD
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN		☒		Isabelle LEVIEL
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Yaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET	☒			
Madame Véronique BRIENS	☒			
Monsieur Philippe DESMORTREUX	☒			
Madame Chrystal ESNAULT	☒			
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT	☒			
Monsieur Florian HALOTEL			☒	
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE	☒			
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT	☒			
Madame Valérie OLLIVIER	☒			
Madame Chantal PLANQUETTE	☒			
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON		☒		
Monsieur Jacques FAUDET	☒			
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD	☒			
Madame Chantal HOUSTIN		☒		
Monsieur Jean-Claude LAVOLE	☒			

Madame Hélène LEPRINCE	☒			
Madame Nadine LETELLIER	☒			
Monsieur Franck LOHAT	☒			
Madame Christelle MARIE		☒		
Madame Sylvia MOREL-PINSARD		☒		
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE	☒			
Monsieur David CAILLY	☒			
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Ferrand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES		☒		
Madame Bernadette HARDY			☒	
Monsieur Marcel LEGRAND			☒	
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL			☒	

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM	☒			
Monsieur Jean-Claude BIDEI	☒			
Madame Annie BIHEL	☒			
Madame Françoise DERRIEN	☒			
Monsieur Eric du ROSEL	☒			
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-Ange HENNEQUART		☒		Céline ADAM
Madame Jacqueline HUET	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT	☒			
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD	☒			
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Monsieur Robert PORQUIER			☒	
Madame Nadine POTHIER		☒		Marie-José LARIVIERE
Monsieur Dimitri RENAULT	☒			
Monsieur Jacques VOQUER	☒			

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI		☒		
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE		☒		
Madame Marie-Noëlle BALLE	☒			
Monsieur Guy BARBIER		☒		Raymond GABILLARD
Madame Cindy BAUDRON		☒		
Monsieur Roland BERAS	☒			
Monsieur Pascal BINET	☒			
Madame Francine BOUVET		☒		Catherine SEGRETIN
Monsieur Cédric CAER		☒		
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN	☒			
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER		☒		Serge COUASNON
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT	☒			
Monsieur Jérémie FOLLY		☒		
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE	☒			
Madame Noria KEBLI	☒			
Monsieur Yoann LEFEBVRE	☒			
Madame Marie-Claire LEMARCHAND		☒		Marie-Odile MOREL
Madame Catherine MADELAINE		☒		
Madame Lylane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON	☒			
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL	☒			
Madame Olivia NEEL		☒		
Monsieur Christophe PASSAYS		☒		
Monsieur Régis PICOT		☒		Eric DUMONT
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN	☒			
Madame Isabelle SEGUIN			☒	
Madame Catherine TAHAN		☒		



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet :

Commune déléguée de
COULONCES

Séance du lundi 3 Avril 2017 à 20 heures

Projet d'effacement des réseaux

« RD 296 » - RUE DE LA MAIRIE

Monsieur Gilles MALOISEL donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Monsieur le Maire délégué présente au Conseil Municipal le dossier établi par le Syndicat Départemental d'Energies du Calvados (SDEC ENERGIE) relatif à l'effacement des réseaux de distribution d'électricité, d'éclairage et de télécommunication, cité en objet.

Le coût de cette opération est estimé à 43 605 34€ ttc.

Le taux d'aide sur le réseau de distribution électriques est de 55%, sur le réseau d'éclairage de 55% (dépense prise en compte plafonnée à 75€ par ml de voirie) et 40% sur le réseau de télécommunication.

La participation communale s'élève donc à 20 928 00€ selon la fiche financière jointe, déduite des participations mobilisées par le SDEC ENERGIE.

Le Conseil Communal a émis un avis favorable lors de sa séance du 17 février 2017.

Après avis du Bureau Municipal et avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal :

- confirme que le projet est conforme à l'objet de sa demande,
- prend acte que les ouvrages seront construits par le SDEC ENERGIE sauf le câblage de télécommunication par Orange, celui-ci restant propriétaire de son réseau et donne permission de voirie pour la réalisation des travaux sur son domaine public routier,
- s'engage à voter les crédits nécessaires en fonction du mode de financement choisi,
- décide du paiement de sa participation en une fois, à la réception des travaux,
- s'engage à verser sa contribution au SDEC ENERGIE dès que les avis seront notifiés à la commune,
- prend note que la somme versée au SDEC ENERGIE ne donnera pas lieu à récupération de TVA,
- s'engage à verser au SDEC ENERGIE le coût des études pour l'établissement du projet définitif en cas de non engagement de la commune dans l'année de programmation de ce projet. Ce coût est basé sur un taux de 3% du coût total HT, soit la somme de 1.090.13€,
- autorise son Maire délégué à signer les actes nécessaires à la réalisation de ce projet.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire soussigné ATTESTE que

Le présent acte

a été reçu en sous-préfecture le : 10 AVR. 2017

publié-notifié le : 10 AVR. 2017

A VIRE le : 10 AVR. 2017

Le Maire

Le Maire informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication





Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 136

Nombre de membres présents : 73

Quorum (69) : Atteint

Nombre de membres excusés : 30

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 12

Nombre de membres absents : 33

Séance du Samedi 3 Avril 2017 à 20 h 00

L'an deux mille dix-sept, le trois du mois d'Avril à vingt heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courriel en date du vingt-huit mars deux mille dix-sept par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de VIRE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Mme DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT	☒			
Monsieur Christian BELLARD	☒			
Monsieur Romain COMPERE			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX		☒		
Monsieur Pierre GALLET	☒			
Madame Céline HERVE			☒	
Madame Isabelle HUET		☒		
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Madame Nathalie LENOIR			☒	
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER	☒			
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE		☒		

Commune déléguée de Maisonnelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET		☒		
Madame Béatrice CHERON	☒			
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ		☒		
Madame Aurélie MANSON				Guy VELANY
Monsieur Alain REVET		☒		Dimitri RENAULT
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT	☒			
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY	☒			

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD	☒			
Monsieur Daniel LECLERCQ		☒		Nicole DESMOTTES
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE	☒			
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVEIL		☒		
Monsieur Jérémie MARIE		☒		Sophie GUILLARD
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN		☒		Isabelle LEVIEL
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET	☒			
Madame Véronique BRIENS	☒			
Monsieur Philippe DESMORTREUX	☒			
Madame Chrystel ESNAULT	☒			
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT	☒			
Monsieur Florian HALOTEL			☒	
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE	☒			
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT	☒			
Madame Valérie OLLIVIER	☒			
Madame Chantal PLANQUETTE	☒			
Madame Martine ROBBER	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON		☒		
Monsieur Jacques FAUDET	☒			
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD	☒			
Madame Chantal HOUSTIN		☒		
Monsieur Jean-Claude LAVOLE	☒			

Madame Hélène LEPRINCE	☒			
Madame Nadine LETELLIER	☒			
Monsieur Franck LOHAT	☒			
Madame Christelle MARIE		☒		
Madame Sylvia MOREL-PINSARD		☒		
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Amaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE	☒			
Monsieur David CAILLY	☒			
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES		☒		
Madame Bernadette HARDY			☒	
Monsieur Marcel LEGRAND			☒	
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoît LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL			☒	

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM	☒			
Monsieur Jean-Claude BIDEL	☒			
Madame Annie BIHEL	☒			
Madame Françoise DERRIEN	☒			
Monsieur Eric du ROSEL	☒			
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-Ange HENNEQUART		☒		Céline ADAM
Madame Jacqueline HUET	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT	☒			
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD	☒			
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Monsieur Robert PORQUIER			☒	
Madame Nadine POTHIER		☒		Marie-José LARIVIERE
Monsieur Dimitri RENAULT	☒			
Monsieur Jacques VOQUER	☒			

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI		☒		
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE		☒		
Madame Marie-Noëlle BALLE	☒			
Monsieur Guy BARBIER		☒		Raymond GABILLARD
Madame Cindy BAUDRON		☒		
Monsieur Roland BERAS	☒			
Monsieur Pascal BINET	☒			
Madame Francine BOUVET		☒		Catherine SEGRETIN
Monsieur Cédric CAER		☒		
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN	☒			
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER		☒		Serge COUASNON
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT	☒			
Monsieur JérémY FOLLY		☒		
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE	☒			
Madame Noria KEBLI	☒			
Monsieur Yoann LEFEBVRE	☒			
Madame Marie-Claire LEMARCHAND		☒		
Madame Catherine MADELAINE		☒		Marie-Odile MOREL
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON	☒			
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL	☒			
Madame Olivia NEEL		☒		
Monsieur Christophe PASSAYS		☒		
Monsieur Régis PICOT		☒		Eric DUMONT
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN	☒			
Madame Isabelle SEGUIN			☒	
Madame Catherine TAHAN		☒		



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet :

**Commune déléguée de
COULONCES**

Séance du lundi 3 Avril 2017 à 20 heures

**Vente des terrains dans le lotisse-
« Résidence du Pont de la Lande »**

Monsieur Gilles MALOISEL donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Monsieur le Maire délégué présente au conseil communal le coût d'aménagement du lotissement communal « Résidence du Pont de la Lande » pour 13 lots à bâtir. La première phase de travaux pour l'aménagement de 5 parcelles est terminée.

Le terrain assiette du lotissement a une superficie de 17.177m² pour une surface à bâtir de 13.868m². Compte tenu de la charge financière pour la commune déléguée, subventions déduites et de la surface globale des lots, le prix de revient au m² s'élève à 17.90€ ht.

Un avis favorable a été émis à l'unanimité lors du Conseil Communal du 17 février 2017.

Après avis favorable du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal de vendre les 13 parcelles au prix hors taxes de 20 € le m² et 24 € toutes taxes comprises. A ce prix sera appliquée la TVA sur marge.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire soussigné ATTESTE que

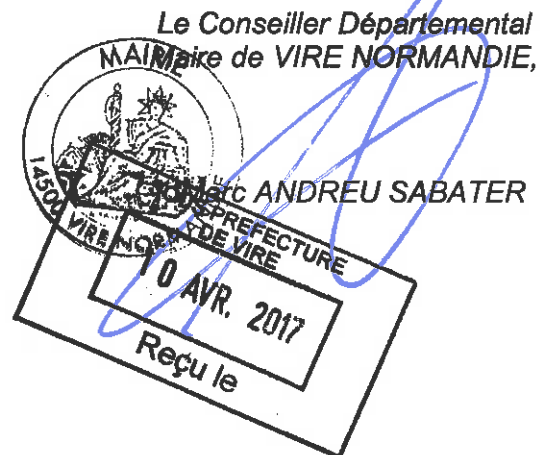
Le présent acte

a été reçu en sous préfecture le : 10 AVR. 2017

publié-notifié le : 10 AVR. 2017

A VIRE le : 10 AVR. 2017

Le Maire



Le Maire informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 136

Nombre de membres présents : 71

Quorum (69) : Atteint

Nombre de membres excusés : 32

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 12

Nombre de membres absents : 33

Séance du Samedi 8 Avril 2017 à 20 h 00

L'an deux mille dix-sept, le trois du mois d'Avril
vingt heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment
convoqué par courrier en date du vingt-huit mars deux mille dix-
sept par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE
NORMANDIE, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de VIRE, sous la
présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Mme DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT	☒			
Monsieur Christian BELLARD	☒			
Monsieur Romain COMPERE			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG		☒	☒	
Madame Christine DUROUX				
Monsieur Pierre GALLET	☒			
Madame Céline HERVE			☒	
Madame Isabelle HUET		☒		
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Madame Nathalie LENOIR			☒	
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER	☒			
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE		☒		

Commune déléguée de Maisonnelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET		☒		
Madame Béatrice CHERON	☒			
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON		☒		Guy VELANY
Monsieur Alain REVET		☒		Dimitri RENAULT
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT	☒			
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY	☒			

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD	☒			
Monsieur Daniel LECLERCQ		☒		Nicole DESMOTTES
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE	☒			
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL		☒		
Monsieur Jérémie MARIE		☒		Sophie GUILLARD
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN		☒		Isabelle LEVIEL
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET	☒			
Madame Véronique BRIENS	☒			
Monsieur Philippe DESMORTREUX	☒			
Madame Chrystel ESNAULT	☒			
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT	☒			
Monsieur Florian HALOTEL			☒	
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE	☒			
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT	☒			
Madame Valérie OLLIVIER	☒			
Madame Chantal PLANQUETTE	☒			
Madame Martine ROBBERES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON		☒		
Monsieur Jacques FAUDET	☒			
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD	☒			
Madame Chantal HOUSTIN		☒		
Monsieur Jean-Claude LAVOLE	☒			

Madame Hélène LEPRINCE	☒			
Madame Nadine LETELLIER	☒			
Monsieur Franck LOHAT	☒			
Madame Christelle MARIE		☒		
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER				☒
Monsieur Arnaud RAOULT				☒
Monsieur Bernard VINCENT	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE	☒			
Monsieur David CAILLY	☒			
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES		☒	☒	
Madame Bernadette HARDY			☒	
Monsieur Marcel LEGRAND			☒	
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL			☒	

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM	☒			
Monsieur Jean-Claude BIDEL	☒			
Madame Annie BIHEL	☒			
Madame Françoise DERRIEN	☒			
Monsieur Eric du ROSEL	☒			
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-Ange HENNEQUART		☒		Céline ADAM
Madame Jacqueline HUET	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT	☒			
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD	☒			
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Monsieur Robert PORQUIER			☒	
Madame Nadine POTHIER		☒		Marie-José LARIVIERE
Monsieur Dimitri RENAULT	☒			
Monsieur Jacques VOQUER	☒			

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI		☒		
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE		☒		
Madame Marie-Noëlle BALLE	☒			
Monsieur Guy BARBIER		☒		Raymond GABILLARD
Madame Cindy BAUDRON		☒		
Monsieur Roland BERAS	☒			
Monsieur Pascal BINET	☒			
Madame Francine BOUVET		☒		Catherine SEGRETIN
Monsieur Cédric CAER		☒		
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN	☒			
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER		☒		Serge COUASNON
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT	☒			
Monsieur Jérémie FOLLY		☒		
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE	☒			
Madame Noria KEBLI	☒			
Monsieur Yoann LEFEBVRE		☒		
Madame Marie-Claire LEMARCHAND		☒		
Madame Catherine MADELAINE		☒		Marie-Odile MOREL
Madame Lylane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON	☒			
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL	☒			
Madame Olivia NEEL		☒		
Monsieur Christophe PASSAYS		☒		
Monsieur Régis PICOT		☒		Eric DUMONT
Monsieur Gaëtan PREVERT		☒		
Madame Catherine SEGRETIN	☒			
Madame Isabelle SEGUIN			☒	
Madame Catherine TAHAN		☒		



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet :

**Commune déléguée de
COULONCES**

Séance du lundi 3 Avril 2017 à 20 heures

**SDEC - Extension du réseau
d'éclairage public, Chemin les
Travers**

Monsieur Gilles MALOISEL donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Monsieur le Maire délégué présente au Conseil Municipal le dossier établi par le Syndicat Départemental d'Energies du Calvados (SDEC ENERGIE) relatif à l'extension du réseau d'éclairage public, chemin Les Travers.

Le coût du projet pour la mise en place de 3 lampadaires, travaux, fournitures et services, s'élève à 8.644.31€ ht et 10.373.17€ ttc.

Le financement est le suivant :

Montant de l'aide	2.161.08€
Avance de la T.V.A	1.728.86€
Total de la participation du SDEC Energie	3.889.94€
La contribution de la commune déléguée s'élève à	6.483.23€

Un avis favorable a été émis à l'unanimité lors du Conseil Communal du 17 février 2017.

Après avis du Bureau Municipal, le Conseil Municipal :

- Certifie que le projet est conforme à l'objet de sa demande et donne son accord pour la construction des ouvrages nécessaires, par le SDEC ENERGIE,
- S'engage à payer la contribution de la commune déléguée s'élevant à 6.483.23€ correspondant au montant du devis, déduction faite de la part du financement assurée par le SDEC ENERGIE qui sera bénéficiaire du remboursement du FCTVA,
- s'engage à voter les crédits nécessaires pour le paiement de la participation en une fois à la réception des travaux,
- autorise Monsieur le Maire délégué à signer l'acte d'engagement.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire soussigné ATTESTE que

Le présent acte

a été reçu en sous préfecture le :

publié-notifié le : 10 AVR. 2017

A VIRE le : 10 AVR. 2017

Le Maire

10 AVR. 2017



Le Maire informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal Administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 136

Nombre de membres présents : 71

Quorum (69) : Atteint

Nombre de membres excusés : 32

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 12

Nombre de membres absents : 33

Séance du Lundi 3 Avril 2017 à 20 h 00

L'an deux mille dix-sept, le trois du mois d'Avril à vingt heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit mars deux mille dix-sept par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de VIRE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Mme DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT	☒			
Monsieur Christian BELLARD	☒			
Monsieur Romaln COMPERE			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX		☒		
Monsieur Pierre GALLET	☒			
Madame Céline HERVE			☒	
Madame Isabelle HUET		☒		
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Madame Nathalie LENOIR			☒	
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER	☒			
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANGREDE		☒		

Commune déléguée de Maisonnelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET		☒		
Madame Béatrice CHERON	☒			
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON		☒		Guy VELANY
Monsieur Alain REVET		☒		Dimitri RENAULT
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT	☒			
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY	☒			

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD	☒			
Monsieur Daniel LECLERCQ		☒		Nicole DESMOTTES
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE	☒			
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL		☒		
Monsieur Jérémie MARIE		☒		Sophie GUILLARD
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN		☒		Isabelle LEVIEL
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET	☒			
Madame Veronique BRIENS	☒			
Monsieur Philippe DESMORTREUX	☒			
Madame Chrystal ESNAULT	☒			
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT	☒			
Monsieur Florian HALOTEL			☒	
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE	☒			
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT	☒			
Madame Valérie OLLIVIER	☒			
Madame Chantal PLANQUETTE	☒			
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON		☒		
Monsieur Jacques FAUDET	☒			
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD	☒			
Madame Chantal HOUSTIN		☒		
Monsieur Jean-Claude LAVOLE	☒			

Madame Hélène LEPRINCE	☒			
Madame Nadine LETELLIER	☒			
Monsieur Franck LOHAT	☒			
Madame Christelle MARIE		☒		
Madame Sylvia MOREL-PINSARD		☒		
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT				☒
Monsieur Bernard VINCENT	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE	☒			
Monsieur David CAILLY	☒			
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES		☒		
Madame Bernadette HARDY			☒	
Monsieur Marcel LEGRAND			☒	
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL			☒	

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM	☒			
Monsieur Jean-Claude BIDEI	☒			
Madame Annie BIHEL	☒			
Madame Françoise DERRIEN	☒			
Monsieur Eric du ROSEL	☒			
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-Ange HENNEQUART		☒		Céline ADAM
Madame Jacqueline HUET	☒			
Madame Marie-José LARVIERE	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT	☒			
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD	☒			
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Monsieur Robert PORQUIER			☒	
Madame Nadine POTHIER		☒		Marie-José LARVIERE
Monsieur Dimitri RENAULT	☒			
Monsieur Jacques VOQUER	☒			

Commune déléguée de Yire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI		☒		
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE		☒		
Madame Marie-Noëlle BALLE	☒			
Monsieur Guy BARBIER		☒		Raymond GABILLARD
Madame Cindy BAUDRON		☒		
Monsieur Roland BERAS	☒			
Monsieur Pascal BINET	☒			
Madame Francine BOUVET		☒		Catherine SEGRETIN
Monsieur Cédric CAER		☒		
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN	☒			
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER		☒		Serge COUASNON
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT	☒			
Monsieur Jérémy FOLLY		☒		
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE	☒			
Madame Noria KEBLI	☒			
Monsieur Yoann LEFEBVRE		☒		
Madame Marie-Claire LEMARCHAND		☒		
Madame Catherine MADELAINE		☒		Marie-Odile MOREL
Madame Lylane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON	☒			
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL	☒			
Madame Olivia NEEL		☒		
Monsieur Christophe PASSAYS		☒		
Monsieur Régis PICOT		☒		Eric DUMONT
Monsieur Gaëtan PREVERT		☒		
Madame Catherine SEGRETIN	☒			
Madame Isabelle SEGUIN			☒	
Madame Catherine TAHAN		☒		



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet :

Commune déléguée de
ROULLOURS

Séance du lundi 3 Avril 2017 à 20 heures

Eclairage public : travaux
d'économie d'énergie

Madame Nicole DESMOTTES donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

A la demande de la commune de Roullours début 2015 pour un diagnostic de l'éclairage public, et suite à la présentation faite le 15 février 2017 par le SDEC Energie, le conseil municipal de Roullours lors de sa séance du 25 novembre 2015 avait validé la proposition de remplacement des « boules » par des leds et la rénovation de deux transformateurs.

Le montant total de ces travaux est estimé à 22 783 € HT, subventionné à 71% par le SDEC Energie, soit un coût restant à charge pour la commune de 6 645 € HT.

Suite à la création de la commune nouvelle le 1^{er} janvier 2016, il convient de délibérer à nouveau sur ce point.

Un avis favorable a été émis à l'unanimité lors du Conseil Communal du 17 mars 2017.

Après avis du Bureau Municipal, le Conseil Municipal :

- émet un avis favorable à l'unanimité. La contribution de la commune sera inscrite au budget en section de fonctionnement.
- Autorise le Maire à signer la convention avec le SDEC Energie.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire soussigné ATTESTE que
Le présent acte
a été reçu en sous préfecture le : 10 AVR. 2017
publié-notifié le : 10 AVR. 2017
A VIRE le : 10 AVR. 2017
Le Maire

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,



Le Maire informe que le présent acte
peut faire l'objet d'un recours pour
excès de pouvoir devant le tribunal
Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 136

Nombre de membres présents : 71

Quorum (69) : Atteint

Nombre de membres excusés : 32

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 12

Nombre de membres absents : 33

Seance du Samedi 8 Avril 2017 à 20 h 00

L'an deux mille dix-sept, le trois du mois d'Avril à vingt heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit mars deux mille dix-sept par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de VIRE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Mme DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT	☒			
Monsieur Christian BELLARD	☒			
Monsieur Romaln COMPERE			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX	☒	☒		
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Madame Céline HERVE				
Madame Isabelle HUET		☒		
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Madame Nathalie LENOIR			☒	
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER	☒			
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE		☒		

Commune déléguée de Maisonnelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET		☒		
Madame Béatrice CHERON	☒			
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ		☒		
Madame Aurélie MANSON		☒		Guy VELANY
Monsieur Alain REVET		☒		Dimitri RENAULT
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT	☒			
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY	☒			

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD	☒			
Monsieur Daniel LECLERCQ		☒		Nicole DESMOTTES
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE	☒			
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEL		☒		
Monsieur Jérémie MARIE		☒		Sophie GUILLARD
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN		☒		Isabelle LEVIEL
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET	☒			
Madame Veronique BRIENS	☒			
Monsieur Philippe DESMORTREUX	☒			
Madame Chrystel ESNAULT	☒			
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT	☒			
Monsieur Florian HALOTEL			☒	
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE	☒			
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT	☒			
Madame Valérie OLLIVIER	☒			
Madame Chantal PLANQUETTE	☒			
Madame Marine ROBBERES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON		☒		
Monsieur Jacques FAUDET	☒			
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD	☒			
Madame Chantal HOUSTIN		☒		
Monsieur Jean-Claude LAVOLE	☒			

Madame Hélène LEPRINCE	☒			
Madame Nadine LETELLIER	☒			
Monsieur Franck LOHAT	☒		☒	
Madame Christelle MARIE		☒		
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Amaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE	☒			
Monsieur David CAILLY	☒			
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES		☒		
Madame Bernadette HARDY			☒	
Monsieur Marcel LEGRAND			☒	
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL			☒	

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM	☒			
Monsieur Jean-Claude BIDEL	☒			
Madame Annie BIHEL	☒			
Madame Françoise DERRIEN	☒			
Monsieur Eric du ROSEL	☒			
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-Ange HENNEQUART		☒		Céline ADAM
Madame Jacqueline HUET	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE	☒		☒	
Monsieur Wilfrid LAURENT				
Monsieur Alain LE GRAËT	☒			
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD	☒			
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Monsieur Robert PORQUIER			☒	
Madame Nadine POTHIER		☒		Marie-José LARIVIERE
Monsieur Dimitri RENAULT	☒			
Monsieur Jacques VOQUER	☒			

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI		☒		
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE		☒		
Madame Marie-Noëlle BALLE	☒			
Monsieur Guy BARBIER		☒		Raymond GABILLARD
Madame Cindy BAUDRON		☒		
Monsieur Roland BERAS	☒			
Monsieur Pascal BINET	☒			
Madame Francine BOUVET		☒		Catherine SEGRETIN
Monsieur Cédric CAER		☒		
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN	☒			
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER		☒		Serge COUASNON
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT	☒			
Monsieur Jérôme FOLLY		☒		
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE	☒			
Madame Noria KEBLI	☒			
Monsieur Yoann LEFEBVRE		☒		
Madame Marie-Claire LEMARCHAND		☒		
Madame Catherine MADELAINE		☒		Marie-Odile MOREL
Madame Lylane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON	☒		☒	
Monsieur Rémy MAUBANT				
Madame Marie-Odile MOREL	☒			
Madame Olivia NEEL		☒		
Monsieur Christophe PASSAYS		☒		
Monsieur Régis PICOT		☒		Eric DUMONT
Monsieur Gaëtan PREVERT		☒		
Madame Catherine SEGRETIN	☒			
Madame Isabelle SEGUIN			☒	
Madame Catherine TAHAN		☒		



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet :

Commune déléguée de SAINT
GERMAIN DE TALLEVENDE

Séance du lundi 3 Avril 2017 à 20 heures

Eclairage public

Monsieur Gérard MARY donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Suite à notre demande, le SDEC Energie propose la mise en place d'une lanterne supplémentaire sur le lampadaire situé rue des Pageries, au niveau du parking des logements communaux de La Gourdelière.

La contribution à la charge de la commune s'élève à 667,49 € correspondant au montant du devis de 800,99 € TTC, déduction faite de la part du financement assurée par le SDEC Energie.

Un avis favorable a été émis à l'unanimité lors du Conseil Communal du 2 mars 2017.

Après avis du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Municipal de donner son accord sur la mise en place d'une lanterne supplémentaire.

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire soussigné ATTESTE que

Le présent acte

a été reçu en sous préfecture le : 10 AVR. 2017

publié-notifié le : 10 AVR. 2017

A VIRE le : 10 AVR. 2017

Le Maire

Le Conseiller Départemental
Maire de VIRE NORMANDIE,



Le Maire informe que le présent acte
peut faire l'objet d'un recours pour
excès de pouvoir devant le tribunal
Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 136

Nombre de membres présents : 71

Quorum (68) : Atteint

Nombre de membres excusés : 32

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 12

Nombre de membres absents : 33

Séance du Samedi 8 Avril 2017 à 20 h 00

L'an deux mille dix-sept, le trois du mois d'Avril à vingt heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt-huit mars deux mille dix-sept par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE NORMANDIE, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de VIRE, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Mme DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT	☒			
Monsieur Christian BELLARD	☒			
Monsieur Romaln COMPERE			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG		☒		
Madame Christine DUCREUX				
Monsieur Pierre GALLET	☒			
Madame Céline HERVE			☒	
Madame Isabelle HUET		☒		
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Madame Nathalie LENOIR			☒	
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER	☒			
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE		☒		

Commune déléguée de Maisonnelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET		☒		
Madame Béatrice CHERON	☒			
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ		☒		
Madame Aurélie MANSON		☒		Guy VELANY
Monsieur Alain REVET		☒		Dimitri RENAULT
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT	☒			
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY	☒			

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD	☒			
Monsieur Daniel LECLERCQ		☒		Nicole DESMOTTES
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE	☒			
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEL		☒		
Monsieur Jérémie MARIE		☒		Sophie GUILLARD
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN		☒		Isabelle LEVIEL
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET	☒			
Madame Véronique BRIENS	☒			
Monsieur Philippe DESMORTREUX	☒			
Madame Chrystel ESNAULT	☒			
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT	☒			
Monsieur Florian HALOTEL			☒	
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE	☒			
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT	☒			
Madame Valérie OLLIVIER	☒			
Madame Chantal PLANQUETTE	☒			
Madame Marine ROBBS	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON		☒		
Monsieur Jacques FAUDET	☒			
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD	☒			
Madame Chantal HOUSTIN		☒		
Monsieur Jean-Claude LAVOLE	☒			

Madame Hélène LEPRINCE	☒		
Madame Nadine LETELLIER	☒		
Monsieur Franck LOHAT	☒		
Madame Christelle MARIE		☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD		☒	
Monsieur Patrick PRUNIER		☒	
Monsieur Amaud RAOULT		☒	
Monsieur Bernard VINCENT	☒		

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE	☒			
Monsieur David CAILLY	☒			
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES		☒		
Madame Bernadette HARDY			☒	
Monsieur Marcel LEGRAND			☒	
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoît LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL			☒	

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM	☒			
Monsieur Jean-Claude BIDEL	☒			
Madame Annie BIHEL	☒			
Madame Françoise DERRIEN	☒			
Monsieur Eric du ROSEL	☒			
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-Ange HENNEQUART		☒		Céline ADAM
Madame Jacqueline HUET	☒			
Madame Marie-José LARVIERE	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT	☒			
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD	☒			
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Monsieur Robert PORQUIER			☒	
Madame Nadine POTHIER		☒		Marie-José LARVIERE
Monsieur Dimitri RENAULT	☒			
Monsieur Jacques VOQUER	☒			

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI		☒		
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE		☒		
Madame Marie-Noëlle BALLE	☒			
Monsieur Guy BARBIER		☒		Raymond GABILLARD
Madame Cindy BAUDRON		☒		
Monsieur Roland BERAS	☒			
Monsieur Pascal BINET	☒			
Madame Francine BOUVET		☒		Catherine SEGRETIN
Monsieur Cédric CAER		☒		
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN	☒			
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER		☒		Serge COUASNON
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT	☒			
Monsieur Jérémy FOLLY		☒		
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE	☒			
Madame Noria KEBLI	☒			
Monsieur Yoann LEFEBVRE		☒		
Madame Marie-Claire LEMARCHAND		☒		
Madame Catherine MADELAINÉ		☒		Marie-Odile MOREL
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON	☒			
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL	☒			
Madame Olivia NEEL		☒		
Monsieur Christophe PASSAYS		☒		
Monsieur Régis PICOT		☒		Eric DUMONT
Monsieur Gaëtan PREVERT		☒		
Madame Catherine SEGRETIN	☒			
Madame Isabelle SEGUIN			☒	
Madame Catherine TAHAN		☒		



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet :

Commune déléguée de
TRUTTEMER LE GRAND

Séance du lundi 3 Avril 2017 à 20 heures

Etat d'abandon manifeste d'un bien

Monsieur Pierre-Henri GALLIER donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

L'article L.2243-1 du Code Général des Collectivités Territoriales permet au maire, lorsque les immeubles, parties d'immeubles, installations ou terrains sans occupant à titre habituel ne sont manifestement plus entretenus, d'engager une procédure de déclaration d'abandon manifeste du bien en cause.

Le maire constate alors par procès-verbal provisoire, l'abandon manifeste, après qu'il y ait été procédé à la détermination du bien ainsi qu'à la recherche des propriétaires, des titulaires de droits réels et des autres intéressés.

La commune déléguée de Truttemer Le Grand a connaissance depuis de nombreuses années de l'état de vétusté avancée d'un bien immobilier sus « 4 Place Georges Patard » à Truttemer Le Grand 14500 VIRE NORMANDIE, cadastré section AB numéro 11.



Les photographies ci-dessus montrent l'état d'abandon manifeste de ce bien. Cette maison d'habitation inhabitée depuis plusieurs années et ses dépendances présentent plusieurs désordres : dégradation des façades, non entretien de la toiture et des gouttières, présence de rats au niveau du garage, état d'hygiène très dégradé, grande quantité de lierre, de ronciers et de rejets d'arbres recouvrant le terrain. Autant d'éléments qui présentent des nuisances environnementales et des risques pour les riverains.

Le maire délégué a été sollicité à maintes reprises, par courrier ou par entretien, par les riverains soucieux que les travaux d'entretien de la maison et du garage ainsi que le défrichage du terrain se fassent dans les meilleurs délais. Ces demandes ont été relayées par le maire délégué auprès de la tutelle de la propriétaire sans suite à ce jour.

La propriétaire a cependant chargé un notaire de la vente de ce bien immobilier. Or, cette dernière était propriétaire de ce bien avec son époux décédé en 1986 et la succession n'a jamais été réglée par ses héritiers. Les héritiers sont au nombre de sept enfants, dont une fille sous curatelle et une fille décédée, laissant elle-même un enfant unique. Un généalogiste a été mandaté pour le retrouver, ce qui fut fait au mois de

décembre dernier. Toutefois, cet enfant est lui-même sous curatelle. De plus, un testament rédigé par les époux a institué trois légataires en la personne de trois enfants que le couple avait accueillis sous son toit. Ce dossier laisse donc apparaître deux successions non réglées depuis plus de 31 ans après le décès du père et la régularisation définitive, au regard de la modicité des sommes à percevoir et des relations familiales complexes voire inexistantes, risque d'être très longue.

Or, la collectivité a pour projet la réhabilitation des immeubles de la reconstruction du centre-bourg de Truttemer-le-Grand. Ce projet sera confié à la SEMIVIR, Société d'Economie Mixte Immobilière Viroise.

Considérant l'intérêt public d'une telle opération de revitalisation de centre-bourg face à un immeuble très dégradé et notoirement délaissé situé au cœur d'un bourg de la reconstruction,

Un avis favorable a été émis à l'unanimité lors du Conseil Communal du 3 mars 2017.

Après avis du Bureau Municipal, il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **d'autoriser Monsieur le Maire à engager la procédure de déclaration d'abandon manifeste du bien immobilier sus « 4 Place Georges Patard » à Truttemer Le Grand 14500 VIRE NORMANDIE, cadastré section AB numéro 11.**
- **d'autoriser le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires pour mener à bien les différentes phases de cette procédure.**

Adopté à l'unanimité

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire soussigné ATTESTE que
Le présent acte
a été reçu en sous préfecture le : **10 AVR. 2017**
publié-notifié le : **10 AVR. 2017**
A VIRE le : **10 AVR. 2017**
Le Maire

Le Maire informe que le présent acte
peut faire l'objet d'un recours
excès de pouvoir devant le tribunal
Administratif de CAEN
à la date de sa notification ou de sa publication





REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 136

Nombre de membres présents : 71

Quorum (69) : Atteint

Nombre de membres excusés : 32

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 12

Nombre de membres absents : 33

Séance du Samedi 3 Avril 2017 à 20 h 00

L'an deux mille dix-sept, le trois du mois d'Avril à
vingt heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment
convoqué par courrier en date du vingt-huit mars deux mille dix-
sept par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de VIRE
NORMANDIE, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de VIRE, sous la
présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Mme DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de Séance.

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT	☒			
Monsieur Christian BELLARD	☒			
Monsieur Romain COMPERE			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX		☒		
Monsieur Pierre GALLET	☒			
Madame Céline HERVE			☒	
Madame Isabelle HUET		☒		
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			
Madame Nathalie LENOIR			☒	
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER	☒			
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE		☒		

Commune déléguée de Maisonnelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET		☒		
Madame Béatrice CHERON	☒			
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON		☒		Guy VELANY
Monsieur Alain REVET		☒		Dimitri RENAULT
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT	☒			
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY	☒			

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD	☒			
Monsieur Daniel LECLERCQ		☒		Nicole DESMOTTES
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE	☒			
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEL		☒		
Monsieur Jérémie MARIE		☒		Sophie GUILLARD
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN		☒		Isabelle LEVIEL
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET	☒			
Madame Véronique BRIENS	☒			
Monsieur Philippe DESMORTREUX	☒			
Madame Chrystel ESNAULT	☒			
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT	☒			
Monsieur Florian HALOTEL			☒	
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE	☒			
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT	☒			
Madame Valérie OLLIVIER	☒			
Madame Chantal PLANQUETTE	☒			
Madame Marine ROBBS	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROUILLON		☒		
Monsieur Jacques FAUDET	☒			
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD	☒			
Madame Chantal HOUSTIN		☒		
Monsieur Jean-Claude LAVOLE	☒			

Madame Hélène LEPRINCE	☒			
Madame Nadine LETELLIER	☒			
Monsieur Franck LOHAT	☒			
Madame Christelle MARIE		☒		
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE	☒			
Monsieur David CAILLY	☒			
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES		☒		
Madame Bernadette HARDY			☒	
Monsieur Marcel LEGRAND			☒	
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL			☒	

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM	☒			
Monsieur Jean-Claude BIDEL	☒			
Madame Annie BIHEL	☒			
Madame Françoise DERRIEN	☒			
Monsieur Eric du ROSEL	☒			
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-Ange HENNEQUART		☒		Céline ADAM
Madame Jacqueline HUET	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT	☒			
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD	☒			
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Monsieur Robert PORQUIER			☒	
Madame Nadine POTHIER		☒		Marie-José LARIVIERE
Monsieur Dimitri RENAULT	☒			
Monsieur Jacques VOQUIER	☒			

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI		☒		
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE		☒		
Madame Marie-Noëlle BALLE	☒			
Monsieur Guy BARBIER		☒		Raymond GABILLARD
Madame Cindy BAUDRON		☒		
Monsieur Roland BERAS	☒			
Monsieur Pascal BINET	☒			
Madame Francine BOUVET		☒		Catherine SEGRETIN
Monsieur Cédric CAER		☒		
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN	☒			
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER		☒		Serge COUASNON
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT	☒			
Monsieur JérémY FOLLY		☒		
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE	☒			
Madame Noria KEBLI	☒			
Monsieur Yoann LEFEBVRE		☒		
Madame Marie-Claire LEMARCHAND		☒		
Madame Catherine MADELAINE		☒		Marie-Odile MOREL
Madame Lylane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON	☒			
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL	☒			
Madame Olivia NEEL		☒		
Monsieur Christophe PASSAYS		☒		
Monsieur Régis PICOT		☒		Eric DUMONT
Monsieur Gaëtan PREVERT		☒		
Madame Catherine SEGRETIN	☒			
Madame Isabelle SEGUIN			☒	
Madame Catherine TAHAN		☒		